Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES | JEUDI 16 MARS 2017 | 97e ANNÉE, N° 115

lenouvelliste.ca

DRAMATIQUE BORDÉE

Entre 40 et 60 centimètres de neige sont tombés sur la région

Cinq personnes ont perdu la vie, dont deux coincées dans un véhicule enlisé PAGES 2-3-35-36

PHOTO : LA PRESSE



+ FRANCOEUR

Tempête politique PAGE 18



Une «mauvaise blague» d'Yvon Deshaies

Le maire de Louiseville dit à des jeunes qu'il a hâte que le pot soit légalisé pour «pouvoir fumer tranquille» PAGE 5



Karine Gagné pourra rentrer au pays en attendant son procès

PAGE 4

Cataractes: l'art de se relever en pleine tempête

Ils l'emportent contre les champions en titre

PAGE 43

92¢ + TAXES

Semaine 8 13536 00001 3

Postes Canada - convention #40034151

Voie Rapide MD
CENTRE POUR AUTO ET PNEUS
LA VOIE RAPIDE... LA VOIE À SUIVRE. MC

2 adresses pour mieux vous servir!
7100, BOUL. GENE-H.-KRUGER • TROIS-RIVIÈRES • 819 370.1971
640, BOUL. SAINT-LAURENT • LOUISEVILLE • 819 228.9448



SOMMAIRE

affaires	21 à 23
arts et spectacles	24-25
divertissement	26-27
loterie	37
météo	37
nécrologie	29 à 34
opinions	18-19
petites annonces	28
sports	38 à 43

INSOLITE

Une «roue de la fortune» pour attraper les fugitifs

MIAMI (AFP) — Imitant la célèbre émission de télévision *La Roue de la fortune*, un shérif américain appelle les spectateurs de ses vidéos sur Facebook à donner des pistes sur l'évadé désigné chaque semaine par sa grande «roue des fugitifs».

Après un jingle animé et un logo coloré dans le plus pur style des jeux télévisés, la caméra se centre sur une grande roue noire arborant une étoile de shérif au centre, où sont accrochées les photos des dix «participants du jour», faisant un gros plan sur chacun de ces fugitifs recherchés par la police du comté de Brevard, en Floride.

Le shérif Wayne Ivey entre alors en scène pour faire tourner la fameuse roue, appelant le public à donner des pistes pour retrouver le fugitif «gagnant» de la semaine.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Deux collègues meurent dans une neige d'«apocalypse»

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD
La Presse

Deux employés d'une entreprise de transport de Montmagny sont morts mardi soir dans leur auto après avoir lancé un appel aux secours, piégés dans la neige en pleine tempête en tentant de rentrer chez eux.



Partout dans la province, les nombreuses précipitations de neige ont donné du fil à retordre aux automobilistes. — PHOTO: LA PRESSE CANADIENNE

La police a tenté de les atteindre par la route, en motoneige et même en rampant: tout a été tenté pour les sauver, a assuré la Sûreté du Québec (SQ), mais en vain.

Michaël Fiset et Pierre Thibault ont été retrouvés sans vie hier matin vers 8 h à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, après qu'une pelle mécanique a pu se frayer un chemin jusqu'à la voiture. L'habitacle du véhicule était froid, selon nos informations, mais seule l'autopsie pourra déterminer s'ils sont morts d'hypothermie ou d'une intoxication au monoxyde de carbone.

«Un appel est entré au 911 à 23 h 30 comme quoi deux hommes étaient enlisés dans la neige et que l'un d'eux faisait une crise d'asthme», a expliqué la lieutenante Martine Asselin de la SQ. «C'était impraticable tant pour les policiers en voiture que pour les ambulanciers, alors on a envoyé nos motoneigistes. Eux aussi se sont enlisés.»

La suite relève d'un film qui finira de façon dramatique: «On avait un point de géolocalisation avec l'appel au 911, alors les patrouilleurs ont rampé dans la neige pour tenter de trouver le véhicule, a continué Mme Asselin. Ils n'ont pas été en mesure de retrouver le véhicule et ont dû se réfugier dans une résidence en raison des conditions climatiques extrêmes.»

DÉPART HÂTIF

Les deux victimes avaient quitté leur lieu de travail, Transport Gilmyr, vers 21 h 30, quelques heures avant la fin prévue de leur quart de travail. « Je l'ai vu sur les caméras», a affirmé Marcus Deschênes, directeur des opérations. «Il y en a un qui a une petite auto et l'autre un pick-up», alors «peut-être» ont-ils décidé de voyager ensemble. «Pierre fait de l'asthme», a-t-il ajouté.

À ce moment, «c'était l'apocalypse» dans ce secteur en bordure du fleuve, a dit le chef pompier de Montmagny, Pierre Boucher. «J'ai 51 ans à la fin du mois et c'était ma pire [tempête] à vie. On avait des précipitations très abondantes, avec des pointes de vent très très élevées et une visibilité nulle. Nous, on n'a pas pu se rendre», jusqu'à la voiture, a-t-il ajouté.

C'est le fils du propriétaire de Gilmyr qui a réussi à atteindre la voiture transformée en tombeau, mercredi matin, avec de la machinerie lourde. Les employés des Ambulances Radisson n'ont eu le chemin libre qu'à 15 h 30, a rapporté le chef aux opérations Martin Rousseau. La mort des deux hommes ne faisait aucun doute. Leur voiture a été retrouvée à seulement cinq kilomètres des installations de Transport Gilmyr, non loin de l'A20.

Trois automobiles abritant des personnes toujours vivantes ont été localisées pendant les recherches pour atteindre les deux hommes.

UN MORT ET 18 HEURES DE PARALYSIE

Un carambolage impliquant plusieurs poids lourds près de la frontière ontarienne s'est transformé en brasier violent, mardi soir, tuant un camionneur et faisant des naufragés de la tempête paralysés pendant des heures en bordure de l'A20.

L'accident initial est survenu vers 15 h. «Dix poids lourds et quelques véhicules de promenade ont été impliqués», a indiqué Joyce Kemp, de la SQ. Suite à ces collisions, cinq des poids lourds ont pris feu, ainsi qu'un véhicule. Il y a une personne qui est décédée, un conducteur ou une conductrice de poids lourd.

Derrière le carambolage, des routiers ont été abandonnés à leur sort dans leurs véhicules pendant 18 heures.

«Tout le monde est arrêté pas mal raide. Je me suis tassé et je me suis laissé aller dans le fossé», a rapporté Guy Vaillant, un camionneur qui travaille pour l'entreprise Sika. «Je suis sorti à 11 h ce matin (mercredi).»

Son confrère camionneur Luke Harrington a aussi décrit les flammes qui avalaient les poids lourds. Tous deux s'étonnent de l'absence de ravitaillement pendant ces longues heures d'attente. «Personne ne nous disait rien», a rapporté M. Harrington. «Je n'avais qu'une bouteille d'eau, pas de nourriture. Et personne n'est venu nous voir pour savoir si on allait bien.»

M. Vaillant, lui, a accueilli dans son habitacle un automobiliste qui était sur le point de manquer d'essence - et donc de chauffage.

Un autre carambolage a eu lieu de façon quasi simultanée quelques kilomètres plus loin. Un camion-citerne rempli d'une substance chimique apparentée au chlore a perdu son chargement lors de cet accident, qui n'a pas fait de blessés dont la vie est en jeu.

DEUX AUTRES MORTS

Deux autres personnes sont mortes au Québec en raison des conditions météo catastrophiques des derniers jours.

La tempête a tué un automobiliste mardi vers 15 h 05 à Saint-Wenceslas (voir texte en page 3).

Puis, à 6 h mercredi matin à Saint-Anselme, non loin de Lévis, un piéton a été happé par une déneigeuse. «L'homme est mort sur le coup», a indiqué Ann Mathieu, porte-parole régionale de la Sûreté du Québec (SQ).

Victoriaville et Drummondville y goûtent

De 60 à 75 centimètres ont recouvert les villes de Victoriaville et de Drummondville, entre autres. «Des quantités comme ça, c'est probablement du jamais vu», indique le météorologue Simon Legault. Selon lui, il s'agit «probablement [de] la plus grande chute de neige en un seul événement» pour le Centre-du-Québec.
LE SOLEIL

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MAILLOCHE, *nom féminin*

Définition – [Musique] Baguette au bout de laquelle est fixée une boule recouverte de matière souple et qui sert à frapper un gros instrument à percussion.

Étymologie – Du vieux français *mail*, 'marteau', du latin *malleus*, de même sens.

Champ lexical – tambour, vibraphone, percussion, timbale, baguette, instrument, membrane; frapper.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

De 40 à 60 cm de neige



PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La tempête qui a frappé la région mardi et mercredi matin ne fracassera pas de record de précipitations, mais elle passera tout de même à l'histoire comme l'une des très grosses tempêtes des dix dernières années.

Selon Environnement Canada, entre 40 et 60 centimètres de neige sont tombés sur la Mauricie et le Centre-du-Québec, les plus grosses précipitations ayant été enregistrées sur la rive sud du fleuve, dans la région des Bois-Francs. Du côté de Nicolet, pas moins de 50 centimètres ont été enregistrés. Sur la rive nord, entre 30 et 40 centimètres étaient recensés, dépendamment du secteur où l'on se trouvait, explique René Héroux d'Environnement Canada. Plus au nord, à La Tuque, entre 10 et 15 centimètres ont été enregistrés.

À Trois-Rivières, les équipes de déneigement ont été à l'œuvre durant toute la nuit de mardi à mercredi et toute la journée également afin de dégager le plus possible les voies principales et secondaires. Avec 40 centimètres de neige, c'est surtout le déneigement des trottoirs qui est devenu problématique, explique le porte-parole de la Ville, Yvan Toutant.

À LIRE EN PAGE 35
Le MTQ montré du doigt

«La plupart des trottoirs sont encombrés de neige en raison des opérations de déneigement. Nous travaillons fort pour tout dégager, spécialement aux abords des écoles, des hôpitaux et des résidences pour personnes âgées, mais nous aurons certainement besoin de deux jours de travail sur les trottoirs pour reprendre le dessus», estime M. Toutant.

La Ville a également émis un avis demandant aux citoyens de ne pas laisser les voitures dans les rues durant la journée, autant que possible, surtout sur les artères résidentielles, pour les 48 prochaines heures, afin de permettre la bonne circulation des véhicules d'urgence. Les équipes des travaux publics et des déneigeurs contractuels devraient en avoir au moins jusqu'à dimanche pour dégager et transporter toute cette neige, estime-t-il.

Bien que le record de précipitations n'ait pas été battu, Yvan Toutant indique que cette tempête peut facilement être qualifiée de l'une des plus grosses de la dernière décennie.



Des milliers d'élèves se sont retrouvés en congé forcé en raison des conditions climatiques. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



On pouvait difficilement se passer de pelle ou de souffleuse pour venir à bout de dégager toute cette neige. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS



Le conducteur d'une camionnette a perdu la maîtrise de son véhicule tôt mercredi matin au kilomètre 12 du rang Ouest, dans le secteur de La Croche, à La Tuque. Il est entré en collision avec un camion semi-remorque. L'homme qui était au volant de la camionnette s'est retrouvé coincé dans son véhicule. Les pompiers ont dû intervenir avec les pinces de désincarcération. L'individu a été blessé au niveau des jambes. La circulation a été interrompue pendant plus d'une heure dans le secteur.

C'est aussi l'avis de Roger Gosselin, entrepreneur en déneigement qui œuvre depuis plus de 27 ans dans ce domaine. «C'est une des bonnes qu'on a pu avoir. Ça ne battra pas la tempête de mars 2008, je me souviens que nous avions eu beaucoup plus de misère à cette tempête-là. Mais la neige est tombée assez vite et avec les vents, c'était intense. Nos employés sont passés vers 3 h ou 4 h du matin et à 7 h, ça ne paraissait déjà plus», constate Roger Gosselin. La tempête du 8 mars 2008 avait laissé tout près de 50 centimètres de neige sur Trois-Rivières.

«La plupart des trottoirs sont encombrés de neige en raison des opérations de déneigement. Nous travaillons fort pour tout dégager, spécialement aux abords des écoles, des hôpitaux et des résidences pour personnes âgées, mais nous aurons certainement besoin de deux jours de travail sur les trottoirs pour reprendre le dessus.»

À Shawinigan, les équipes de déneigement ont travaillé toute la nuit de mardi à mercredi, et poursuivaient le travail au cours de la journée. En raison des forts vents, des lames de neige se sont formées sur plusieurs voies, nécessitant de refaire le travail pour dégager les artères.

Selon la porte-parole Véronique Gagnon-Piquès, le travail de déneigement devait se poursuivre au cours de la nuit de mercredi à jeudi en même temps que le travail de ramassage de la neige qui, lui, devrait être complété au courant de la semaine prochaine.

BILAN ROUTIER

Évidemment, de telles conditions météorologiques riment avec conditions routières difficiles. À la Sûreté du Québec, on dénombrait par dizaines les sorties de route survenues durant la nuit et au cours de la journée de mercredi, indique la porte-parole Annie Thibodeau.

À La Tuque, dans le secteur de La Croche, un conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule au kilomètre 12 du rang Ouest et est entré en collision avec un camion semi-remorque. L'homme s'est retrouvé coincé dans son véhicule et les pompiers ont dû le dégager avec les pinces de désincarcération. L'homme a subi des blessures au niveau des jambes.

Mardi soir, un homme de 53 ans de Maskinongé, Jean-François Hébert, avait aussi perdu la vie dans un accident sur l'autoroute 55 à la hauteur de Saint-Wenceslas, lorsque son véhicule est entré en collision avec le pilier du viaduc du 6e Rang. Cet événement fait toutefois l'objet d'une enquête pour en déterminer les causes et circonstances exactes.

À Trois-Rivières, la Sécurité publique dénombrait sept accidents sur son territoire, dont deux ayant fait des blessés mineurs.

Selon le CAA-Québec, pas moins de 180 dépannages ont été effectués en Mauricie et au Centre-du-Québec seulement dans la journée de mercredi, principalement pour des véhicules enlisés dans la neige.

ÉCOLES FERMÉES

Par ailleurs, les trois commissions scolaires de la région ont fermé leurs écoles primaires et secondaires pour la journée, autant que les services de garde des écoles.

Des milliers d'élèves se sont donc retrouvés en congé forcé pour la journée. Même chose pour les établissements privés du primaire et du secondaire, ainsi que le Collège Shawinigan.

Les autobus d'Orléans Express ont annulé certains départs tôt mercredi matin, mais le service a rapidement pu reprendre au cours de la journée.

KARINE GAGNÉ POURRA RENTRER AU PAYS EN ATTENDANT SON PROCÈS

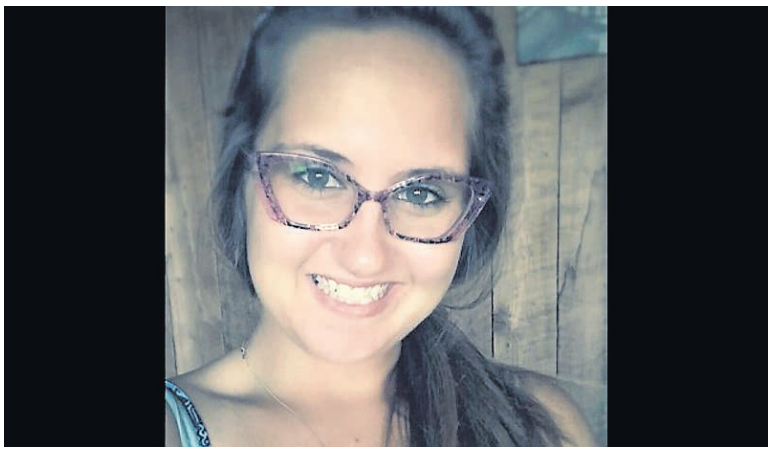
«C'est merveilleux!»

Les proches de la mère de trois enfants poussent un soupir de soulagement



MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Emprisonnée aux Bahamas depuis le mois de janvier, Karine Gagné a finalement réussi à obtenir une libération conditionnelle en attendant la suite des procédures, et du même coup, le droit de revenir au Canada.



Karine Gagné a finalement été remise en liberté.

De retour en cour à Nassau mercredi, la jeune femme de Bécancour a obtenu sa libération moyennant le versement d'une caution de 5000 dollars américains. Elle avait été emprisonnée après avoir été accusée d'avoir eu une relation sexuelle illégale avec un mineur sur un bateau de croisière où elle se trouvait en voyage. La jeune femme avait cru que le garçon rencontré dans le casino du bateau était âgé de 18 ans, alors qu'il n'avait en réalité que 15 ans. Le procès de la résidente du secteur Sainte-Gertrude se tiendra au mois de juin. La Bécancouroise a d'ailleurs plaidé non coupable le 3 mars dernier.

Rongés par l'angoisse depuis l'arrestation de la mère de trois enfants, ses proches ont poussé un soupir de soulagement lorsqu'ils ont appris la nouvelle qu'ils attendaient depuis plusieurs semaines. Sa mère, Chantale Auclair, a confié que cette décision du juge avait enlevé un énorme poids qui pesait sur ses épaules. Elle ne pouvait contenir sa joie en après-midi mercredi. Selon les informations qu'elle a obtenues, elle a déjà été remise en liberté et devrait pouvoir prendre un avion à destination de Montréal très prochainement.

«C'est merveilleux! Je suis encore tout énervée», a-t-elle lancé. Cette dernière a appris la bonne nouvelle par l'entremise d'un message texte envoyé par une des traductrices employées par la firme d'avocats représentant Mme Gagné. Fait à noter, ces dernières sont originaires du Québec.

Le père de la jeune femme de 23 ans, Steve Gagné, est également très heureux que sa fille soit enfin libérée. C'est d'ailleurs lui qui a annoncé la bonne nouvelle à ses trois petits-enfants. Ces derniers sont très excités à l'idée de retrouver leur mère après plus de deux mois. Les retrouvailles devraient être très intenses selon lui.

«Ils sont très contents, car ils pourront revoir leur mère et reprendre leur routine», a raconté M. Gagné.

Autre victoire, le montant de la caution qui a dû être versée est beaucoup moins élevé que celui que ses proches pensaient devoir débourser. À la lumière de ce qu'on leur avait dit, ils croyaient devoir allonger entre 20 000 $ et 50 000 $ américains. Selon sa mère, l'ouverture du juge qui a entendu la requête mercredi a pesé dans la balance.

«C'est un juge qui est sévère, mais qui comprend qu'il y a beaucoup de touristes étrangers qui sont de passage aux Bahamas. C'était la première fois qu'elle passait devant lui et il a rapidement dit que ça devait se régler et qu'elle ne devait pas rester en prison», a expliqué Mme Auclair.

De son côté, M. Gagné se dit satisfait que les quelque 9000 $ qui ont été amassés grâce à la campagne de sociofinancement aient été suffisants pour payer la caution. Ce qui reste et les autres dons qui seront recueillis serviront à payer les honoraires des avocats qui défendent sa fille.



Trudeau et Chrétien arrivent sur Broadway pour voir la pièce inspirée par le 11 septembre

NEW YORK (PC) — Le premier ministre Justin Trudeau est arrivé, mercredi soir, à New York, pour assister à la comédie musicale *Come From Away*, inspirée par l'aide canadienne après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis. L'ex-premier ministre Jean Chrétien, qui était au pouvoir à Ottawa durant les attaques terroristes aux États-Unis, l'a précédé dans le hall de la salle de spectacle à Manhattan.

M. Chrétien a évoqué quelques souvenirs des événements tragiques ayant inspiré le récit de la comédie musicale de Broadway. Il a relaté que le ministre des Transports et lui-même avaient été mis au courant de l'accueil par des résidants de Gander, à Terre-Neuve-et-Labrador, de milliers de passagers après que l'espace aérien aux États-Unis eut été fermé.

M. Chrétien s'est aussi remémoré avoir discuté au téléphone avec le président George W. Bush à propos du rôle du Canada dans cette situation de crise.

Créée par le couple canadien Irene Sankoff et David Hein, *Come From Away* se déroule dans la ville reculée de la côte Est dans la foulée des attaques du 11 septembre 2001.

La Ville a souligné que sa population avait été multipliée par deux après l'accueil par des résidants de 6579 passagers et membres d'équipage des 38 avions déroutés.

Come From Away a été lancé officiellement sur scène, dimanche, et a fait l'objet de critiques élogieuses de médias tels que le *New York Times*, le *Washington Post* et le *Chicago Tribune*.

Avant son arrivée sur Broadway, la production avait été présentée à La Jolla, en Californie, Washington, Seattle et Toronto.



«Dans le bureau du maire, paf!»

Dans une vidéo, Yvon Deshaies dit avoir hâte que le gouvernement canadien légalise le cannabis pour «pouvoir fumer tranquille»



MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — «J'ai assez hâte qu'ils légalisent. Je vais pouvoir fumer tranquille. Sans me faire achaler. Là, il faut que je me cache. Je me cacherai pu. Dans le bureau du maire, paf!»

Si jamais Yvon Deshaies croyait donner son opinion sur la consommation de cannabis à l'abri des regards, le maire de Louiseville doit maintenant réaliser que les téléphones intelligents sont partout, principalement dans les lieux publics. Ces propos du maire ont été tenus durant une discussion à bâtons rompus avec des adolescents lors d'un match de hockey disputé en février à l'aréna de Louiseville. *Le Nouvelliste* a mis la main sur une vidéo qui a capté les propos assez clairs d'Yvon Deshaies laissant sous-entendre qu'il est lui-même un consommateur de cannabis.

Après avoir confirmé aux adolescents qu'il est candidat à l'élection du mois de novembre, il raconte qu'il attend des compagnies de cannabis à Louiseville (des promoteurs souhaitent construire une usine de cannabis thérapeutique à Louiseville). De fil en aiguille, il exprime sa hâte de voir le gouvernement canadien légaliser le cannabis.

Le maire semble au courant qu'il est filmé (il regarde en direction de la personne qui est en train de capter les images) et ne manifeste aucune réaction négative. Il ne demande pas à la personne de cesser de le filmer et continue à discuter avec le groupe d'adolescents, sans jamais dire qu'il fait des blagues.

«UNE MAUVAISE BLAGUE»

Questionné mercredi sur la teneur de ses propos, Yvon Deshaies déclare qu'il a fait une blague. Il convient que celle-ci n'était pas vraiment appropriée, surtout en présence d'adolescents.

«C'est une mauvaise blague. C'est un geste toto de ma part. On rencontre tellement de monde et on dit tellement de choses. Mais si vous avez l'enregistrement, je ne dirai pas que je ne l'ai pas dit», raconte M.Deshaies, qui n'a aucun souvenir de cette discussion.

M. Deshaies raconte que le projet d'usine de cannabis thérapeutique fait beaucoup jaser à Louiseville et que les gens sont nombreux à l'aborder à ce sujet. Il affirme cependant ne jamais dire aux adolescents de consommer soit de l'alcool ou du cannabis.

Parlant de consommation, Yvon Deshaies souligne ne pas prendre de cannabis. Mais si un jour le cannabis devient légal, il ne dit pas non.



Après avoir fait les manchettes pour son appui au rétablissement de la peine de mort et pour sa sympathie envers Donald Trump, Yvon Deshaies retient l'attention pour des propos tenus avec des adolescents sur le cannabis.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

«Je vais possiblement en prendre et je vais vous dire pourquoi. Il y a un an, j'ai fait une chute dans le stationnement de l'église (M. Deshaies est sacristain). J'ai eu une fracture à l'épaule. J'ai un nerf complètement déchiré à l'épaule gauche. Mon docteur ne me conseille pas l'opération, car le résultat n'est pas garanti. Je ne suis pas un consommateur de cannabis, mais avec mon mal, ça me tente. Je pense à faire une demande pour du cannabis thérapeutique. Je ne suis pas un preneux de pilule. Mais tant qu'à prendre des pilules fortes, ça pourrait être du cannabis en joint ou en huile.»

M. Deshaies ne fait pas de cachette concernant son opinion sur le cannabis. Selon lui, ce produit devrait être légalisé pour éviter qu'une personne ait un dossier criminel et risque de perdre son emploi après avoir été arrêté avec un joint.

NOTRE VIDÉO
Voyez la vidéo de la conversation d'Yvon Deshaies sur nos applications mobiles et sur **lenouvelliste.ca**

Si M. Deshaies démontre une ouverture quant à la légalisation du cannabis, il n'est pas encore tout à fait à la page concernant les déclarations faites en public en cette ère de téléphones intelligents et de réseaux sociaux.

«Je ne suis pas dans la mentalité de me faire filmer», avoue M. Deshaies, qui demeure candidat à la mairie de Louiseville en novembre.

Pas un comportement exemplaire

Selon l'Institut sur la gouvernance, les propos d'Yvon Deshaies sont une faille mineure

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Si Yvon Deshaies s'est mis les pieds dans les plats en tenant des propos avec des adolescents laissant entendre qu'il consomme du cannabis, sa maladresse ne doit pas conduire à une démission pour autant, croit Michel Nadeau.

Le directeur général de l'Institut sur la gouvernance, un centre d'excellence en la matière, estime que le maire de Louiseville a commis un impair comportemental en s'adressant ainsi à des adolescents à propos de ce sujet.

«Un élu est quelqu'un qui a été choisi par les concitoyens pour gérer le bien public. Vous êtes un élu. Vous devez montrer l'exemple que vous respectez la loi, car vous gérez le bien commun. La prudence aurait commandé un peu plus de réserve. Je comprends qu'il a probablement voulu faire une blague. Devant des jeunes, ce propos n'est pas pertinent. Mais ce n'est pas un comportement qui mérite de le condamner ou de le vilipender, car le cannabis est en voie d'être libéralisé. C'est une question de mois.»

Le fait qu'Yvon Deshaies dit aux adolescents qu'il doit se cacher envoie un mauvais message, ajoute le directeur général.

«Il doit avoir un comportement exemplaire. Le comportement exemplaire commande de dire que le cannabis n'est pas disponible. Dire qu'un élu doit contourner la loi est un comportement qui n'est pas exemplaire. C'est presque un incitatif de dire aux jeunes: «C'est le *fun*, faites comme moi, fumez en cachette et dans un an ou deux, on n'aura plus de problèmes».

Le comportement du maire de Louiseville n'est pas souhaitable, selon M. Nadeau, mais d'autre part, ses propos arrivent à une époque où la population fait preuve de plus d'ouverture face à la consommation de cannabis.

«L'élu devrait attendre que la législation soit adoptée. Il devrait s'excuser en disant que ce n'est pas un comportement exemplaire. Le message à transmettre est de respecter la loi», commente M. Nadeau, en soulignant que le cas d'Yvon Deshaies ne se compare nullement à celui de Rob Ford, l'ex-maire de Toronto qui avait été filmé en train de fumer du crack.



FASTIVAL DE SHAWINIGAN

La première édition reportée en 2018

Les travaux prévus autour du lac à la Tortue dictent la prudence



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Prévue les 15 et 16 juillet, la première édition du Fastival de Shawinigan est reportée en 2018 en raison de l'incertitude provoquée par l'imposant chantier de mise en place des réseaux d'égout et d'aqueduc qui s'ébranlera cet été autour du lac à la Tortue.

Une décision un peu étonnante, au sens où la question de la cohabitation entre cet événement et les travaux anticipés avait été abordée à la fin novembre, lorsque l'ancienne organisation du Festi-Beach avait convoqué la presse régionale pour expliquer son virage. Le conseiller du district des Boisés, Martin Asselin, avait alors mentionné que des mesures seraient prises pour assurer l'accès au site de la Plage Idéale.

Qu'est-ce qui a changé trois mois plus tard? La qualification officielle du projet dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, à la fin janvier, permettra aux résidents du secteur de bénéficier d'importantes économies, puisque le projet sera subventionné à 83 % par Québec et Ottawa, plutôt qu'aux deux tiers comme le prévoyait le programme précédent. Toutefois, la Ville de Shawinigan doit respecter un échéancier serré. Le chantier doit être complété le 31 mars 2018.

Dans ce contexte, la Ville de Shawinigan et l'organisation du Fastival ont convenu qu'il devenait préférable de reporter l'événement, afin de ne pas nuire à l'entrepreneur général et aux sous-traitants qui s'activeront pour livrer le projet dans les délais.

«En étant limité dans le temps, c'est sûr et certain que le chantier se déroulera un peu partout», explique M. Asselin. «Ça met des bâtons dans les roues. On voulait laisser le champ libre aux entrepreneurs pour qu'ils travaillent dans les temps, sans augmenter la facture.»

«On veut présenter un nouvel événement et si l'accès est plus dur, c'est un peu compromettant. C'est donc plus sage de le reporter.»

Émile Cayouette, vice-président du Fastival, reconnaît que l'organisation savait qu'elle s'exposait à un chantier intense pour sa première édition. Mais les gens du secteur Lac-à-la-Tortue ont entendu leur lot de promesses sur la réalisation de ce projet au fil des décennies, de sorte que dans son esprit, rien n'était vraiment garanti avant l'annonce conjointe des ministres François-Philippe Champagne et Julie Boulet à la fin janvier.

«On savait qu'il y aurait des travaux, mais les dates n'étaient pas définitives», explique M. Cayouette. «Le changement de programme aurait pu retarder le projet. Tant qu'on n'avait pas de réponse officielle, on faisait comme s'il y avait un Fastival. Quand elle est venue, on s'est assis avec la Ville. Le maire ne pouvait nous garantir un contrôle sur l'entrepreneur pour qu'il nous laisse utiliser notre terrain et les rues.»

«Il y avait trop d'incertitude», insiste M. Cayouette. «On présente une nouvelle édition, une nouvelle orientation, on invite du monde et les gens ne sont pas capables de se stationner... T'as l'air fou un peu!»

«C'est plate, parce qu'on avait bien travaillé», ajoute le porte-parole. «Mais c'est plus responsable de reporter ça en 2018.»

D'UNE PAUSE À L'AUTRE

Le Festi-Beach avait pris une pause en 2016 pour permettre aux bénévoles de compléter une réflexion sur l'avenir de l'événement. À la fin novembre, le comité organisateur annonçait l'arrivée d'un volet agroalimentaire pour la première édition de ce qui sera dorénavant connu comme le Fastival. Ce report portera donc à deux ans la pause dans l'organisation d'un événement festif dans le secteur Lac-à-la-Tortue.

«Ça fait quelque chose, parce que c'est quand même un bon rassemblement», rappelle M. Asselin. «Mais d'un autre côté, nous aurons la réalisation de travaux qui étaient attendus depuis quarante ans. Après, nous aurons du bel asphalte neuf!»

Ce nouveau décor stimulera l'organisation pour la première édition, réfléchit M. Cayouette. «On aura probablement quelque chose de meilleur en 2018, puisque le tour du lac sera refait à neuf», se console le vice-président. «Ce sera une très belle carte d'invitation pour la course à pied et peut-être le vélo.»

Par ailleurs, il était acquis que si l'événement avait été présenté en juillet comme prévu, Christian Maurais n'aurait pu assumer son rôle de président, tel qu'annoncé en novembre. Ses implications l'empêchaient de remplir ce mandat, pour cette année du moins.



Présentations voyages
à **TROIS-RIVIÈRES**
par Mme Louise Drouin

VOYAGE Louise Drouin

JEUDI PROCHAIN, le 23 mars 2017 dès 9 H 45

CROISIÈRES ACCOMPAGNÉES AUTOMNE 2017

9 H 45 : Méditerranée (Espagne, Italie, Grèce), 8 au 22 septembre 2017
10 H 15 : Méditerranée (Espagne, France, Italie, Portugal), 8 au 23 octobre 2017
10 H 45 : Îles Canaries et Madère (Espagne, Portugal), 14 au 30 septembre 2017
11 H 15 : Barcelone et traversée transatlantique 1er au 19 nov. 2017
11 H 45 : Polynésie française vers l'Australie en 26 jours, 20 oct. au 14 nov. 2017
12 H 15: Polynésie française (Paul Gauguin 5*) et séjour, 27 nov. au 14 déc. 2017

CIRCUITS ACCOMPAGNÉS 2017 & CROISIÈRES ACCOMPAGNÉES EN ASIE 2018

12 H 45 : Espagne et Côte Méditerranéenne, 4 au 20 octobre 2017
13 H 15 : Beautés du Nord de l'Italie en circuit, 27 septembre au 11 octobre 2017
13 H 45 : Allemagne du Nord et la Pologne, 7 au 24 septembre 2017
14 H 15 : Angleterre, Écosse et Irlande, 4 au 21 septembre 2017
14 H 45 : Circuit de l'Ouest Canadien, 26 juin au 10 juillet 2017
15 H 15 : Japon en circuit au couleur d'automne, 8 au 24 novembre 2017
15 H 45 : Croisière de Hong Kong à Shanghai, 17 mars au 2 avril 2018
16 H 15 : Séjour à Bali et croisière Asie, 12 janvier au 4 février 2018
16 H 45 : Vietnam et Cambodge, 29 octobre au 19 novembre 2017
17 H 15 : Israël et Jordanie, 1er au 16 octobre 2017
18 H 00 : Île de Chypre en circuit séjour, 4 au 18 octobre 2017
18 H 30 : Mongolie, 8 au 27 juillet 2017

DÉPART DE TROIS-RIVIÈRES VERS L'AÉROPORT COMPRIS !

ÉLUE Meilleure agence spécialisée au Québec

Lieu : Hôtel Rodeway Inn, (L'Urbania), 3600 boul. Gene-H.-Kruger, Trois-Rivières

INSCRIPTION: 1 888 475-9992

WWW.LOUISEDROUIN.COM

Permis du Québec

Un récidiviste de l'alcool au volant arrêté

SHAWINIGAN (NM) — Les policiers de la Sûreté du Québec de Shawinigan ont été passablement occupés, mardi, en lien avec la conduite avec les facultés affaiblies.

Plus tôt en matinée, ils avaient en effet arrêté une femme pour avoir conduit son véhicule sous l'effet de la drogue (voir texte en page 10).

Or, en début d'après-midi vers 12 h 45, ils ont vu un homme d'une vingtaine d'années qui circulait à une vitesse excessive sur l'autoroute 55 Nord, dans le secteur du km 215. Le conducteur ne s'est pas immobilisé tout de suite. Il a plutôt emprunté la bretelle d'accès et s'est arrêté plus loin sur le boulevard Trudel à Shawinigan.

L'agent qui l'a intercepté a tôt fait de constater en lui demandant ses papiers qu'il avait les capacités affaiblies. Il a aussitôt procédé à son arrestation et l'a conduit au poste pour se soumettre à l'alcootest. Il avait un taux de plus de 200 mg d'alcool dans le sang.

Qui plus est, il s'agissait d'une récidive en la matière pour ce jeune conducteur. Son véhicule a donc été saisi sur le champ pour une période de 90 jours et son permis suspendu pour 90 jours. Un constat d'infraction lui a également été remis pour son excès de vitesse.



ÉTATS-UNIS

Un second décret migratoire bloqué

SÉBASTIEN BLANC
ET SHAHZAD ABDUL
Agence France-Presse

WASHINGTON — Un juge fédéral américain a bloqué mercredi, pour l'ensemble des États-Unis, la deuxième version du décret anti-immigration de Donald Trump, infligeant un nouveau revers judiciaire au président républicain sur une de ses mesures phares.

À quelques heures seulement de l'entrée en vigueur du nouveau texte qui avait pourtant été expurgé de ses éléments les plus contestés, le magistrat d'Hawaï Derrick Watson a expliqué dans son jugement que la suspension temporaire du décret éviterait un «préjudice irréparable».

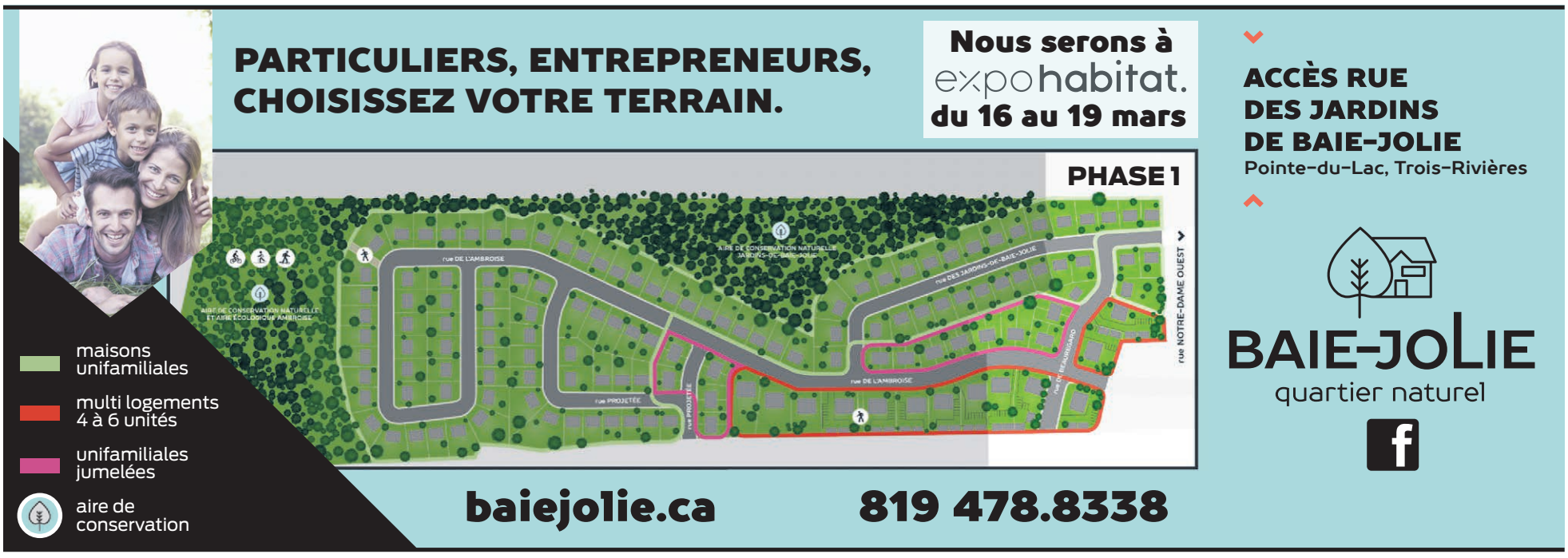
Le juge Watson s'appuie notamment sur plusieurs déclarations de Donald Trump à l'égard des musulmans pour conclure que le décret comporte «des preuves significatives et irréfutables d'animosité religieuse».

Le texte controversé, qui bannit l'entrée des États-Unis aux ressortissants de six pays musulmans, devait entrer en vigueur mercredi à minuit, heure de Washington. Deux autres audiences se sont également déroulées mercredi sur les deux côtes américaines, donnant lieu à de vives joutes sur ce décret migratoire.

À Greenbelt, ville du Maryland dans l'est des États-Unis, le juge Theodore Chuang avait été saisi par une coalition d'organisations de défense des libertés et des réfugiés, dont la puissante American Civil Liberties Union (ACLU), qui affirment que le décret vise de façon discriminatoire les musulmans. «Dans l'esprit [de M. Trump], le danger associé aux musulmans et le danger associé aux réfugiés ne sont qu'un seul et même danger», a dénoncé Omar Jadwat, l'avocat de l'ACLU.

Le nouveau décret «ne fait aucune distinction entre les religions», a répliqué Jeffrey Wall, l'avocat du gouvernement.

Le second décret bloqué prévoyait de fermer temporairement les frontières américaines aux réfugiés du monde entier et de suspendre l'octroi de visas durant 90 jours pour les ressortissants d'Iran, de Libye, de Syrie, de Somalie, du Soudan et du Yémen.



PROCÈS DE BERTRAND CHAREST

La onzième victime alléguée était la préférée

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

Bertrand Charest la trouvait belle, intelligente, lui disait qu'elle était la femme de sa vie, qu'il voulait avoir des enfants avec elle, et il lui écrivait de belles lettres. Il ne l'insultait pas, ne passait pas de commentaires déplaisants sur son physique comme il le faisait avec d'autres. Bertrand Charest se disait amoureux de Léa, et Léa pensait bien qu'elle était amoureuse elle aussi, à cette époque. Aujourd'hui, elle ne voit plus les choses de la même manière.

«Je savais que ce n'était pas correct, mais j'étais confuse», a-t-elle relaté, alors qu'elle témoignait, hier, au procès de M. Charest.

Léa (nom fictif) est la onzième victime alléguée qui vient témoigner dans le cadre du procès de l'ex-entraîneur de ski, qui fait face à 51 accusations de crimes sexuels contre 12 plaignantes. Celles-ci étaient toutes des skieuses de haut niveau, et les faits se seraient produits dans les années 90.

Léa a connu M. Charest en 1996, alors qu'elle était dans l'équipe canadienne junior de ski. C'est un autre entraîneur qui s'occupait d'elle, mais à un certain moment, Bertrand Charest a «pris le contrôle de l'équipe», a-t-elle dit. Léa a raconté qu'un jour, elle s'est querellée avec M. Charest. Il lui reprochait notamment son manque de confiance en elle. Le lendemain, il s'est mis à être gentil et à lui faire des compliments. Selon ce témoignage, un jour qu'ils étaient dans la camionnette, il lui a dit qu'elle n'était «pas *game* de l'embrasser». Ils se sont embrassés. De fil en aiguille, ils se sont retrouvés pour avoir des relations sexuelles complètes, et ce, à plusieurs reprises. C'était toujours fait en cachette de tout le monde. Léa avait 17 ans, presque 18, lors des premières relations sexuelles avec M. Charest. Elle avait eu un amoureux avant, mais cela avait été très différent, a-t-elle fait valoir.

LA CRISE

C'est en février 1998 qu'a éclaté la fameuse crise au sein de l'équipe. Le fait que M. Charest avait des relations sexuelles avec certaines de ses skieuses a été dévoilé, et Canada Alpin a contraint M. Charest à démissionner. Après, M. Charest a écrit une lettre à Léa, pour s'expliquer. Il lui réitérait son amour pour elle et disait avoir été avec ces filles pour ne pas perdre leur amour, parce qu'il craignait «de la perdre, elle», et parce qu'il était en état de détresse. «Chantal a été mon premier cri de détresse, en janvier 1997, et lorsque je suis revenu à la maison, il était déjà trop tard. J'ai continué à la voir, non par amour, [mais par] nécessité de me sentir aimée de toutes.»

M. Charest poursuivait avec Nancy: «Je suis tombé dans l'abîme, Nancy était là. Sa force m'a succombé. J'étais faible et facilement vulnérable.» M. Charest précisait que Nancy était amoureuse de lui, mais que lui ne lui avait jamais dit qu'il était amoureux d'elle. «Jamais je ne lui ai dit qu'elle était belle et jamais je ne lui ai dit que je voulais avoir des enfants avec elle», ajoutait-il.

IL SE CONTREDISAIT

En après-midi, Josée Fortin, qui a été thérapeute pour l'équipe canadienne de ski junior d'août 1996 à mars 1998, était en France avec l'équipe quand le scandale a éclaté. Canada Alpin ordonnait à M. Charest de partir. «Bertrand a essayé de me parler, il m'a dit que c'étaient toutes des folles, que personne ne disait la vérité. Il m'a dit qu'il était en amour avec Léa. C'était une contradiction évidente parce que deux secondes avant, il disait que c'était toutes des folles.»

Mme Fortin dit avoir constaté comment tout ça avait été «camouflé» dans le passé. Elle s'est souvenue qu'une fois, en voyage dans l'Ouest canadien avec l'équipe, elle n'arrivait pas à ouvrir la porte de sa propre chambre. Quand elle a finalement réussi, elle a réalisé que c'est Bertrand Charest qui bloquait la porte avec son pied. Il était dans la chambre de Mme Fortin, avec Léa.

AU MONT BLANC

En fin de journée, Catherine Fortin, entraîneuse-chef au Mont-Blanc, a raconté que M. Charest l'avait appelée en septembre 2014 pour devenir entraîneur de ski, car il voulait *coacher* son propre fils. Mme Fortin a accepté. Au début janvier, elle a dit qu'il avait commencé à être charmeur avec elle. Deux jours avant que M. Charest ne se fasse arrêter, en mars 2015, Mme Fortier lui a posé des questions au sujet de ce qui était arrivé en 1998. M. Charest aurait répondu que deux des trois filles, dont Léa, étaient majeures, que l'autre avait 17 ans et onze mois. Il a aussi dit que Léa avait été l'amour de sa vie.

Mme Fortier n'a pas été choquée de ces confidences. Elle-même avait été skieuse de haut niveau dans les années 80, et elle dit avoir connu des skieuses qui ont épousé leur entraîneur. Le procès se poursuit, à Saint-Jérôme.

SOLDE Auto WEEK-END
Du 16 au 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
OFFRES SPÉCIALES
SUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION SANS EXCEPTION

DEMAIN, MA TRIFLUVIE

Pour encourager les initiatives citoyennes

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les initiatives citoyennes peuvent souvent faire naître de grandes choses, mais encore faut-il que chacun sorte de chez lui pour faire connaître ses idées. C'est dans cet objectif qu'un regroupement de Trifluviens engagés a choisi de tenir l'initiative Demain, ma Trifluvie, un événement qui aura pour but de réunir des gens afin de faire émerger des projets citoyens.

L'événement, qui se veut non partisan et apolitique, cherche à encourager l'initiative citoyenne pour faire naître des projets, stimuler l'implication et mousser le sentiment d'appartenance à la ville, expliquent deux des organisatrices, Joëlle Carle et Marilyn Tremblay-Pouliot. «Il y a plein de gens qui ont des idées, mais qui pensent qu'ils sont seuls. Il faut pouvoir rassembler ces personnes et leur donner l'occasion de présenter leurs idées, de les mettre en contact avec d'autres personnes et qu'enfin les projets voient le jour», constate Joëlle Carle.

Cette dernière avait d'ailleurs pris part à ce même genre d'exercice en 2013, d'où est né le projet qu'elle chapeaute, Les incroyables comestibles. Ces potagers libre-service qui ont notamment trouvé leur place sur la rue Notre-Dame Centre au centre-ville de Trois-Rivières sont le fruit d'initiatives citoyennes où chacun apporte sa contribution pour faire de la ville un immense jardin.

Si ce genre d'initiative a déjà vu le jour simplement en encourageant l'implication des citoyens, les organisateurs de la rencontre sont persuadés que d'autres projets tout aussi intéressants peuvent voir le jour à Trois-Rivières. Plusieurs sphères seront ainsi abordées durant la rencontre: alimentation, démocratie, éducation, culture, communauté, énergie et économie. Au fur et à mesure que les discussions se feront, des sous-comités seront formés afin de maximiser les retombées des rencontres et des idées de projets.

Marilyn Tremblay-Pouliot dit avoir été fortement inspirée par le documentaire *Demain*, qui raconte la naissance de plusieurs projets citoyens à travers le monde. Que ce soit des projets pour viser une certaine autonomie alimentaire, pour favoriser une forme différente d'éducation des enfants ou encore voir naître une monnaie locale par exemple, le documentaire dépeint de façon positive l'engagement des communautés pour améliorer le quotidien.


Joëlle Carle et Marilyn Tremblay-Pouliot font partie du comité organisateur de Demain, ma Trifluvie. — PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«On a parfois l'impression qu'il y a un manque de mobilisation. On veut que le sentiment d'appartenance se développe envers la ville, que les gens s'identifient et s'attachent à leur secteur. Ça passe aussi par leurs initiatives», croit Marilyn Tremblay-Pouliot.

Le groupe, formé majoritairement de jeunes, admet viser toutes les tranches d'âge et aimerait bien pouvoir aussi atteindre les 40-50 ans ainsi que les retraités. «On dit souvent qu'il faut que ça vienne des jeunes, car ils sont le futur, mais il ne faut pas oublier non plus que les 40-50 ans et les retraités vivent dans cette ville depuis plus longtemps. Ils ont une vision différente et surtout bien de l'expérience. Ils peuvent apporter beaucoup, nous apprendre des choses. Ils ont peut-être plus de temps aussi pour s'impliquer que les jeunes qui amorcent leur carrière et qui ont de jeunes enfants. Le développement de la communauté, ça concerne tout le monde», croit Marilyn Tremblay-Pouliot.

La rencontre de Demain, ma Trifluvie aura lieu le 4 avril prochain à compter de 18 h 30 à la salle Grande-Hermine du parc de l'île Saint-Quentin. Il est possible de s'inscrire ou d'obtenir de plus amples renseignements sur la page Facebook de l'événement Demain, ma Trifluvie.

BUFFET DU DIMANCHE SOIR
11 ans et moins GRATUIT accompagné d'un adulte*
20,99$
10$ COUPON DE RÉDUCTION** (BUFFET DU SOIR)
pour 2 personnes, adultes, avec réservation sur présentation du coupon.
Valide uniquement les dimanches 19 et 26 mars 2017.
**Ne s'applique pas sur aucune autre promotion.
LA PORTE DE LA MAURICIE HÔTEL & RESTAURANT
Autoroute 40, sortie 174, à 15 minutes de Trois-Rivières
RÉSERVATIONS : 819 228-9434
SANS FRAIS : 1 877 228-9434

TARIF À PARTIR DE 5949$ 17 nuits / 19 jours
De Rome, Côte Amalfitaine, Florence, Venise
Tous les repas et les excursions sont inclus. Plusieurs dates de disponibles
programme détaillé disponible à notre agence
Réservez-tôt et réduction paiement comptant
SUBLIME Italie
MAGNIFIQUE croisière à bord du Queen Mary 2 Dans les Caraïbes
Du 25 novembre au 08 décembre 2017
Escales : St-Thomas, St-Kitts, Barbades, Antigua et St-Martin
TARIF À PARTIR DE 3199$ par personne (cabine intérieure)
Incluant : transport en autocar de Shawinigan Trois-Rivières, New York, hébergement 1 nuit au New Jersey, croisière de 12 nuits selon la catégorie de cabine, taxes.
Voyage VASCO L'Univers de la Croisière « La distinction dans la réalisation de vos rêves »
819 538-6858 - 1 877 538-6858
747, 5e Avenue - Grand-Mère
www.vascolacaravelle.com
Programme détaillés disponibles à notre agence. Le fonds d'indemnité des voyageurs en sus au coût de 1 $/1 000 $.

NOUVEAUX SERVICES POUR PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE
Résidence Richelieu
APPARTEMENTS DE 1 ½ À GRAND 4 ½ LUXUEUX
Gicleurs automatiques dans chaque appartement
1 1/2 à partir de 995$/mois
Repas et collations inclus (crédit d'impôt)
3 1/2 et 4 1/2
1 mois GRATUIT ou 100$ de remise par mois pour la durée du bail
(sur certains logements)
Activités récréatives
«Parce que j'aime bien la qualité de leurs services»
residencerichelieu.com
800, Côte Richelieu (angle Marion), Trois-Rivières-Ouest - 819 376-2114



SOLDE Auto WEEK-END

Du 16 au 19 mars

Une collaboration de BANQUE NATIONALE

663 VÉHICULES VENDUS EN 2016

Peu importe le concessionnaire, la marque et le modèle magasiné, une offre spéciale vous attend. C'est garantie!

DÉBUTE AUJOURD'HUI

LES **32** CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION

4 JOURS SEULEMENT DU 16 AU 19 MARS

OFFRES spéciales sur tous LES VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION SANS EXCEPTION

Le plus grand **CHOIX** DE L'ANNÉE

GENTILLY
LA TUQUE
LOUISEVILLE
NICOLET
SHAWINIGAN
TROIS-RIVIÈRES

BONUS à découvrir EN CONCESSION POUR TOUS LES ACHETEURS

Le Solde Auto Weekend 12 000 clients plus tard

Au fil des ans c'est plus de 12 000 clients qui ont profité des quatre journées annuelles de l'**Auto Weekend** pour se procurer un véhicule. Un phénomène en soi qui s'explique par une période de l'année véritablement propice à la conclusion d'une bonne affaire.

ACURA · BMW · BUICK · Cadillac · CHEVROLET · CHRYSLER · DODGE · FIAT · Ford · GMC · HONDA · HYUNDAI · Jeep · KIA · LINCOLN · mazda · Mercedes-Benz · MINI · MITSUBISHI · NISSAN · RAM · smart · SUBARU · TOYOTA · Volkswagen · VOLVO

www.autoweekend.ca

Gentilly
Ford, Gentilly Automobiles
819 298-2868

La Tuque
Chevrolet Buick GMC, La Tuque
866 273-1227

Chrysler Dodge Jeep Ram, Dumais
819 523-4541

Ford, St-Onge
819 523-6144

Louiseville
Ford, Maski
819 228-9448

Nicolet
Chevrolet Buick GMC, Auger
819 293-2121

Chrysler Dodge Jeep Ram Fiat, Nicolet
819 293-5555

Shawinigan
Buick Chevrolet GMC, Lessard
819 539-8333

Chrysler Dodge Jeep Ram, Shawinigan
819 539-5457

Ford, St-Onge
819 538-339

Honda, Avantage
819 539-5401

Hyundai, Shawinigan
819 539-8363

Kia, St-Onge
819 539-4242

Mazda, Prestige
819 539-1015

Nissan, Shawinigan
819 539-6433

Toyota, Mauricie
819 539-8393

Trois-Rivières
Acura, Trois-Rivières
819 377-7050

BMW Mini, Trois-Rivières
819 376-6668

Chevrolet Buick GMC Cadillac Trois-Rivières
819 376-3791

Chrysler Dodge Jeep, Ram, Fiat, Bernier Crépeau
819 377-3077

Ford Lincoln, Trois-Rivières
888 708-0543

Honda, Trois-Rivières
819 377-7500

Hyundai, Trois-Rivières
819 374-3330

Kia, Trois-Rivières
819 373-7300

Mazda, Trois-Rivières
819 377-5844

Mercedes-Benz Smart, Trois-Rivières
819 373-2355

Mitsubishi, Trois-Rivières
819 377-3301

Nissan, Trois-Rivières
819 379-2611

Subaru, Trois-Rivières
819 373-6800

Toyota, Trois-Rivières
819 374-5323

Volkswagen, Mauricie
819 377-7777

Volvo Trois-Rivières
866 691-3025

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE ET AGRESSIONS SEXUELLES

Richard Auger délinquant à contrôler



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Richard Auger, un individu de 56 ans originaire de Shawinigan, vient d'être déclaré délinquant à contrôler, et ce, pour les trois prochaines années.

En 2015, il avait été arrêté par les forces de l'ordre en lien avec des infractions de pornographie juvénile. Lors d'une perquisition à son domicile, 288 fichiers illicites avaient été retrouvés dans son ordinateur. Il avait par la suite plaidé coupable à des chefs de possession et production de pornographie juvénile.

Or, la Couronne avait déposé une requête afin qu'il soit déclaré délinquant dangereux ou à contrôler non seulement en raison de ses délits de pornographie juvénile mais aussi de ses antécédents judiciaires. À trois reprises depuis 1990, il avait été condamné pour des agressions sexuelles commises sur deux mineurs et un jeune homme de 18 ans.

Dès lors, plusieurs rapports avaient été produits sur Richard Auger: un qui avait été réalisé par un agent de probation, un second par un sexologue et un troisième par le psychiatre Louis Morissette dans le cadre de l'évaluation de sa dangerosité. Dans la majorité de ceux-ci, le risque de récidive était jugé élevé, sauf dans le cas du Dr Morissette qui prônait une thérapie à Percé suivie d'une probation pour le rendre assumable dans la société.

Mardi après-midi, le juge Guy Lambert a justement rendu sa décision en tenant compte de ces rapports. Il est clair selon lui qu'on ne peut pas faire confiance à Richard Auger. En ce sens, il a rappelé qu'à deux reprises dans le passé depuis 2010, il avait suivi des thérapies en lien avec sa problématique sexuelle dont une à la Maison Radisson et la seconde à l'établissement de détention de Percé. Or, il avait été expulsé de celles-ci en raison de son manque de responsabilisation, de sa tendance à se victimiser et de ses problèmes d'alcoolisme. Les intervenants y avaient même vu une forme d'autosabotage. Qui plus est, il avait omis de respecter les conditions du tribunal.

Certes, le tribunal a noté que Richard Auger avait eu un parcours de vie difficile, contraint à vivre dans une trentaine de familles d'accueil. Or, s'il a fini par admettre tout dernièrement son orientation sexuelle, il continue à fantasmer sur les adolescents et les jeunes adultes.

Aux yeux du tribunal, les crimes sexuels qu'il a commis dans le passé et les infractions plus récentes liées à la pornographie juvénile laissent présager qu'il pourra causer d'autres sévices, sans compter un risque de récidive élevé. C'est pourquoi le juge Lambert a précisé qu'il n'avait aucune hésitation à le déclarer délinquant à contrôler, et ce, pour les trois prochaines années.

Cela signifie qu'il sera sous haute surveillance des autorités fédérales, donc contraint à se soumettre à plusieurs conditions. Notons qu'en vertu de la loi, la période maximale de la surveillance est de dix ans pour tout individu déclaré délinquant à contrôler.

Quant à la peine, il a écopé de deux ans pour la possession et la production de pornographie juvénile. En tenant compte de la détention préventive évaluée à 23 mois, il lui reste donc un mois à purger à partir de maintenant. Il sera par ailleurs inscrit au Registre des délinquants sexuels à perpétuité.

Dans cette affaire, le procureur de la Couronne, Me Jean-Marc Poirier avait réclamé une peine de deux ans de prison en plus de la désignation de délinquant. Quant à la défense, représentée par Me Alex Lemay, elle avait plutôt proposé une peine de 18 mois, assortie d'une probation de trois ans.



POURSUITE POLICIÈRE

La conductrice avait les facultés affaiblies par la drogue

NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Une dame a été arrêtée, mardi matin, pour conduite avec les facultés affaiblies par la drogue au terme d'une courte poursuite policière dans le secteur de Shawinigan-Sud.

Vers 10 h 30, elle a été prise en chasse à la suite d'une infraction au Code de la sécurité routière. La poursuite a été annulée en raison du risque en milieu urbain mais les policiers ont malgré tout suivi la conductrice de loin.

Quelques minutes plus tard, la conductrice a ralenti en raison de la circulation à la hauteur du chemin Richard et de la 119e Rue. Elle a donc été interceptée vers 10 h 40 et arrêtée pour fuite et conduite avec les capacités affaiblies par la drogue.

Au poste de police de la Sûreté du Québec, un agent évaluateur en reconnaissance de drogue s'est en effet déplacé pour procéder aux tests nécessaires.

La dame de 43 ans a été libérée avec une promesse de comparaître et des conditions. La dame devrait aussi recevoir des constats d'infraction pour ses manquements au Code de la sécurité routière.

CONDITIONS SALARIALES DES CHAUFFEURS D'AUTOBUS SCOLAIRES

Moyens de pression dans l'air

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Il faut s'attendre à ce que les chauffeurs d'autobus fassent des moyens de pression, d'ici quelques semaines. Le comment n'est pas encore déterminé, mais ça pourrait être dès le mois d'avril.

En pleine tempête, mercredi, le président du secteur transport scolaire de la Fédération des employées et employés de services publics CSN, Stephen P. Gauley, s'est arrêté à Trois-Rivières dans le cadre d'une tournée de sensibilisation. Après 20 ans de tentatives pour faire reconnaître leur emploi par le gouvernement et obtenir un salaire décent, ils en sont rendus là.

Rien ne va plus, explique-t-il. Les salaires sont inégaux et les heures travaillées se sont effeuillées au fils du temps.

Certaines personnes qui conduisent un autobus scolaire ne reçoivent que 10,75 $ l'heure, d'autres beaucoup plus. En moyenne, la plupart des chauffeurs scolaires ne gagnent toutefois que 20 000 $ par année et «dans la plupart des régions, ils n'ont pas de régime de retraite ni d'assurance collective», raconte M. Gauley.

Il fut un temps où le transport des élèves permettait aux chauffeurs de gagner leur vie raisonnablement, mais plus maintenant. «Comme dans tous les domaines, il y a eu des réductions. Ça paraît anodin, mais dans les régions, sur l'heure du midi, à peu près tout le monde allait dîner chez lui. Aujourd'hui, il n'y a plus un enfant qui est voyagé en autobus pour aller dîner. Ils restent à l'école. Les voyages ont été coupés. On se souvient des pressions que les enseignants ont faites pour les sorties scolaires. Les budgets ont été coupés», résume-t-il.

«Ça fait une vingtaine d'années qu'on travaille pour faire reconnaître notre métier», dit-il. Le taux horaire dont auraient besoin les chauffeurs d'autobus scolaires devraient être au moins de 19,74 $, estime la FEESP en se basant sur une étude réalisée en 2015 conjointement par le gouvernement et les associations de transporteurs.



À gauche, Paul Lavergne, président du Conseil central du Cœur-du-Québec CSN et Stephen P. Gauley, président du STS. —PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«On aimerait avoir un décret pour établir les normes minimales au niveau du transport scolaire basé sur les salaires issus du rapport», indique M. Gauley et «rencontrer le ministre pour voir ce qui va arriver.»

M. Gauley rappelle que les chauffeurs d'autobus scolaires travaillent à heures coupées.

En avril, les exécutifs des 62 syndicats affiliés à la FEESP—CSN établiront quelles seront les prochaines phases de la démarche. «La grande majorité de nos syndicats vont avoir à renouveler leur convention collective et les commissions scolaires vont négocier avec les transporteurs. On pense que c'est un moment opportun», indique M. Gauley.

«C'est un dossier qui traîne en longueur», déplore Paul Lavergne, président du Conseil central du Cœur-du-Québec CSN, «parce que le gouvernement, même s'il a reconnu un certain nombre de choses, est lent à agir».

M. Gauley indique que cette situation occasionne des problèmes de recrutement et tient à préciser que les chauffeurs d'autobus scolaires ne sont pas tous des retraités. «Et puis tout le monde n'est pas prêt à entendre 48 jeunes en arrière, qui crient. Il faut garder une certaine discipline dans l'autobus, tout ça en étant sur la route», fait-il valoir.

ON VIDE LA COUR!
NOS 2016 SONT PLUS ACCESSIBLES QUE JAMAIS!
3e CHANCE AU CRÉDIT
JEEP CHEROKEE 2016 À PARTIR DE 64 $ /SEMAINE*
JEEP RENEGADE 2016 À PARTIR DE 76 $ /SEMAINE*
CHRYSLER 200 2016 À PARTIR DE 73 $ /SEMAINE*
DODGE JOURNEY 2016 À PARTIR DE 69 $ /SEMAINE*
* Des conditions s'appliquent. Voir les détails en concession.
BERNIERCRÊPEAU
CHRYSLER Jeep DODGE RAM FIAT
BERNIERCREPEAU.COM
3100, boul. Saint-Jean, Trois-Rivières - 819 377-3077

ÉTAT LAMENTABLE DU LAC SAINT-PIERRE

Les maires lancent un appel à l'action

BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les maires des municipalités riveraines du lac Saint-Pierre se sont rencontrés pour la toute première fois, mardi, afin de faire le point sur l'état lamentable du lac Saint-Pierre et exercer un leadership politique visant à prendre les moyens pour remédier au plus vite à la situation.

La rencontre a été initiée par les villes de Trois-Rivières et de Sorel-Tracy dans le cadre des activités de la Table de concertation régionale (TCR) du lac Saint-Pierre qui représente 5 MRC et 53 organismes du milieu.

Treize maires étaient présents, dont ceux de Trois-Rivières, Bécancour et Louiseville, et la rencontre a donné lieu à un consensus immédiat. «Le premier problème qui a été identifié est celui de l'agriculture», résume le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque.

Lorsque les récoltes sont terminées à l'automne, dit-il, les terres riveraines du lac Saint-Pierre sont laissées à nu. «Différentes études ont démontré que cette pratique nuit à la fraie des poissons du lac Saint-Pierre», explique le maire. C'est que les œufs de plusieurs espèces de poissons doivent se coller à la végétation pour pouvoir éclore, explique-t-il. Or, avec les apports d'engrais et de pesticides provenant des terres agricoles qui sont lessivées dans le fleuve, la végétation sous-fluviale est détruite et les poissons n'ont nulle part où se reproduire. «C'est un impact majeur», souligne le maire.

«Il faut demander aux quatre ministères concernés, Agriculture, Faune, Affaires municipales et Transports, de se rencontrer le plus tôt possible pour analyser la situation»

«Tout le monde est d'accord sur le fait qu'il y a un problème et qu'il faut trouver des solutions et parmi ces solutions, c'est de transformer ces terres et y faire une autre sorte d'agriculture», dit-il, qui aurait peu d'impacts sur la faune.

«On s'est rendu compte que la TCR a demandé une rencontre avec les ministères pour arriver à une solution par rapport à ce problème», dit le maire Lévesque, «mais pas de son, pas d'image», déplore-t-il. «C'est une structure qui a été créée par le gouvernement. On doit être à l'écoute et avoir le respect des gens quand ils demandent une rencontre», fait-il valoir.

«On a un certain problème de bureaucratie», constate aussi le maire de Bécancour, Jean-Guy Dubois. «Plusieurs ministères sont concernés par la qualité du lac Saint-Pierre. Toute l'eau qu'on boit à Bécancour vient du fleuve Saint-Laurent, du lac Saint-Pierre qui est une sorte de filtre pour la qualité de l'eau du fleuve. Or, on voit ce qui se passe avec la perchaude qui représente l'indice de référence pour établir la qualité du lac. Ça fait cinq ans qu'il y a un moratoire sur la perchaude parce que le lac Saint-Pierre n'est pas en très bon état», illustre-t-il.

Cette rencontre doit donc être accordée au TCR du lac Saint-Pierre et des solutions mises de l'avant au plus vite, plaident les maires.

«Il faut demander aux quatre ministères concernés, Agriculture, Faune, Affaires municipales et Transports, de se rencontrer le plus tôt possible pour analyser la situation», plaide le maire Dubois.

L'idée n'est pas de nuire à l'agriculture, assurent les maires, mais de faire autrement afin d'assurer la santé du lac Saint-Pierre. Comme le fait d'ailleurs valoir le maire de Louiseville, Yvon Deshaies, la situation est délicate. «Les agriculteurs sont tout de même ceux qui nous nourrissent et on ne mord pas la main de celui qui nous nourrit», plaide-t-il.

Malgré tout, le maire Deshaies reconnaît qu'il faut agir. «Il faut que les ministères se parlent», dit-il.

M. Deshaies remarque que la santé du lac Saint-Pierre a beaucoup décliné depuis sa jeunesse. «Avant, il y avait le Canton, à Yamachiche, la plage Auger, à Pointe-du-Lac et le banc de sable, entre Maskinongé et Louiseville. Les gens s'y arrêtaient et s'y baignaient», se souvient-il. C'était il y a 45 ans. «Il n'y a plus rien maintenant. Même à l'île Saint-Quentin, il n'est pas toujours possible de se baigner quand la qualité de l'eau n'est pas bonne», dit-il.

«Présentement, il y a 5000 hectares (sur les rives du lac Saint-Pierre) qui sont utilisés pour la culture du maïs et du soja», indique le maire Lévesque.

Ce dernier propose que si les changements souhaités à l'agriculture riveraine du fleuve pénalisent financièrement les agriculteurs, le gouvernement devrait «être au rendez-vous pour les subventionner ou faire la transition», dit-il. Une rencontre est prévue au printemps pour poursuivre la mobilisation.



PROTECTION DE L'EAU POTABLE ET LES HYDROCARBURES

La Ville de Nicolet veut légiférer

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

NICOLET — Lors de la dernière assemblée publique, le conseiller municipal de Nicolet, Stéphane Biron, a donné avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement relatif à l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la Ville.

«C'est important de protéger l'eau potable et que les citoyens soient à l'affût», a déclaré la mairesse Geneviève Dubois, confirmant l'unanimité du conseil à ce sujet.

Les élus ont néanmoins admis qu'ils étaient davantage en action politique, les lois du ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques ayant préséance.

Par rapport à la suggestion d'un citoyen d'installer des panneaux interdisant l'exploitation du gaz de schiste à Nicolet, tant la mairesse Dubois que son conseiller jugent ce moyen d'action prématuré.

«Notre Ville a un potentiel très faible et ce n'est pas un territoire envisagé», a fait remarquer M. Biron.

TRAVAUX ROUTIERS AU CENTRE-DU-QUÉBEC

«Les libéraux n'ont plus de crédibilité»

NICOLET (MR) — Selon le député de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, «les libéraux n'ont plus aucune crédibilité en matière de développement du réseau routier dans notre région, ayant fait depuis trop longtemps trop de promesses avec trop peu de résultats». Le représentant caquiste réagissait ainsi à la publication de la programmation des travaux routiers du Centre-du-Québec pour la période de 2017 à 2019. «Autant en ce qui concerne le prolongement de l'autoroute 30 jusqu'à Nicolet que pour le dédoublement de la 55, les libéraux se sont servis des promesses de construction de routes pour gagner des élections comme Maurice Duplessis le faisait avec la construction de ponts, à la différence que le chef de l'Union nationale a fini par réaliser certaines de ses promesses», a-t-il lancé.

«Malheureusement, cette situation perdure depuis des décennies, ce qui fait en sorte que le développement du réseau routier dans la région a souffert d'un manque réel de planification. Notre région mérite mieux que cela.»



Isolement cellulaire: une pratique en baisse dans les pénitenciers

La Presse canadienne

OTTAWA — L'ombudsman des pénitenciers fédéraux constate une forte baisse du recours à l'isolement cellulaire depuis deux ans, mais il note par contre que certains détenus sont confinés en isolement une bonne partie de la journée dans leur propre cellule plutôt que d'être envoyés «au trou».

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel, Ivan Zinger, révèle qu'au début de l'an dernier, environ 400 détenus étaient placés en isolement cellulaire chaque jour dans un pénitencier fédéral, soit environ deux fois moins qu'en 2013-2014.

Dans un rapport déposé mardi soir, l'enquêteur correctionnel indique que la durée moyenne de ces isolements cellulaires est passée de 44 jours il y a 10 ans à 26 jours l'an dernier. Le nombre d'admissions à l'isolement cellulaire l'an dernier n'a jamais été non plus aussi bas en 10 ans - et il est passé de 8321 en 2015 à 6782 en 2016.

Selon M. Zinger, cette tendance à la baisse, qui se poursuit cette année, est attribuable à un changement de mentalité chez les cadres supérieurs à Service correctionnel du Canada.

L'enquêteur correctionnel attribue aussi ce déclin au fait que des détenus sont maintenant transférés dans des unités psychiatriques.

M. Zinger déplore cependant que certains détenus, s'ils ne sont plus envoyés «au trou» à proprement parler, soient quand même confinés à leur cellule une bonne partie de la journée.

Les drones: une menace pour la sécurité publique

La Presse

OTTAWA — La prolifération de drones récréatifs dans le ciel aux quatre coins du pays est devenue une menace pour la sécurité publique. Désirant agir avant qu'une tragédie ne survienne, le ministre des Transports Marc Garneau entend serrer la vise aux propriétaires de ces objets volants.

M. Garneau annoncera aujourd'hui à l'aéroport Billy Bishop de Toronto de nouvelles règles de sécurité qui interdiront désormais de faire voler ces drones à plus de 90 mètres d'altitude et à 75 mètres de bâtiments, de véhicules ou de personnes, a appris *La Presse*. En outre, les utilisateurs ne pourront s'amuser avec ces objets dans un rayon de neuf kilomètres du centre de tout aéroport, héliport, aérodrome ou hydrobase où décollent et atterrissent des aéronefs. Enfin, il sera interdit d'utiliser ces petits appareils durant la nuit.

Le ministre Garneau confirmera l'entrée en vigueur immédiate de ces nouvelles mesures en compagnie représentants de compagnies aériennes et de pilotes, de même que des policiers de la Gendarmerie royale du Canada et du Service de police de Toronto pour illustrer l'importance d'agir dans ce domaine. La Fédération canadienne des municipalités avait aussi réclamé des mesures plus contraignantes.

«L'utilisation de ces drones récréatifs est devenue un véritable fléau. N'importe qui peut se procurer un tel drone pour quelque 350 $ chez Walmart. Il faut imposer de nouvelles règles avant qu'une tragédie ne survienne», a indiqué à *La Presse* une source gouvernementale qui a requis l'anonymat.

Ces nouvelles règles toucheront les drones récréatifs dont le poids est de 250 grammes mais n'excède pas 35 kilogrammes. Les propriétaires devront aussi inscrire leurs coordonnées sur leur drone et ils devront rester loin des espaces aériens contrôlés ou réglementés, des incendies de forêt et des zones où des premiers intervenants sont à l'oeuvre.

Toute personne qui contreviendra à ces règles de sécurité pourrait se voir imposer des amendes pouvant aller jusqu'à 3000 $. Le ministère des Transports encouragera d'ailleurs les gens à composer le 911 ou à communiquer avec les forces policières locales s'ils voient des propriétaires de drones récréatifs enfreindre ces règles.

GALA DES PYTHAGORE

L'UQTR honore sept anciens

MATHIEU LAMOTHE
mathieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — C'était soir de fête, mercredi, à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) alors que la maison d'enseignement trifluvienne a honoré sept de ses anciens étudiants dans le cadre du septième Gala des Pythagore.



L'UQTR a honoré sept de ses diplômés dans le cadre du Gala des Pythagore. Sur la photo: Guy Langevin, lauréat en arts et sciences humaines; Rémi Caron, père de Claudia Caron, lauréate dans la catégorie de la relève; Yves Lacroix, lauréat en sciences et génie; Robert Ricard, président du conseil d'administration de l'UQTR; Nicole Poirier, présidente d'honneur de l'événement; Rémy Trudel, lauréat en éducation, lettres et langues; Dr Denis Richard, lauréat en sciences de la santé; Patrick Pellerin, lauréat en sciences administratives et Robert W. Mantha, vice-recteur de l'UQTR. Le lauréat en sciences sociales, le sénateur Éric Forest n'a pu être présent et n'était pas représenté. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Les sept diplômés qui étaient les vedettes de cette cérémonie annuelle ont été sélectionnés en raison de leurs réalisations professionnelles, de la reconnaissance de leurs pairs, de leur implication dans la communauté et des liens qu'ils conservent avec leur alma mater.

En arts et sciences humaines, c'est l'artiste, commissaire indépendant et enseignant au Cégep de Trois-Rivières Guy Langevin qui a été sélectionné. Celui qui a gradué en arts plastiques en 1977 se dit très flatté de recevoir un tel honneur.

«C'est inattendu comme honneur. Je ne sais absolument pas qui a proposé mon nom! C'est une belle marque de reconnaissance de la part de l'université, d'autant plus que j'ai très peu de relations avec l'UQTR depuis que j'en suis sorti. Je n'y enseigne pas et je ne fais pas partie du milieu universitaire. C'est bien de se faire dire, 40 ans après avoir fini mon cours, que le temps et les efforts que j'ai investis dans mon travail, ça valait la peine», a-t-il confié.

Par ailleurs, cette soirée a permis à M. Langevin de se remémorer de bons souvenirs des années qu'il a passées comme étudiant à l'UQTR. Il se souvient que le pavillon du département d'arts plastiques se trouvait à l'époque au centre-ville, plus précisément sur la rue Laviolette, où l'on retrouve présentement l'édifice qui abrite le Musée québécois de culture populaire.

«Quand la fournaise partait, le pavillon tremblait! Mais on était chez nous. On était dans notre domaine. Ce pavillon, qui était un ancien couvent, avait une de ces chaleurs... La salle de dessin était dans une ancienne chapelle. C'était une belle salle. On pouvait y faire ce que l'on voulait. Nous étions gâtés», a raconté celui qui avait quitté son Chicoutimi natal pour venir étudier à Trois-Rivières, ville qu'il habite depuis ce temps.

L'ancien député et ministre Rémy Trudel est la personnalité qui a été sélectionnée dans la catégorie éducation, lettres et langues. En plus d'avoir siégé à l'Assemblée nationale de 1989 à 2003, cet homme natif de Sainte-Thècle a été notamment le recteur-fondateur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, a occupé le poste de président de la Conférence lusofrancophone de la santé et est présentement professeur à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Il a été diplômé en éducation en 1973 et en 1975. Très fier de cet honneur et d'avoir fréquenté l'UQTR, il a soutenu qu'elle n'avait rien à envier aux grandes universités du Québec.

«L'UQTR est une université qui a de l'ambition. Elle a de l'ambition à cause de son premier recteur, Gilles Boulet. [...] Elle est notamment une des premières universités en dehors de Montréal et de Québec à s'être lancée dans les sciences de la santé avec la chiropratique. Ce fut la même chose avec les départements de génie et elle forme de bons ingénieurs», a-t-il mentionné avant d'ajouter qu'elle n'est pas qu'une simple université régionale.

Du côté des sciences administratives, le président de l'entreprise Marmen, Patrick Pellerin, a été honoré. Rencontré quelques minutes avant le début de la cérémonie, il a mentionné qu'il acceptait cet honneur au nom de toute l'équipe qui a travaillé au cours des années afin que son entreprise devienne ce qu'elle est actuellement.

«Je suis ici parce que j'ai du succès. Mais si j'ai eu du succès, c'est en raison d'un travail d'équipe», a-t-il dit.

Diplômé en économique en 1984, c'est à l'UQTR, et plus précisément en fréquentant la bibliothèque, qu'il a développé une passion pour la lecture.

«J'ai découvert d'autres mondes et d'autres domaines [en lisant]», a-t-il précisé.

En sciences de la santé, c'est le directeur du Centre de recherche de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, Dr Denis Richard, qui a mérité la palme. Il a été diplômé de l'UQTR en sciences de l'activité physique en 1978.

Le président et directeur général de l'entreprise trifluvienne FAB 3R, Yves Lacroix a quant à lui été récompensé en sciences et génie. Homme impliqué à Trois-Rivières, il a gradué en génie industriel en 1987.

Absents lors de la cérémonie, le sénateur Éric Forest (récréologie, 1977) ainsi que Claudia Caron (communication sociale, 2008) ont été respectivement honorés en sciences sociales et dans la catégorie relève. La jeune femme qui travaille pour le fabricant de jouets Mattel en Californie était représentée par son père et a adressé quelques mots aux personnes présentes via Skype.

GRAND CHANGEMENT
BEL-R PORTES ET FENÊTRES
MAINTENANT DÉTAILLANT FENPLAST

Fenplast

Vos portes et vos fenêtres ont des
Fu 8% de rabais
jusqu'au 17 mars

RÉNOVERT
CRÉDIT D'IMPÔT DE 20%
JUSQU'AU 30 MARS 2017

VENEZ NOUS VOIR EN MAGASIN!
2625, rue Saint-Philippe
Trois-Rivières
Téléphone : 819 375-2237
portesetfenetresbel-r.com
Licence RBQ 8299-0532-48

BEL—R
Portes et fenêtres

RENDEZ-VOUS À L'EXPO HABITAT !
16 AU 19 MARS

LOCAL 144 INTERNATIONAL

Association Unie
Local 144

Assemblée spéciale des membres du Local 144.

Pour l'obtention d'un vote de grève dans les quatre secteurs de l'industrie.

LE JEUDI 23 MARS 2017 À 19H30

Rodeway Inn & Conference centre
3600, boul. Gene-H. Kruger,
Trois-Rivières

DEUXIÈME ÉDITION POUR TROIS-RIVIÈRES À TABLE DU 16 AU 26 MARS

L'événement gourmand de l'année

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Les amateurs de bonne bouffe pourront chasser la morosité de l'hiver en se rendant dans l'un ou l'autre des 15 restaurants participant à la deuxième édition de Trois-Rivières à table qui se déroule du 16 au 26 mars, avec la complicité de 23 producteurs.



Patrick Dupuis, président de la SDC, Yves Lévesque, maire de Trois-Rivières, Paskale Méthot, du Sushizo, Isabelle Forgues, de la Poule aux Champs, et Mathieu Lahaye, directeur général de la SDC.—PHOTO OLIVIER CROTEAU

La Société de développement commercial (SDC) du centre-ville de Trois-Rivières a procédé, mercredi, au coup d'envoi des festivités. Les restaurateurs offriront une table d'hôte trois services, au coût de 29 $, en mettant de l'avant des produits locaux.

Afin d'ajouter un défi aux chefs, chaque restaurateur devait mettre en vedette les produits de deux producteurs dans au moins deux des trois services. Cette initiative aura permis aux restaurateurs de mieux connaître l'offre locale et de développer une table d'hôte originale. Autre nouveauté: l'invitation a été lancée à des restaurateurs en dehors du centre-ville.

La liste est la suivante, avec les producteurs associés: Angéline Bar Ristorante (Le Rieur Sanglier et Café Crema), Aqua (Myco Gourmet et Vignoble Prémont), Bistro-brasserie Les Sœurs grises (Prendre Racine et Café Crema), La Maison de Débauche par le Carlito (Bou d'Ail et Les Boissons du Roy), Le Buck Pub gastronomique (Le Bedon Rond et Café Crema), Auberge du Lac St-Pierre (Multi-Ferme et Microbrasserie Le Temps d'une pinte), Le Grill (Ferme Laprodéo et Multi Eco), Le Lupin (Ferme Éthier les Fruits soleil et Les Boissons du Roy), Microbrasserie Le Temps d'une pinte (La Chouette Lapone et Les Boissons du Roy), Le Pot - Papilles et Cocktails (Poule aux Champs et Vignoble Prémont), Le Poivre Noir (Aux multiples Jardins et Vignoble Prémont), Sushizo (Couleurs de la Terre et Domaine & Vins Gélinas), Les Contrebandiers (Microbrasserie Le Temps d'une pinte et le Rieur Sanglier), Le Rouge Vin (Miel des 3R et Domaine & Vins Gélinas), et Le Troquet (Ferme des Dalles et Multi Eco).





ACCIDENT DE TRAVAIL MORTEL DE SAINT-TITE

«Le service n'a pas dévoilé quoi que ce soit»

MARTIN LAFRENIÈRE
martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

SAINT-TITE — Le rapport de la CNESST sur le décès de César Ariel Garcia Garcia sous un bâtiment de la ferme Pittet de Saint-Tite sera vraisemblablement déposé à la fin de l'été. D'ici là, la Régie des incendies Centre-Mékinac se gardera bien de commenter le dossier, elle qui affirme ne jamais avoir dit que ce drame aurait pu être évité.

Ce Guatémaltèque de 34 ans a perdu la vie le 22 février lorsqu'un bâtiment de la ferme s'est effondré. Les recherches ont duré plus de 24 heures. Les intervenants ont retrouvé le corps inanimé du travailleur de la ferme.

Le frère de la victime, Angel Garcia Garcia déclarait dans l'édition du 9 mars du *Nouvelliste* que cet accident aurait pu être évité.

«Même les pompiers et les paramédics nous l'ont dit», a dit M. Garcia lors d'une entrevue accordée à *La Voix de l'Est*.

René Tourigny, directeur de la Régie des incendies Centre-Mékinac, déclare plutôt que cette information n'a jamais été transmise à la famille de M. Garcia.

«En aucun temps, le service n'a dévoilé quoi que ce soit. J'ai parlé au directeur des opérations des paramédics et il n'a jamais dit ça. Le service d'incendie se dissocie de tout ça», a dit M. Tourigny.

M. Tourigny n'écarte pas la possibilité qu'un pompier ait pu, de façon individuelle, faire un commentaire allant dans ce sens. Il croit que cette déclaration du frère de la victime est le résultat de ragots de village.



Un bâtiment de la ferme Pittet s'est effondré le 22 février.
— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«On n'est pas des ingénieurs en infrastructure. Notre travail est de retracer la personne manquante, point à la ligne. C'est souvent du commérage, le téléphone arabe. M. Garcia ne parle pas le français. Comment veux-tu que quelqu'un lui ait dit ça? C'est quelque chose qui lui a été rapporté», ajoute M. Tourigny.

Selon le service des communications de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, il faut compter environ six mois pour conclure une enquête. L'organisme ne laisse filtrer aucune information durant l'enquête.

«Le rapport de la CNESST fera foi de tout, estime M. Tourigny. Les gens de la CNESST le commenteront et c'est là qu'on va se faire une tête.»

UNE MESSE POUR LA VICTIME

Par ailleurs, une célébration aura lieu samedi à 11 h à l'église de Saint-Tite à la mémoire de César Ariel Garcia Garcia. La messe est offerte par la famille Pittet.





LES PLUS GRANDES MARQUES
LES PLUS
PETITS PRIX
CHEZ
L'ENTREPÔT RONA



LIVRAISON GRATUITE / FINANCEMENT DISPONIBLE

ÉCONOMISEZ
150$*
À L'ACHAT DE
2 ÉLECTROMÉNAGERS
SÉLECTIONNÉS

ÉCONOMISEZ
300$*
À L'ACHAT DE
2 ÉLECTROMÉNAGERS
SÉLECTIONNÉS

MAYTAG SAMSUNG Whirlpool LG Electrolux GE APPLIANCES FRIGIDAIRE GALLERY FRIGIDAIRE BOSCH Amana

Les appareils électroménagers sont en vente uniquement dans les magasins participants. *PROMOTION : Cette offre est en vigueur jusqu'au 22 mars 2017 dans les magasins participants seulement. A l'achat de 2 électroménagers sélectionnés de même marque, sur une même facture, obtenez un rabais instantané de 150 $ sur le prix annoncé desdits électroménagers OU à l'achat de 3 électroménagers sélectionnés de même marque, sur une même facture, obtenez un rabais instantané de 300 $ sur le prix annoncé desdits électroménagers, et qui sera déduit a la caisse au moment de l'achat. Applicable seulement sur les réfrigérateurs, lave-vaisselle, cuisinières, fours encastres, surfaces de cuisson et micro-ondes avec hotte intégrée. Marques et modèles sélectionnés. Les produits de buanderie et les petits électroménagers ne sont pas éligibles au rabais. S'applique sur la marchandise achetée par paiement comptant, carte de débit ou crédit et en magasin seulement. Les commandes spéciales, les produits discontinues, les achats portes au compte d'un client et les achats effectués par des clients ayant une entente contractuelle spécifique avec votre magasin participant ou a titre d'entrepreneur ou constructeur ne sont pas admissibles au rabais. Ne s'applique pas aux achats faits antérieurement ni aux mises de côté. L'offre est non monnayable. Ne peut être combinée a aucune autre offre. Certaines conditions s'appliquent. Renseignements chez les magasins participants. LIVRAISON GRATUITE : Cette offre est d'une durée limitée. Elle inclut la livraison dans un rayon de 50 km du magasin participant et l'installation de base d'un maximum de 4 appareils électroménagers, soit la mise à niveau et le branchement des laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et cuisinières, le cas échéant, et la reprise des anciens appareils électroménagers basée sur le concept de « 1 appareil récupéré équivaut à 1 appareil livré », pour un maximum de 4 appareils électroménagers livrés/récupérés. Ne comprend aucune menuiserie, plomberie, fixation sur mur ni branchement d'appareil au gaz. La reprise d'anciens électroménagers s'applique seulement si le client est propriétaire de ces électroménagers. Le client doit assurer un passage sécuritaire au personnel de livraison. Les rebuts relatifs aux électroménagers livrés seront pris en charge par notre équipe. Le délai de livraison variera selon les régions, les magasins et les modèles. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Informez-vous auprès de votre magasin participant pour connaître les détails et vous assurer de la disponibilité de ce service dans votre secteur. La promotion peut prendre fin à n'importe quel moment. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasins. **Conditions du programme de financement** : Éligibilité sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement sans préavis. L'offre de financement est accessible par l'entremise d'une carte de crédit RONA, Réno-Dépôt, RONA VISA Desjardins et toutes autres cartes de crédit émises par la Fédération (« la carte »). Détails en magasin ou à **ronavantages.ca**.

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER** Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Tempête politique

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



La tempête des derniers jours a frappé de plein fouet plusieurs régions du Québec. Mais c'est peut-être à l'Assemblée nationale qu'elle aura frappé le plus fort. Pour qu'on en vienne à faire une tempête à cause d'une tempête, fallait que ce soit sérieux. Que retenir de cet épisode? Qu'il est temps de faire un sérieux examen de conscience sur la gestion de crise et sur le niveau de préparation pour faire face à de telles situations.

Quelqu'un m'aurait dit qu'un jour j'écrirais un éditorial sur une tempête de neige et je lui aurais ri en pleine figure.

Bon d'accord, ce n'est pas vraiment sur la tempête en tant que telle, mais sur les tristes conséquences qu'elle a eues. Des accidents et des pertes de vies humaines, certes, mais surtout le dramatique constat selon lequel on n'était pas prêt pour faire face à une telle tempête.

Une tempête de neige, chez nous, ça n'a rien d'inhabituel. Une grosse tempête, comme celle des deux derniers jours, mérite certainement qu'on y accorde un peu d'attention. Qu'on s'y prépare adéquatement. Qu'on s'assure que nos mécanismes d'interventions d'urgence fonctionnent.

Il n'est pas normal que des centaines de personnes restent coincées pendant deux, quatre, six ou même douze heures sur l'autoroute 13, en plein coeur de Montréal. On n'est pas dans le fin fond des Laurentides, de la Beauce ou du Pontiac. On parle ici de l'autoroute 13, pas tellement loin de l'aéroport de Dorval.

Il y a eu mercredi de déplorables dérapages à l'Assemblée nationale, alors que tout le monde cherchait un ou des coupables. D'abord, la partisanerie de bas étage s'est rapidement emparée des chefs des partis d'opposition. François Legault qui va dire que le grand responsable du fiasco du déploiement des mesures d'urgence était nul autre que le premier ministre lui-même. On nage en plein délire. Certes, la situation était sérieuse et elle démontre clairement qu'il y a eu des problèmes de coordination et de communication. Mais de là à tenir le premier ministre pour responsable, ça dépasse l'entendement. La récupération politique des événements, par les représentants des partis d'opposition, était déplacée.

Ensuite, on nageait en pleine confusion dans les explications fournies tour à tour par les ministres Laurent Lessard et Martin Coiteux. Ajoutons à cela la stupeur et le mécontentement du premier ministre, la détermination du maire de Montréal, l'acharnement des journalistes et on avait cette fois une nouvelle crise à gérer, après, disons-le, l'échec lamentable dans la gestion de la véritable situation d'urgence.

Il n'est pas normal, au Québec, qu'on se retrouve dans une telle situation. Cette tempête, on l'avait vue venir. Il aurait fallu s'assurer que les cellules de crise fonctionnent et que les ressources sur le terrain puissent être déployées rapidement et efficacement. On a des plans d'urgence pour à peu près tout ici, que ce soit pour des virus comme Zika ou Ebola, pour un accident à la centrale nucléaire, pour un barrage qui cède. On fait des simulations pour des écrasements d'avion à Trois-Rivières, pour des fuites de produits toxiques dans certaines institutions. On est prêt pour beaucoup de choses mais visiblement pas pour une vraie grosse tempête de neige.

Il y a certainement des questionnements à faire, sur ce qui a marché mais surtout sur ce qui n'a pas fonctionné. Comment modifier les procédures pour coordonner et rendre efficaces les interventions sur le terrain? Comment s'assurer que la communication soit optimale entre le politique et les services d'urgence concernés? Comment rassurer la population et lui indiquer quoi faire en pareil cas?

Grosse commande pour les ministres, les maires et les fonctionnaires responsables. La tempête n'est peut-être pas finie...

Écrivez-nous

Écrivez-nous à
opinions@lenouvelliste.qc.ca

Pour être publié dans le journal ou sur notre site Web **opinions.lenouvelliste.ca** votre commentaire doit être court et accompagné de votre nom, de votre adresse et de votre numéro de téléphone.



MON CLIN D'ŒIL **STÉPHANE LAPORTE** *Collaboration spéciale*

Avis à tous ceux qui sont encore pris sur l'autoroute 13, le premier ministre va venir se faire photographier avec vous bientôt.

CARREFOUR DES LECTEURS

À propos de l'«aide à mourir»...

Honte à tous ceux qui osent prétendre connaître la pensée des autres et ainsi deviennent experts à évaluer leur «qualité de vie». Je veux m'exprimer sur «l'aide à mourir» galvaudée à toutes les sauces de notre système de justice juxtaposé au système de santé.

Au départ, pourquoi aucun de ces experts ne prononce-t-il jamais le mot «euthanasie»? C'est bien simple, pour ne pas avoir à assumer la responsabilité de ce qu'ils n'ont jamais dit. C'est pourquoi ces experts ont tous eu l'art de nous «dorer la pilule». Comment?

Premièrement, en exploitant nos émotions et en valorisant leur ego nous faisant croire à une générosité que je qualifie d'indécente.

Deuxièmement, leur pseudo empathie révèle en fait un égocentrisme déroutant, et je suis polie.

Troisièmement, la vraie question à se poser: à qui cela rapporte? Non seulement financièrement, mais aussi émotionnellement et douloureusement. Qui, au juste, voulons-nous soulager de ses souffrances?

Je vous suggère de lire la définition de l'euthanasie dans différents dictionnaires. Aucun n'utilise l'expression «l'aide à mourir» qui, moins brutale, nous apparaît plus douce, voire presque gentille!

On nous dit qu'il faut être de son temps, qu'il faut évoluer. D'accord, encore faut-il que l'évolution soit bonne, au moins meilleure.

Je souhaite distinguer deux éléments:

> Les directives médicales anticipées nous permettent de choisir entre accepter ou refuser des traitements dans des situations précises. Par exemple, j'ai le droit de refuser la RCR, ou encore la dialyse.

> L'euthanasie (qui n'est pas un traitement), c'est autoriser une personne habilitée à poser un geste qui fera cesser la vie d'un être humain ou d'un animal. Par exemple, donner une ou des injections létales.

Mon propos peut sembler brutal. Cependant, il est clair que chacun peut comprendre la différence entre ne plus vouloir être traité et vouloir être euthanasié. Il est essentiel d'utiliser des bons mots, des vrais mots, des mots francs qui exposent la réalité, si pénible soit-elle. La connaissance est primordiale pour respecter notre liberté de choisir ce qui est bien pour soi.

Encore aujourd'hui, face à la démence de type Alzheimer, nos connaissances sont encore minimes et le vécu des personnes atteintes n'est pas reconnu comme il se devrait. Notre volonté devrait être axée sur le chemin à parcourir plutôt que sur la fin de route. J'ai 69 ans et je parcours encore les chemins de la vie.

Je ne demande à personne de partager mon opinion. Je souhaite seulement qu'on réfléchisse en toute connaissance de cause.

Jocelyne Martel
Shawinigan

CARREFOUR DES LECTEURS

Régie du logement: deux poids, deux mesures

Le 26 mars 2014, j'ai signé un bail pour la prise de possession d'un logement le 1er mai. Je n'ai jamais pu l'habiter puisque les travaux de rénovation en cours étaient arrêtés. J'avais payé le loyer et engagé des frais.

Deux mois plus tard et après avoir fait plusieurs démarches auprès du propriétaire sans aucune explication de sa part, j'ai expliqué ma situation au représentant de la Régie du logement, qui m'a dit de me trouver un autre loyer.

Deux ans plus tard…

Je reçois enfin mon avis d'audience où il est bien spécifié d'avoir toutes les pièces justificatives en main sinon ma cause serait tout simplement rejetée.

Quant au représentant du propriétaire, il s'est présenté sans aucun document en disant qu'il n'avait pas eu le temps de tout rassembler. Pourtant, il avait eu les mêmes délais que moi pour se préparer.

Après plusieurs heures d'attente, la juge a reporté l'audience en se basant sur le fait qu'il se faisait tard, que c'avait été une grosse journée tout en spécifiant qu'elle ne se basait pas sur le fait que le propriétaire n'avait pas ses papiers!

Si elle avait appliqué les consignes, ça n'aurait pris que quelques minutes pour statuer sur le dossier.

Si je m'étais présenté les mains vides comme ce fut le cas du représentant du propriétaire, il y a sûrement de fortes chances que ma cause aurait été rejetée en cinq minutes.

On est en mars 2017, plus de trois ans depuis le début de cette saga. J'ai attendu deux ans pour avoir une première audience, et je suis maintenant en attente d'en avoir une deuxième. Ont-ils espoir que j'abandonne?

Et après, vais-je réussir à me faire rembourser tous les frais encourus? Je crois sincèrement qu'ils essaient de nous avoir à l'usure. Combien nous coûtent, à nous contribuables, toutes ces audiences reportées parce qu'on n'applique pas les mêmes mesures pour tous?

François Laquerre
Bécancour

L'anarchiste des itinérants

Je ne sais pour vous. Mais moi, si un anarchiste se mêle de venir en aide aux itinérants, je l'implore d'au moins garder ses convictions pour lui.

Voilà en tout cas la pensée qui m'est venue à l'esprit quand j'ai lu, le samedi 11 mars dernier, le texte de Paule Vermot-Desroches au sujet du désistement d'Adis Simidzija de la course à la mairie de Trois-Rivières. Car l'homme qui travaille avec lesdits itinérants déclare être anarchiste.

Non pas qu'il soit interdit de se payer le luxe de ne croire en rien ni en personne et de penser qu'aucun engagement ne soit valable. Mais est-il pertinent de l'afficher auprès de ces pauvres mendiants qui, confusément, sont en quelque sorte en quête d'espoir?

Quoi qu'il en soit, s'il est une locution que moi, j'ai un jour retenue au visionnement d'un film, c'est bien celle-là: «l'espoir fait vivre».

C'était dans les années 70 et le film (italien) avait le plus long titre du monde: *Le destin insolite dans les flots bleus de l'été*. Une œuvre de Lina Wertmuller.

Deux naufragés souhaitaient qu'on vienne à leur secours: une femme et un homme. Tandis que la première s'affolait, l'homme se montrait zen avec sa locution d'à-propos: «l'espoir fait vivre».

C'est ce même espoir qui, nul doute, fait vivre que je tente inconsciemment – et souvent concrètement avec quelques pièces ou de chaudes paroles – de transmettre parfois en croisant dans la rue celles et ceux qui vivent dans la mendicité.

Croyant – sans doute un peu naïvement – qu'il y a sûrement dans la vie de l'espace pour s'épanouir, être autonome; s'affranchir de ses dépendances et de ses lubies.

J'ajouterais que même le plus célèbre des voyageurs sans bagage de la littérature, Rimbaud (dont Mallarmé dira que c'était un «passant considérable»), était toujours armé d'une conviction qui, elle aussi, était considérable…

Quelle était-elle?

Changer la vie!

Réjean Martin
Trois-Rivières



Gabriel Nadeau-Dubois fait une entrée remarquée sur la scène politique québécoise. Les prochains mois risquent d'être plutôt intéressants, selon l'auteur de cette lettre. — PHOTO: LA PRESSE

Le nouveau joueur qu'il faudra surveiller

Vous savez que j'aime toujours commenter l'actualité politique à tous les niveaux. Je profite donc de cette belle occasion que m'offre le p'tit nouveau sur la scène politique. Le désistement du Parti québécois en faveur de Québec solidaire, soi-disant par convergence, dans la circonscription de Gouin donne une passe gratuite à Gabriel Nadeau-Dubois pour entrer à l'Assemblée nationale et devenir également co-porte-parole de QS, ce qui le propulsera à l'avant-scène médiatique. Nul doute qu'il saura en profiter avec toute l'assurance qu'il démontre et un certain dédain pour la classe politique actuelle.

C'est un vent de jeunesse et d'enthousiasme à QS, qui depuis sa fondation était porté à bout de bras par une sorte de mère Teresa qui *surfait* sur une vague de sympathie depuis la marche des femmes.

C'est avec fracas qu'il a fait son entrée sur la scène politique. En guise de remerciement au PQ, pour cette faveur, il accuse ce dernier, au même titre que le Parti libéral, d'avoir «trahi le Québec» depuis 30 ans. Il ajoute même ne pas partager les valeurs du parti. Un sans-gêne qui laisse présager des échanges musclés, car il dit vouloir bousculer la classe politique. Je crois que ce ne sera pas si mauvais en soi, car nous sommes présentement dans un état de stagnation assez lamentable avec le parti au pouvoir.

On n'a pas fini de le voir et surtout de l'entendre. Comme Justin Trudeau, il a le physique de l'emploi. Serait-il lui aussi «le Messie tant attendu», mais pour le Québec cette fois? Plus jeune que Justin, les femmes de tous âges le trouvent mignon et il a une assurance vaniteuse nous dit Denise Bombardier; un atout non négligeable auprès de la gent féminine dont une grande majorité est apolitique.

Nous n'avions qu'à voir les regards attendrissants de Julie Le Breton à *Tout le monde en parle* pour le comprendre. Comme Justin, il a une partie des médias (de gauche dans son cas) qui lui est acquise, car il adore les «*shows* télévisuels». Nous avons pu le constater à *Tout le monde en parle* encore une fois, dimanche soir, alors que Guy A. Lepage et son fou du roi lui ont fait une entrevue des plus complaisantes, nous privant de le voir sous son vrai jour.

Comme Justin, il s'enivre du parfum du populisme – ou devrais-je dire du narcissisme. La différence entre les deux c'est qu'avec le jeune Gabriel, on sait ce qu'il pense alors que Justin est un fédéraliste radical qui se cache derrière de longues phrases creuses et soporifiques qui ne disent jamais rien. Gabriel, lui, est un vrai séparatiste, affirmant haut et fort, comme le PQ d'ailleurs, que le Québec n'ira jamais nulle part avec le pacte constitutionnel, auquel nous n'avons jamais adhéré et duquel nous sommes les prisonniers depuis 150 ans déjà.

Une majorité des gens le savent également mais… s'en accommodent.

La question qu'on peut se poser: Quel sera son point de vue sur la protection de la langue française, l'identité, l'immigration à haute échelle, les accommodements, l'intégration, la laïcité et la défense de nos valeurs? On sait déjà qu'il est contre le repli identitaire du PQ. Serait-il, comme notre ineffable premier ministre Couillard, un adepte du multiculturalisme, le véhicule tout-terrain pour se faire du capital politique? Il dit vouloir mettre l'accent sur les gens des communautés culturelles pour dénicher des candidats en vue de la prochaine élection. Mais tous les partis tiennent déjà ce discours.

Sera-t-il vraiment un atout pour QS? Il ne craint pas d'écorcher ceux qui ne pensent pas comme lui. «Je ne suis pas là pour plaire à tout le monde», dit-il. Il remplace une icône qui, bien que dirigeant un parti marginal, était une grande démocrate, qui tout en disant ce qu'elle pensait faisait preuve d'une grande humilité.

Les prochains mois devraient être plutôt intéressants avec ce nouveau joueur sur l'échiquier qui n'acceptera jamais de se laisser «damer le pion».

Gaston Bouffard
Shawinigan

UQTR Université du Québec à Trois-Rivières

CAMPUS EXPRESS

CONTENU PRODUIT ET ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES COMMUNICATIONS, LE BUREAU DES DIPLÔMÉS ET LA FONDATION DE L'UQTR (PUBLIREPORTAGE).

VIOLENCES COMMISES AU NOM DE L'HONNEUR : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR

› Rédaction : Françoise Descoteaux

Au cours des dernières années, des violences basées sur l'honneur ont fait surface au sein de la société québécoise. Peu sensibilisés envers ce phénomène, les services sociaux de la province ont été amenés à s'interroger sur la façon d'aider au mieux les filles et les femmes qui en sont victimes. Travaillant en collaboration avec ces organismes, la professeure en psychoéducation Estibaliz Jimenez, de l'UQTR, mène un projet de recherche visant à comprendre les défis de dépistage et d'intervention auprès des victimes de violences basées sur l'honneur.

« Ce type de violence survient notamment à l'intérieur de familles immigrantes, souvent aux prises avec des conflits intergénérationnels. Les pays d'origine et la religion d'appartenance de ces familles peuvent varier. Les milieux d'intervention doivent donc tenir compte de cette réalité multiculturelle. La réadaptation et la réinsertion des victimes s'avèrent aussi extrêmement difficiles, car ces dernières n'ont que leur famille et leur communauté comme points de repère », constate Mme Jimenez.



La professeure Estibaliz Jimenez (psychoéducation, UQTR).

La chercheuse s'intéresse tout particulièrement au dépistage des violences basées sur l'honneur et aux méthodes d'intervention. « Il faut aider les intervenants sociaux à reconnaître les signaux associés à ce type de violence, à en estimer les risques et à prendre les mesures appropriées. Ces démarches se feront dans le respect des cultures, sans toutefois tolérer la violence. Déjà, des grilles d'évaluation et d'intervention ont été bâties pour les milieux sociaux. Nous souhaitons maintenant mesurer leur utilité et leur efficacité », explique la professeure Jimenez.

Pour mieux comprendre les victimes et leur famille, Mme Jimenez se penche également sur leur parcours migratoire (intégration au sein de la communauté d'accueil, conflits intergénérationnels, chocs interculturels, etc.). En collaboration avec d'autres chercheurs, elle examine aussi les trajectoires de victimisation et de recherche d'aide des filles et des femmes violentées.

« De nombreux intervenants des milieux sociaux, à la grandeur du Québec, ont accepté de partager leurs expériences avec nous, afin d'enrichir nos recherches. En contrepartie, nous leur livrons les résultats de nos travaux, contribuant ainsi à l'avancement des pratiques », d'ajouter la chercheuse. ■

VIOLENCES BASÉES SUR L'HONNEUR :

- crime planifié, commis notamment envers une femme par des membres de sa famille ou de sa communauté
- la victime est punie pour avoir déshonoré la famille ou la communauté
- violence physique, psychologique, verbale, sexuelle et économique
- les agresseurs n'ont pas de remords, car ils se considèrent victimes du comportement de la femme

PORTRAIT D'UNE DIPLÔMÉE : CHANTAL TRÉPANIER

› Rédaction : Marie-France Turcotte

Le Bureau des diplômés est fier de vous présenter Chantal Trépanier, diplômée au baccalauréat d'enseignement en arts plastiques (1984) ainsi qu'à la maîtrise en éducation (1989).

Chantal Trépanier est la présidente-directrice générale de SIM/COGNIBOX, une entreprise shawiniganaise embauchant plus d'une centaine d'employés. En croissance continue depuis 17 ans, SIM/COGNIBOX sert plus de 10 000 clients répartis dans 30 pays. L'entreprise dispense annuellement plus de 5 000 formations, présentielles ou en ligne, en santé et sécurité au travail pour différentes compagnies et sous-traitants. D'autre part, en plus d'être le plus important formateur au Québec, SIM a développé une solution informatique de niveau mondial, COGNIBOX, destinée à la gestion de la sous-traitance.

Guidée par la devise « C'est ensemble qu'on peut faire la différence », Mme Trépanier s'implique activement dans son milieu. À Shawinigan, elle siège actuellement sur le comité du Fonds local d'investissement (FLI), au conseil d'administration du Digihub et elle est mentor pour la cellule de mentorat. Parmi les fondateurs du partenariat économique GROUPÉ, elle siège actuellement sur le CA de GROUPÉ en plus d'être « leader » de la Table TI. Mme Trépanier est aussi administratrice sur le CA du CRIQ. De surcroît, elle fut membre en 2014 et 2015 du comité consultatif sur l'entrepreneuriat au Québec INNOVER-AGIR porté par la Caisse de dépôt et placement du Québec.



Photo : Geneviève Trudel

En plus des multiples mentions d'honneur remportées par la compagnie, Chantal Trépanier a également mérité à titre personnel le prix « PDG de l'année Investissement Québec » en 2015 et fut lauréate du prix « Femmes d'affaires du Québec », dans la catégorie grande entreprise, en 2013. ■

BENOIT A DONNÉ

› Rédaction : Valérie Baril-Sabourin

La Fondation de l'UQTR tient à remercier et à souligner la généreuse contribution de Benoit Séguin. Étant employé de l'UQTR depuis plus de 25 ans, il contribue pour sa Fondation depuis maintenant 23 ans.

C'est grâce à de fidèles donateurs comme lui, que la Fondation peut soutenir quotidiennement le développement de l'UQTR en offrant de nombreuses bourses aux étudiants, en soutenant leurs projets en favorisant l'avancement des connaissances à travers notre soutien à la recherche et en contribuant à l'acquisition d'infrastructures et d'équipements de pointe.

« Je m'estime très privilégié d'avoir passé l'essentiel de mon parcours professionnel dans un environnement aussi stimulant que celui de l'UQTR. C'est un milieu en perpétuelle effervescence où nous avons la chance de côtoyer au quotidien des jeunes d'ici et d'ailleurs, qui ont soif d'apprendre. La richesse des expériences, des projets et des rencontres au fil des ans ont contribué à développer chez moi un fort sentiment d'appartenance envers l'Université qui fait en sorte qu'aujourd'hui encore, le plaisir d'y œuvrer demeure toujours bien présent ». ■



Photo : Annie Brien

Benoit Séguin, directeur du Service de la bibliothèque de l'UQTR et philanthrope.

UQTR Université du Québec à Trois-Rivières
Service des communications
819 376-5011
www.uqtr.ca

Fier diplômé Bureau des diplômés
819 376-5151
diplome@uqtr.ca
www.uqtr.ca/diplome
www.facebook.com/diplomesuqtr

FONDATION UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
819 376-5134
fondation.uqtr@uqtr.ca
www.uqtr.ca/fondation
www.facebook.com/fondationuqtr



LE PROJET DE BIORAFFINERIE À LA TUQUE SOULÈVE AUSSI DES INQUIÉTUDES

«Le panier de fibre en Mauricie n'est pas infini»



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Le projet de bioraffinerie de Bioénergie La Tuque en fait rêver plus d'un dans le Haut Saint-Maurice, mais le projet de près d'un milliard de dollars amène aussi son lot d'inquiétudes, notamment chez les dirigeants de l'usine WestRock à La Tuque. L'approvisionnement en fibre est au cœur de ces inquiétudes.



Pierre Pacarar, directeur de l'usine WestRock à La Tuque.
— PHOTO: AUDREY TREMBLAY

«C'est certain qu'un projet comme celui-là est intéressant pour une communauté étant donné son envergure. Par contre, pour nous il y a des points d'inquiétudes face à un projet aussi important. Il va être basé surtout au niveau de la fibre et contrairement à ce que l'on peut penser, le panier de fibre en Mauricie n'est pas infini. Donc on a des inquiétudes face à ça», a affirmé le directeur de l'usine WestRock de La Tuque, Pierre Pacarar.

Ce dernier suit avec intérêt le développement du projet, notamment les études de faisabilité en cours. Études auxquelles il aimerait bien pouvoir participer.

«C'est certain qu'on va avoir un intérêt de ce côté-là. […] On a été invité à y participer à certains égards, mais c'est en développement. C'est un peu prématuré de me prononcer là-dessus», a-t-il souligné.

La création de quelque 500 emplois pourrait également amener un casse-tête, mais rien d'aussi préoccupant que l'approvisionnement en fibres.

«En Haute-Mauricie, notre capacité d'attraction et de rétention d'employés est toujours un sujet d'importance», commente Pierre Pacarar.

Il en sait quelque chose, l'usine de La Tuque a remplacé au-delà de 60 % de sa main-d'œuvre dans les 10 dernières années.

«C'est certain que l'arrivée d'une nouvelle entreprise qui amènerait 500 emplois est un point d'inquiétude. Si ça devait se faire, on aura à vivre avec, mais ce n'est vraiment pas le point principal de nos inquiétudes», assure-t-il.

Rappelons que le projet de bioraffinerie vise la production de diesel renouvelable à partir de la conversion de résidus de coupes forestières. On estime qu'entre 650 000 et 1,2 million de tonnes métriques de résidus de coupes issus de la région de la Haute-Mauricie pourraient être valorisés dans cette usine.

Un projet de près d'un milliard de dollars qui pourrait créer des centaines d'emplois. L'objectif à court terme est d'aménager et d'exploiter une usine de démonstration aux alentours de 2020, et une usine de taille commerciale en 2023.

En début d'année, Bioénergie La Tuque a annoncé que Neste Corporation, un des leaders mondiaux dans le secteur des carburants renouvelables, s'impliquerait dans le dossier.

Ils avaient annoncé une entente de partenariat de recherche et développement dont l'objectif principal est d'étudier la faisabilité de produire des carburants renouvelables à partir de résidus forestiers à La Tuque.

VIRAGE SANTÉ POUR FAMILIPRIX À COWANSVILLE

Dehors le chocolat et les croustilles!

Le deuxième projet pilote est prévu à Nicolet au printemps

GILBERT LEDUC
Le Soleil

Familiprix veut sortir le chocolat, les croustilles, les boissons sucrées et les produits ménagers de ses pharmacies et réduire l'espace accordé aux cosmétiques de masse pour se concentrer sur ses missions premières : conseiller les clients et vendre des médicaments.

«Plusieurs pharmaciens nous répètent depuis des années qu'ils sont tannés de vendre des *chips*», plaide le président de Familiprix, Albert Falardeau, lui-même propriétaire de pharmacies dans la région de la Chaudière-Appalaches, qui présentait, mercredi, Familiprix Santé, le nouveau segment de marché du groupe.

«Il y a une incompatibilité entre vendre une tablette de chocolat à un client et le conseiller sur le diabète en lui proposant de réduire sa consommation de sucre!» ajoute le vice-président du marketing, André Rhéaume.

«Pour nous, la santé, c'est une valeur importante. Il ne faut pas simplement le dire, il faut le démontrer», fait valoir Albert Falardeau.

Le chocolat, les croustilles et autres produits qui n'ont rien à voir avec la santé du commun des mortels ne disparaîtront pas des 335 succursales de Familiprix demain matin. Un projet pilote se mettra en branle, à compter de lundi, dans un établissement de la famille Familiprix à Cowansville, en Montérégie.

Pourquoi Cowansville? «Il s'agit d'un milieu très concurrentiel. Les autres grands joueurs de notre industrie s'y trouvent. Dans le voisinage, il y a aussi un Walmart et un Dollarama», explique André Rhéaume.

Au printemps, un deuxième projet pilote se concrétisera. À Nicolet, cette fois.

Les bonbons, les croustilles, les boissons sucrées, les produits ménagers et les articles saisonniers de toute sorte occupent généralement entre 30 % et 35 % de l'espace dans une pharmacie. Ils ne représentent que 20 % des ventes. Il est plus payant, pour un pharmacien, de vendre un contenant de Tylenol qu'une barre aux bulles Aero!

En lieu et place, le nouveau concept de Familiprix propose d'accorder un peu plus d'espace aux produits naturels, aux médicaments en vente libre et à la dermocosmétique. Les consommateurs pourront aussi consulter, en permanence, une infirmière et une nutritionniste.

La «pharmacie Familiprix du futur» n'aura rien d'un magasin à escomptes.

«On s'est fait dire, au cours de nos consultations, que toutes les pharmacies finissaient par se ressembler. On entre et on se retrouve tout de suite dans les cosmétiques. Le laboratoire se trouve toujours dans le fond du commerce», souligne André Rhéaume. Une vieille stratégie commerciale établie afin que le client achète une bouteille de shampoing en se rendant chercher ses médicaments.

«C'est pourquoi le laboratoire sera au cœur de la pharmacie et non plus dans le fond de l'établissement», précise-t-il. En entrant dans le commerce, le client aura, devant lui, le pharmacien et son équipe.

La direction de Familiprix prévoit un déploiement à grande échelle de sa «pharmacie du futur» en 2018 tout dépendant, évidemment, de la réponse des consommateurs à Cowansville et à Nicolet.

affaires

TORONTO	15 520,91 **+ 141,30**
NEW YORK	20 950,10 **+ 112,73**
S&P 500	2385,26 **+ 19,81**
PÉTROLE	$US 48,86 **$US + 1,14**
DOLLAR	¢US 75,15 **¢US + 0,99**
EURO	$CAN 1,4249 **¢CAN - 0,53**

facebook.com/lenouvelliste



GALA EDIS DE LA JEUNE CHAMBRE DE LA MAURICIE

Dévoilement des finalistes

MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La Jeune Chambre de la Mauricie vient de dévoiler ses finalistes pour la 5e édition du Gala Edis qui aura lieu le jeudi 27 avril, au Complexe Laviolette de Trois-Rivières.

Présenté par Desjardins Entreprises, le Gala Edis 2017 se veut une occasion pour les entreprises et les jeunes personnalités d'ici de démontrer à la communauté d'affaires de la Mauricie leurs succès.

«Dans chacune de nos actions, nous tentons d'encourager l'innovation, l'ambition, l'implication et la performance des jeunes entrepreneurs et professionnels de la Mauricie. Le Gala Edis vise à reconnaître et célébrer le brio de notre relève d'affaires. Les finalistes de cette année peuvent se considérer comme un modèle d'inspiration pour la relève économique de la région», commente Ghislain Gervais, président du conseil d'administration de la Jeune Chambre.

«C'est un honneur pour Desjardins Entreprises d'être partenaire du Gala Edis et de célébrer les jeunes entrepreneurs de notre région. Ces créateurs de richesse permettent le développement de son territoire et son rayonnement. Ils sont notre avenir et nous sommes fiers de pouvoir les accompagner et vivre avec eux ces beaux moments de reconnaissance», renchérit Jean-François Beaudoin, directeur général de Desjardins Entreprises Mauricie

Le Gala sera animé par Catherine Gaudreault et Raphaël Pépin, du 106,9 FM. Des capsules pour chacun des finalistes seront tournées par Cogeco TV au cours des prochains jours.

Finalistes du Gala Edis 2017

VOLET ENTREPRENEURIAT

Relève d'entreprise
- Golf Les Rivières
- Couvoir Sélect

Entreprise de l'année
- 3R Dragon
- Provisuel

Nouvelle entreprise
- Doucet + Turcotte Architectes
- Les Mauvais Perdants
- ZONE Famille

Employeur d'exception
- Groupe Bellemare
- Shalwin

Développement durable
- Construction RLR Turcotte
- Ordivert
- TreeOfUs

VOLET PERSONNALITÉ D'AFFAIRES

Personnalité d'affaires féminine de l'année
- Elizabeth Fugère
- Sandie D'Aoust
- Laurie Bellerive

Personnalité d'affaires masculine de l'année
- Jean-Philippe Martin
- Charles-Antoine Pilotte
- Roxan Turcotte

Implication dans le milieu
- Guillaume Boyer
- Caroline Doucet
- Maxim Vézina

Présidé par Benoît Marquette, conseiller en placement, vice-président, gestionnaire de portefeuille à la Financière Banque Nationale, le jury 2017 est formé de Chantale Dubois (Emploi-Québec), Geneviève Lessard (Femmessor), Karyne Beaulieu (Desjardins Entreprises), Philippe Vallières (Innovation et Développement Économique Trois-Rivières), Emma-Émilie Gélinas (Université du Québec à Trois-Rivières) et Claude Bégin (Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie). L'Institut de recherche sur les PME a contribué au développement des cahiers de candidatures et des grilles d'évaluation utilisés par le jury.

«Dans chacune de nos actions, nous tentons d'encourager l'innovation, l'ambition, l'implication et la performance des jeunes entrepreneurs et professionnels de la Mauricie»

Outre les catégories avec finalistes, des prix seront remis le soir de l'événement dont le prix Coup de cœur du public, le prix Coup de cœur du Jury, le prix Coup de cœur Communication-Marketing-ERéputation, présenté par Acolyte communication, ainsi que les prix Administrateur de l'année et Hommage à un bâtisseur remis par la Jeune Chambre.

La mise en vente des billets vient de débuter. Tous les détails se trouvent sur le site Internet de la Jeune Chambre de la Mauricie.

BRISEUR DE GRÈVE AU BUREAU DU CORONER

Le tribunal donne raison à LANEQ

MONTRÉAL (PC) — Le Tribunal administratif du travail vient de donner raison au syndicat des juristes de l'État, qui alléguait que le Bureau du coroner avait employé une salariée membre d'un autre syndicat pour remplir des tâches d'une avocate alors en grève.

Le tribunal ne blâme toutefois aucunement l'employée en question, qui n'avait fait que respecter les consignes données par l'avocate, juste avant le déclenchement de la grève. Il juge même que le geste qu'on lui reproche, à savoir d'avoir signé un accusé de réception au nom de l'avocate en grève, est «très marginal».

Toutefois, le tribunal juge qu'il appartenait à l'employeur gouvernemental de veiller au respect de la loi. Le Code du travail du Québec interdit en effet d'utiliser un employé de remplacement pour remplir les fonctions d'un salarié en grève ou en lock-out.

Dans le présent cas, l'employée de bureau travaille au Bureau du coroner, en collaboration avec une avocate membre de LANEQ (Les Avocats et notaires de l'État québécois), qui est responsable de l'accès aux documents des organismes publics et de la protection des renseignements personnels.

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.25	0.35	0.35	0.45	1,000	0.85	0.90	0.95	1.05	1.25	2.35	3.70	3.39	4.79	2.15	2.15	2.25	2.45	2.35
Banque Nationale du Canada	5,000	0.30	0.35	0.40	0.50	1,000	0.90	1.10	1.20	1.35	1.50	2.70	6.70	4.40	6.70	3.14	3.04	3.39	3.89	4.74
Banque Laurentienne	500	0.25	0.25	0.35	0.50	500	-	1.00	1.15	1.30	1.50	2.70	6.70	4.40	6.30	2.89	3.04	3.39	3.89	4.74
Banque Royale	5,000	0.25	0.35	0.35	0.45	1,000	0.80	1.10	1.20	1.30	1.55	2.70	7.00	3.14	7.00	3.14	3.04	3.65	4.39	4.64
Banque Scotia	5,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.85	1.00	1.05	1.10	1.25	2.70	6.45	4.55	6.50	3.29	3.09	3.39	3.89	4.64
TD Canada Trust	5,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.85	0.90	1.00	1.05	1.50	2.85	-	3.14	4.00	3.04	2.84	3.44	3.89	4.64
BMO Banque de Montréal	5,000	0.40	0.50	0.60	0.60	1,000	0.85	1.05	1.15	1.25	1.50	2.85	6.95	4.20	6.95	3.09	3.19	3.59	4.09	4.84
CIBC	1,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.55	0.65	0.85	1.05	1.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.70	6.95	3.14	6.35	2.84	2.79	3.39	4.09	4.79
Manulife Bank	25,000	0.60	0.65	0.65	0.80	2,500	1.15	1.40	1.60	1.70	1.90	2.70	-	4.45	3.20	3.00	2.94	2.84	2.94	2.99
FIDUCIES																				
Equity Financial Trust	10,000	0.75	1.01	1.01	1.31	5,000	1.46	1.66	1.81	1.96	2.06	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Home Trust Company-Agent	5,000	1.05	1.10	1.25	1.35	5,000	1.40	1.55	1.70	1.86	2.01	2.35	-	3.95	-	2.69	2.14	2.59	2.74	2.84
Oaken Financial	1,000	1.50	1.60	1.65	1.70	1,000	1.75	1.95	2.05	2.15	2.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Le Groupe Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.85	1.10	1.15	1.30	1.50	2.70	6.50	4.40	6.30	3.14	3.24	3.39	3.89	4.74
Fiducie Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.85	1.10	1.15	1.30	1.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.85	6.50	4.20	6.30	3.14	3.09	3.39	3.89	4.64
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r0.90	r0.90	r0.90	r1.70	r1.80	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	0.50	0.55	0.65	0.90	1.05	2.85	6.50	4.20	6.30	3.14	3.09	3.39	3.89	4.64
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.10	1.25	1.40	1.55	1.75	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 15 mars 2017, 15 h 03, par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.



RÉCOLTE TOTALE DE CANNEBERGES

Hausse de 32 % en 2016

La biodiversité favorisée par les cannebergières



MARC ROCHETTE
marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ) vient d'annoncer que la récolte totale de canneberges pour la saison 2016 a atteint 275 893 685 livres de fruits. C'est une augmentation de l'ordre de 32 % par rapport à l'année 2015 (208 millions de livres), propulsant ainsi le Québec au 2e rang mondial parmi les régions productrices après l'État du Wisconsin.

En totalité, ce sont 9502 acres qui ont été récoltés en 2016, et ce, principalement dans la région du Centre-du-Québec. «Grâce à nos connaissances acquises sur les besoins des plants et aux bonnes conditions météorologiques, nous avons enregistré un taux moyen de 29 000 livres à l'acre sur nos fermes», a mentionné le président de l'APCQ et producteur, Louis-Michel Larocque.

Quant à la récolte de canneberges biologiques, elle a connu une forte croissance, passant de 21,6 millions de livres de fruits en 2015 à 40,4 millions de livres en 2016, soit une «fulgurante augmentation» de l'ordre de 87 %. Et les superficies biologiques afficheront une forte progression au cours des prochaines années pour atteindre 31 % du total des superficies mises en production en 2018.

Par ailleurs, l'Association a rendu public *Un portrait de la faune utilisant les cannebergières du Québec*, réalisé par le Bureau d'écologie appliquée (BEA) au cours de l'année 2016.

«Nous savions que nos fermes regroupaient plusieurs espèces animales, mais nous manquions de connaissance pour déceler les espèces qui sont favorisées par l'aménagement de nos réserves et canaux d'eau à circuit fermé. L'objectif étant aussi de faire reconnaître que nos cannebergières offrent des milieux humides propices pour attirer une biodiversité des plus riches», a expliqué M. Larocque.

L'étude stipule que la plus grande richesse en espèces fauniques se retrouve dans les plus vieilles cannebergières en raison d'une juxtaposition d'habitats diversifiés et complémentaires. Les champs offrent peu de support pour la faune, à l'exception de quelques espèces. Par contre, les réservoirs, les canaux d'irrigation et les lisières boisées s'avèrent être plus fortement utilisés par la faune. Les inventaires ont permis de constater que plusieurs espèces à risque ou d'intérêt régional utilisent les cannebergières pour au moins un de leur cycle vital primordial, cela confirmant que malgré une utilisation humaine, les habitats qu'offrent les cannebergières conviennent à la faune et, dans certains cas, favorisent même des espèces rares.

«L'aménagement des réservoirs est la clé pour favoriser la diversité faunique. Avec le temps, des réservoirs conçus actuellement en tenant compte des besoins spécifiques sur le plan faunique viendraient à créer des milieux humides de qualité comme c'est le cas sur les fermes les plus anciennes», souligne Audrey Lachance, du BEA.

Plusieurs espèces d'insectes et d'amphibiens ont été documentées et ces organismes sont à la base de la chaîne alimentaire et leur présence offre des utilités diverses, dont celle d'être les proies d'autres espèces fauniques. Ainsi, les insectes nuisibles à la culture de canneberge peuvent être naturellement décimés, ce qui représente un apport indéniable en culture biologique puisque le tiers des superficies en culture de canneberges s'effectue aujourd'hui en régie biologique.

Parmi les résultats obtenus par l'installation de détecteurs, on signale la présence de chiroptères (chauves-souris) qui utilisent les cannebergières comme habitat. «Les chauves-souris sont des mammifères insectivores qui peuvent être des alliées très appréciées en milieu agricole, d'où l'importance de conserver des lisières forestières et favoriser la plantation d'arbustes ou d'arbres en pourtour des champs», précise Mme Lachance.

Outre les chauves-souris, on note plusieurs espèces d'oiseaux en déclin. La couleuvre verte, la tortue des bois et la tortue serpentine représentent des espèces vulnérables ayant élu domicile dans les cannebergières. Aussi, on y retrouve une variété d'espèces en passant du grand héron au cerf de Virginie, plusieurs variétés de grenouilles, de rainettes, de canards. Des rats musqués, marmottes, renards, et visons font notamment partie de la faune ayant adopté les cannebergières comme milieu de vie tout comme des centaines d'autres espèces.



La récolte totale de canneberges pour la saison 2016 a atteint 275 893 685 livres de fruits, propulsant ainsi le Québec au 2e rang mondial parmi les régions productrices après l'État du Wisconsin.

Pour les initiateurs de cette étude, Luc Decubber (FMIC Canneberges Bécancour) et Rémi Asselin (Canneberges des Cyprès), «plus que nous perfectionnons notre savoir sur le plan de la faune, plus nous pourrons adapter nos pratiques culturales de façon à améliorer la biodiversité sur nos fermes et favoriser la prolifération d'espèces vivant en milieu humide». À cet égard, un guide en vue d'outiller les producteurs de canneberges sur les moyens pour conserver, protéger et multiplier certaines espèces sera élaboré par le BEA et déjà plusieurs producteurs ont entrepris des démarches pour réaliser des aménagements dès l'été 2017.

Le portrait faunique a été effectué dans la région du Centre-du-Québec où l'on retrouve 85 % des acres en production au Québec. Or, 7,8 % des espèces répertoriées sur les fermes étudiées sont classées parmi les espèces à risque ou en situation précaire au Québec ou au Canada. «Ce pourcentage important démontre que les cannebergières, malgré leur vocation et conception humaine, créent et maintiennent des habitats de qualité pour les éléments les plus fragiles de la biodiversité», conclut Mme Lachance.







SOLDE Auto WEEK-END
Du 16 au 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
OFFRES SPÉCIALES SUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASION SANS EXCEPTION

CHARLES RICHARD-HAMELIN AVEC L'OSTR CE SAMEDI

Chopin à l'honneur

MARIE-JOSÉE MONTMINY
mj.montminy@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — À 27 ans, le pianiste Charles Richard-Hamelin a un parcours impressionnant. Il a mérité les honneurs de prestigieux concours internationaux et a joué au Japon, en Corée, en Italie, en Allemagne, en Pologne et au Mexique, entre autres. Samedi sur la scène de la salle Thompson, il interprétera avec l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières le *Concerto pour piano no 2* de Chopin, la pièce qui lui a valu le deuxième prix du 17e Concours Chopin à Varsovie en 2015.



Le pianiste Charles Richard Hamelin sera l'invité de l'OSTR le samedi 18 mars à la salle J.-Antonio-Thompson. — PHOTO: EMILY DING

Cette deuxième place représente la meilleure performance d'un Canadien dans l'histoire de ce concours tenu tous les cinq ans depuis 1927. Ce prix venait en couronner une série d'autres, dont l'important Prix d'Europe, conquis en 2010. Mais le natif de Joliette n'est pas du genre à énumérer ses prix pour se valoriser, ni à étaler sa scolarité.

Si la route académique de pianistes de son calibre passe par de longues années dans un conservatoire, celle de Charles Richard-Hamelin est différente. Il a étudié en musique au Cégep de Joliette avec Paul Surdulescu, qui était déjà son professeur depuis plusieurs années. Il a continué au baccalauréat à l'Université McGill avant de compléter une maîtrise à la Yale School of Music aux États-Unis. C'est par la suite qu'il s'est inscrit au Conservatoire de musique de Montréal pour étudier avec André Laplante et obtenir un Diplôme d'artiste.

«Mes parents et mon professeur m'ont toujours encouragé sans me pousser. Ils se sont assurés que j'aie une enfance normale. Il y a beaucoup de jeunes qui sont poussés très fort et qui deviennent des gens un peu étranges après!», observe-t-il.

Le pianiste identifie deux moments qui l'ont motivé à se consacrer à la musique. Au Cégep, son professeur avait remis en question son idée de lui faire apprendre la 3e sonate de Prokofiev, qu'il n'arrivait pas à maîtriser en pratiquant «seulement» une ou deux heures par jour.

Pour prouver qu'il en était capable, il a mis les bouchées doubles. «C'est là que j'ai appris à aimer ça pratiquer pour relever des défis. L'autre moment, c'est quand j'ai gagné le Prix d'Europe en 2010. Je me suis dit que peut-être que j'avais un avenir là-dedans!»

C'est aussi Paul Surdulescu qui l'a guidé dans ses premières interprétations de Chopin.

«La première pièce que j'ai jouée, c'était la *Fantaisie Impromptu*, à 13 ans. Chaque année je faisais une nouvelle pièce de Chopin. Mon professeur trouvait qu'on apprend beaucoup en jouant du Chopin quand on est jeune, et c'est vraiment de la belle musique», apprécie celui qui en sera à sa 40e interprétation du deuxième concerto de Chopin lors de sa visite à l'OSTR samedi.

«Au-delà de la musique, ce concerto représente beaucoup de souvenirs de Varsovie et du concours Chopin. Je suis le seul à avoir joué ce concerto en finale; les neuf autres ont joué le premier. Pour moi c'est un très beau concerto, très naturel. Tout se suit, tout coule tellement bien dans l'écriture», décrit-il en précisant que le deuxième mouvement est un des moments les plus inspirés de Chopin.

«J'adore Chopin et je vais en jouer toute ma vie, mais je ne me suis jamais dit: «Je vais devenir un expert de Chopin». Je voulais participer au concours, et comme je suis lauréat, je suis associé à sa musique pour toujours! C'est très correct aussi parce que je n'ai pas joué 25 % de ce qu'il a écrit pour piano», ajoute-t-il.

D'ici le 25 juin, Charles Richard-Hamelin a des concerts prévus en France, en Suisse, au Canada et en Pologne. En 2016, il a donné 85 concerts dans une douzaines de pays.

Quand on lui demande s'il est étonné lui-même d'avoir joué à autant d'endroits à un si jeune âge, il répond:

«Ce n'est même pas une question d'âge. Je ne pensais pas que j'aurais une carrière de soliste du tout. Quand on étudie en musique il faut être réaliste. Combien de mes collègues que je trouve aussi bons que moi n'ont pas eu ma chance? J'ai été à la bonne place au bon moment. J'en profite, mais je suis conscient que ça peut retomber aussi vite que ça a monté. Je profite de ce qui m'est offert et je donne tout ce que j'ai à chaque fois», conclut-il.

LES ARTS EN BREF

Septième Festival international de théâtre francophone

TROIS-RIVIÈRES (MJM) —Le septième Festival international de théâtre francophone de Trois-Rivières s'amorcera ce vendredi 17 mars à l'école secondaire Chavigny. Douze troupes, dont deux russes et deux italiennes, se sont donné rendez-vous pour une fin de semaine de spectacles, d'ateliers et de discussions.

Plus de 250 jeunes monteront sur la scène de l'auditorium de l'école pour présenter un spectacle de 30 minutes en français international et un autre de cinq minutes dans leur langue maternelle, le cas échéant. Tous les festivaliers participeront à des ateliers d'art dramatique offerts par des comédiens professionnels québécois. Le festival sera clôturé le dimanche 19 mars à la salle J.-Antonio-Thompson de 14 h à 15 h 30. Le grand public est invité à assister aux prestations des jeunes. L'accès est gratuit et les billets seront distribués à l'entrée de la salle.

Tournée de Pur Communications à Trois-Rivières

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Pour célébrer ses 15 ans, Pur Communications a mis sur pied un spectacle intitulé *3G-La tournée des 15 ans de Pur Communications*. À cette occasion, trois artistes coup de coeur de la division disque de l'entreprise seront en vedette, soit Jennifer Gélinas, Guy Brière et Guy Marin. La tournée s'amorcera le 17 mars à 20 h au Cabaret du Tapis rouge de Trois-Rivières, la ville qui a vu naître l'entreprise en 2002. Une escale est également prévue au Rond coin de Saint-Élie-de-Caxton, le 29 avril.

Atelier d'improvisation musicale

TROIS-RIVIÈRES (KA) — Le Conservatoire de musique de Trois-Rivières organise un atelier d'improvisation animé par le professeur Philippe Bournival le 18 mars de 13 h 30 à 16 h. L'activité est ouverte au public et les musiciens, y compris ceux qui n'étudient pas au Conservatoire, sont invités à y participer.

Petit tricycle va loin

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Décidément, la boîte à idées des Sages fous est loin d'être vide. Même pas proche. Cette année encore, ils vont repousser les limites de l'imaginaire et de leur terrain de jeu. En effet, ils ont été sélectionnés pour développer leur prochain spectacle dans l'un des plus importants centres de production du monde de la marionnette, le Nordland Visual Theatre en Norvège.

C'est dans le petit village de Stamsund, situé au-delà du cercle polaire, que la troupe peaufinera son nouveau spectacle *Tricyckle.* Durant ce séjour de deux mois, Jacob Brindamour et South Miller pourront bénéficier d'une participation financière ainsi que d'une aide pour la logistique de la production.

Ils auront accès aux nombreux ateliers de fabrication, aux espaces de bureaux, à une salle de répétition et à une salle de spectacle.

«Il y a quelque chose avec la réclusion qui est bénéfique à la création. Quand on est à Trois-Rivières, on a un atelier qui est fantastique, mais c'est aussi le lieu où toutes nos activités de compagnie se tiennent, il y a beaucoup d'action. Être dans un théâtre, logés, nourris et bichonnés par une équipe...On peut se concentrer sur la création et prendre le temps de réfléchir à long terme», se réjouit Jacob Brindamour qui sera l'interprète de ce spectacle.

Leur séjour culminera avec la présentation, en grande première mondiale, du fruit de leur travail les 29 et 30 mai.

En plus d'avoir le privilège de créer dans le décor majestueux des îles Lofoten, entouré de fjords et loin du train-train quotidien, le fait d'être coproduit à Stamsund représente une carte de visite exceptionnelle et ouvre une porte sur la Scandinavie et l'Europe pour des tournées futures. Les Sages Fous sont seulement la deuxième compagnie canadienne à être invitée à ce prestigieux centre de création.

Tricyckle mettra en scène un mystérieux duo entre un homme et son vélo. Ce déserteur du monde de la foire se balade sur son tricycle en trainant une remorque remplie d'objets, en apparence insignifiants, comme des boîtes et des bouts de trucs divers rouillés et brisés.

Ce fouillis cache ses secrets, des souvenirs enfouis et des rêves fragmentés. Sa monture, une complice, se transforme en roue de fortune, en toile d'araignée, en grande roue, en femme magnifique ou en bête féroce.

Les Sages fous font partie du paysage trifluvien depuis 18 ans et sont à l'origine de spectacles qui ont été présentés dans plus de 200 festivals et saisons théâtrales de 27 pays.

Parmi leurs œuvres marquantes, *Le cirque orphelin*, *Bizzarium aquarium* et *Parade Issimo* ont remporté de nombreux prix au Québec et à l'international.

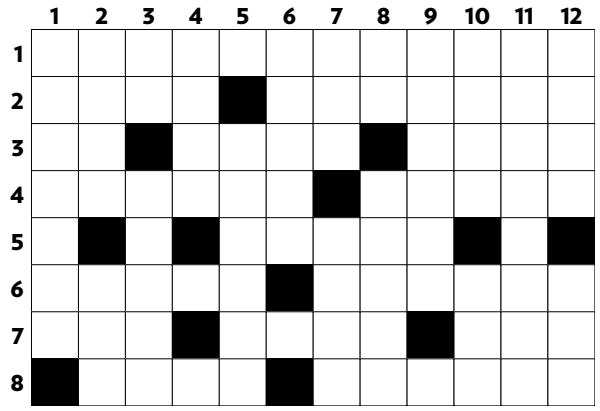


Jacob Brindamour et South Miller passeront deux mois au Nordland Visual Theatre en Norvège en avril et mai prochains. On les voit ici en compagnie de Sylvain Longpré. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

ostr
VIVEZ – LA – MUSIQUE
Charles Richard-Hamelin et Chopin
Série Grands concerts Samedi 18 mars 2017 à 20 h Salle J.-A.-Thompson
Jacques Lacombe
direction
Thomas Le Duc-Moreau
direction
Charles Richard-Hamelin
piano
Richard-Hamelin is a welcome new voice on the pianistic firmament. - Gramophone Magazine (Londres)
cogeco Hydro Québec CANIMEX MARMEN
Forêt de Trois-Rivières Groupe Somavrac CALQ T-RÈS Trois-Rivières Conseil des Arts du Canada Canada Council for the Arts
www.ostr.ca • 819 380-9797 •

LAURÉAT DE 3 PRIX DU PUBLIC DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE DONT LA MISE EN SCÈNE DE L'ANNÉE
MARDI 11 AVRIL, 20 H
Hydro Québec présente
SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON
WWW.ENSPECTACLE.CA
LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS
D'APRÈS L'ŒUVRE DE JULES VERNE
« Une pièce ludique et fantaisiste (...) Elle plaira à un public de 7 à 77 ans. (...) Un rendez-vous avec l'imaginaire théâtral livré par une talentueuse équipe de concepteurs et d'interprètes. (...) »
– Luc Boulanger, La Presse
UNE PRODUCTION DE Tout à Trac
COPRÉSENTATION
Corporation de développement culturel de Trois-Rivières & Surprendre & Enrichir
Culture Shawinigan
ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE HUGO BÉLANGER
AVEC
BENOÎT GOUIN • STÉPHANE BRETON • CARL BÉCHARD • TANIA KONTOYANNI
ÉLOI COUSINEAU • PATRICE D'ARAGON • MAUDE DESROSIERS • CARL POLIQUIN
En collaboration avec le Théâtre du Nouveau Monde
cogeco trois-rivières Ville de Shawinigan Un courant d'énergies Canada CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Pièce de lingerie que l'on porte à même la peau.
2 C'est une pièce de monnaie qui ne vaut pas grand-chose – Message transmis par courriel cherchant à tromper ses destinataires.
3 Indique un choix – Accumulation de choses en hauteur – Très content, enchanté.
4 Donner en cadeau – Celle qui est née avant les autres.
5 Période d'études pratiques.
6 Échappe à quelque chose de désagréable – Le fait d'aller voir quelqu'un et de rester avec lui un certain temps.
7 Se marre – Qui n'est pas imaginaire – Adjectif démonstratif.
8 Elle coule dans l'arbre – Petit fruit comestible à noyau.

VERTICALEMENT

1 Petit véhicule motorisé à deux roues.
2 On le retrouve dans le poulailler – On l'enfonce avec un tournevis.
3 Premier dans une numérotation – Écoulement d'un fluide, d'un gaz par une fissure.
4 Elle a bien des fans.
5 Grande pauvreté.
6 Différence entre des choses.
7 Grande quantité de choses – Préposition signifiant en compagnie de quelqu'un.
8 Préposition qui indique la matière – Qui manifeste de la souplesse.
9 Arrivées à maturité.
10 Se prend avant de faire un saut en longueur – Mot signifiant dans le lieu où on se trouve.
11 Véhicules effectuant des liaisons courtes et régulières entre deux lieux.
12 Fait un classement – C'est la saison chaude.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	T	I	R	■	B	A	T	M	A	N
2	E	T	A	L	A	G	E	■	A	I	N	E
3	F	E	T	E	R	■	A	C	C	E	N	T
4	U	■	O	■	E	L	U	E	■	N	U	S
5	G	O	U	S	S	E	■	C	A	■	A	■
6	E	T	A	T	■	N	O	I	R	C	I	S
7	■	E	G	O	U	T	S	■	M	A	R	E
8	J	E	E	P	■	S	E	V	E	R	E	S

MOT MYSTÈRE

INVENTIONS ET INVENTEURS - Un mot de 6 lettres

E	E	K	O	O	H	O	R	L	O	G	E	X	A	F
C	U	L	M	T	C	O	D	N	O	S	I	D	E	E
R	A	Q	L	T	T	E	F	L	O	N	E	E	G	R
I	E	D	I	O	O	E	Y	A	A	R	Y	L	A	T
T	R	X	R	T	C	T	B	N	B	S	N	L	N	E
U	V	A	E	A	S	A	B	O	I	R	E	I	E	M
R	I	S	P	M	N	A	I	S	L	E	E	R	R	O
E	L	S	E	P	U	O	L	A	N	L	P	Y	G	N
A	E	R	O	S	O	L	L	P	O	S	E	C	N	A
S	M	N	L	A	M	P	E	A	E	O	A	E	E	V
T	C	A	I	D	O	Z	B	I	N	N	O	B	E	L
M	A	D	E	N	C	R	E	D	O	A	D	L	S	A
A	D	R	N	Y	L	O	N	N	V	R	O	U	E	G
N	A	A	N	E	E	L	I	L	A	G	O	U	L	D
O	M	C	E	T	A	U	C	I	S	E	A	U	X	E

Solution du dernier problème : CROISEE 16-03-2017

ABS
ADER
AEROSOL

BELL
BOLLEE

CADRAN
CANON
CARDAN
CISEAUX
COLLE
CYRILLE

DIAPASON

EASTMAN
ECRITURE
EDISON
ENCRE
ENGRENAGE
EOLIENNE
ESPACE
ETAU

FABRE
FAX

GALILEE
GALVANOMETRE
GOULD

HOOKE
HORLOGE

LAMPE
LASER
LIBBY
LIVRE
LOUPE

MCADAM

NEON
NIEPCE
NOBEL
NYLON

OTTO

PENDULE
PLASTIQUE

ROTOR
ROUE

SAVON
SAX
SCOTCH
SONAR
STYLO

TEFLON
TESLA

ULM

VELO

ZODIAC

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

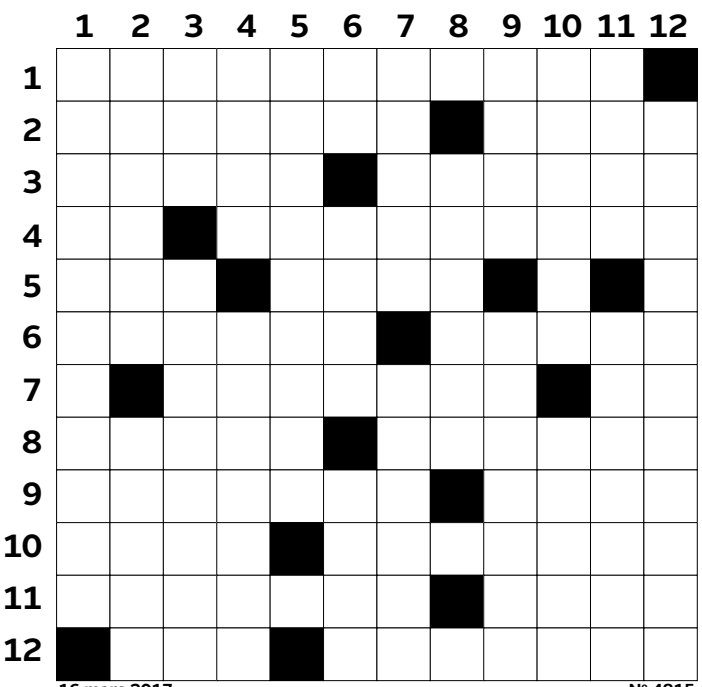
1. Donner à un étranger la nationalité d'un État.
2. Ouverture évasée – Soeur d'Osiris.
3. Collège d'enseignement général et professionnel – Milieu refermé sur lui-même.
4. Tour – Petit meuble à sept tiroirs.
5. Asa-foetida – Grands arbres.
6. Pauses – Mesure de bois.
7. Mouiller – Se dit en espagnol.
8. Coupe – Relatif à un groupe social.
9. Grand plaisir – Blafard.
10. Unité monétaire de l'Afrique du Sud – Diviser en lots.
11. Qui n'éclaire plus – Gavroche.
12. Monnaie de la Norvège – Souhaitée.

VERTICALEMENT

1. Le colibri l'est.
2. Ondée – Muse de la Poésie.
3. Graffiti – Mettre de côté.
4. Élimés – Exposé à la radioactivité.
5. Taillés dans la roche.
6. Argon – Il aime avoir mal – Dompté.
7. Défini par la loi – Monuments funéraires.
8. Mettre plus haut.
9. À lui – Fait des opérations malhonnêtes.
10. Évalué – Ériger.
11. Coutume – Ce qui existe en fait.
12. Ensemble d'opérations magiques.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	A	P	A	C	I	T	A	N	T
2	N	I	E	L	L	E	R	■	O	T	E	R
3	F	■	R	E	■	D	I	A	N	T	R	E
4	O	L	E	A	C	E	E	■	N	E	E	S
5	R	I	A	■	O	■	E	P	E	L	E	S
6	M	■	L	H	A	S	S	A	■	L	■	E
7	A	M	E	U	T	E	■	C	H	E	F	S
8	T	E	■	L	I	A	N	T	E	■	R	■
9	I	N	S	U	■	T	U	E	R	I	E	S
10	Q	U	A	L	I	T	E	■	N	O	N	E
11	U	E	L	E	■	L	E	S	I	N	E	R
12	E	T	I	R	E	E	■	C	E	S	S	E



16 mars 2017 N° 4815

SUDOKU

		7	1					
1			7	5		8		
	9				2			5
		5					8	
4			5	3	9			
		1					4	
8					3			
	5		2			1	9	
		9	4	6				

4091

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	4	1	3	9	7	8	5	6
6	5	7	4	1	8	9	3	2
8	3	9	6	2	5	7	1	4
9	2	3	5	7	1	6	4	8
5	7	8	9	6	4	1	2	3
4	1	6	2	8	3	5	9	7
3	9	2	8	5	6	4	7	1
7	8	4	1	3	9	2	6	5
1	6	5	7	4	2	3	8	9

4090

Niveau de difficulté : moyen

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

B O V P	O E E U	P N T N	I I T	R T D	C E I	C E	O E U	S U	P Q T	U	L D I	E E	S	
					■					■			■	
				■		■				■			■	
			■					■				■		
						■								

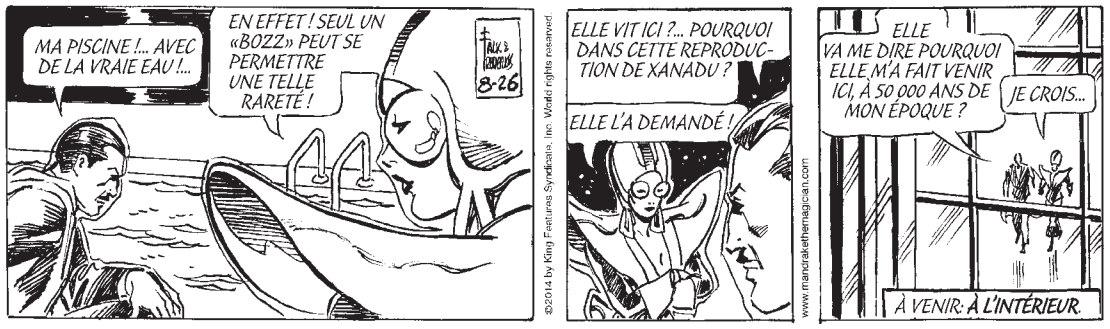
Thème : Citation de Jacques Ferron

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Proverbe français : Du riche prospère et opulent chacun est cousin et parent.

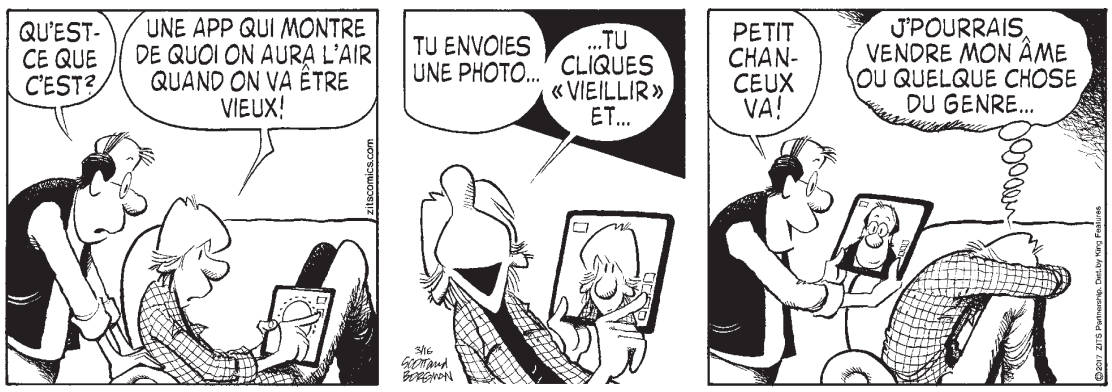
MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

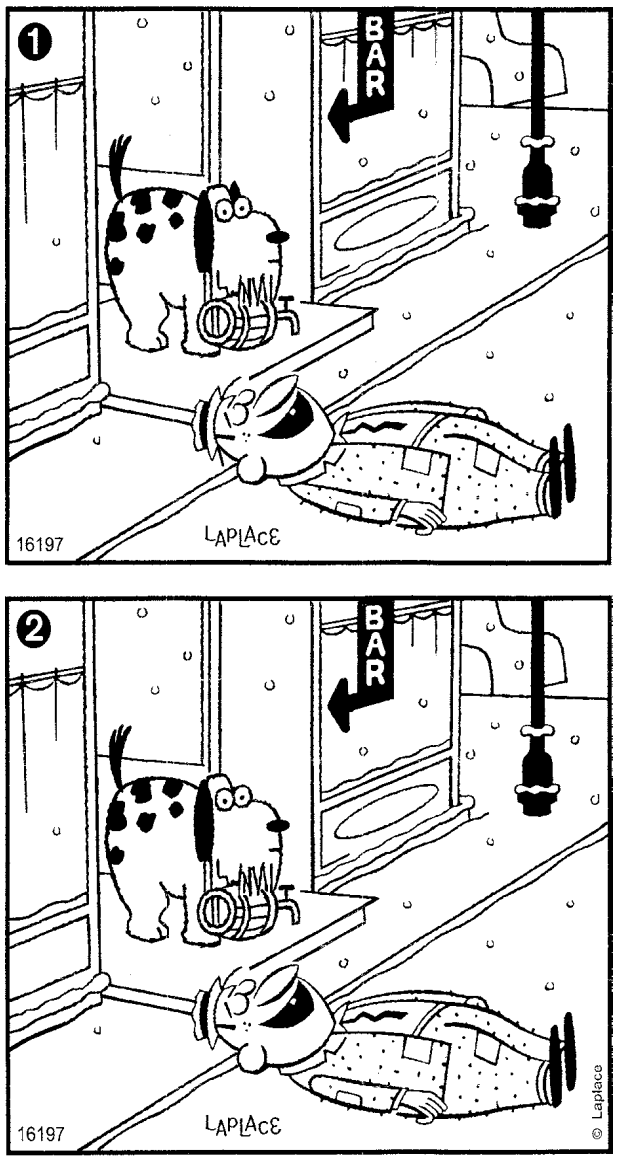


BEN



Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Mèche de cheveux sous l'arrière du chapeau. **2** Forme de l'épaule droite de l'homme. **3** Revers de la jambe gauche du pantalon. **4** Le coin de la marche de porte est plus court. **5** Oreille gauche du chien non indiquée. **6** Seuil de la porte incomplet derrière le chien. **7** Rideau incomplet devant l'enseigne du bar. **8** Bas du coffre de la voiture incomplet.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Bien qu'il s'oppose toujours à Uranus en Bélier, Jupiter en Balance annonce une étape à la fois plus active et affairée. Le principal défi consistera à savoir comment répartir votre temps, et ce sera une décision que vous devriez prendre sans vous laissez influencer par les pressions extérieures. Allez-y selon vos véritables priorités plutôt que selon celles des autres...

Taureau (20 avril au 20 mai)

L'opposition de la Lune en Scorpion pourrait avoir pour effet de vous blaser. Rappelez-vous toutefois que votre perception d'une situation est plus sombre que l'état réel des choses. Ne prenez pas de décisions hâtives que vous risqueriez de regretter. Cette phase tristounette sera vite chose du passé. Prenez votre mal en patience, et appuyez-vous sur Mars de passage en Taureau.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Compte tenu de l'influence quelque peu contraignante qui va de paire avec le cycle de la Lune en Scorpion, il serait dommage de négliger certaines précautions fondamentales. Ceci ne veut pas dire que les choses n'iront forcément pas bien, mais qu'une certaine prudence ne contribuera pas à ce qu'elles aillent plus mal. Somme toute, c'est un bien petit prix à payer pour avoir l'esprit tranquille.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

Tandis que le cycle de la Lune se trouve en Scorpion, les décisions prises par d'autres risquent de vous laisser perplexe. Les choix relatifs aux unions et partenariats seront les plus susceptibles de vous contrarier. Il sera toutefois inutile de dire du mal des gens que vous désapprouvez, surtout dans leur dos. Ceux qui ne sont pas à la hauteur finiront bien par le démontrer eux-mêmes.

Lion (23 juillet au 22 août)

Alors que la Lune se trouve en Scorpion, au carré du Lion, il sera bénéfique de savoir lire entre les lignes, car certaines personnes risquent de s'exprimer timidement en employant des sous-entendus. Vous aurez parfaitement le droit d'exiger que l'on fournisse des réponses sans équivoque à toutes vos interrogations. Étape malgré tout tranquille, mais cérébrale en perspective...

Vierge (23 août au 22 septembre)

Voici un jeudi lors duquel toutes choses gagneront à être exprimées sans équivoque. Si une option ne lui est pas disponible, vous devriez en aviser la personne concernée le plus rapidement possible afin de lui éviter d'entretenir de faux espoirs. Et malgré la Lune en Scorpion, c'est le Soleil en Poissons, face à la Vierge, qui vous confirmera que quelqu'un apprécie votre démarche.

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Uranus en Bélier qui se trouve en face de Jupiter en Balance pourrait vous confronter à votre propre perfectionnisme. Cependant, personne n'aura envie de vous entendre vous excuser pour de minimes imperfections. Les autres ne scrutent pas vos réalisations autant que vous-même, et il serait dommage d'attirer leur attention sur des détails probablement passés inaperçus.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Plutôt troublé par le cycle Lunaire en Scorpion, vous pourriez croire à des théories peu plausibles. Il serait dommage de douter systématiquement de la sincérité des gens qui vous entourent. La limite qui sépare le rêve de la réalité pourrait sembler floue, mais sachez envisager les évènements avec un maximum de lucidité. Cette Lune aidera quand même un souhait à se concrétiser.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

Aux questions indiscrètes, nul n'est tenu de répondre la vérité absolue. Mercure en Bélier rendra possible de manier les mots avec une certaine adresse, vous aidant à ne pas dire vrai sans forcément mentir. Cette même influence astrale fera également de votre discours un véritable divertissement pour vos interlocuteurs. Échanges palpitants en perspective...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Étant donné que le cycle de la Lune en Scorpion est susceptible de brouiller les cartes, il risque d'y avoir de la confusion dans l'air! Et puisque les dialogues de sourds et les quiproquos seront sans doute à l'honneur, il sera préférable de vous assurer que vos propos ne soient pas mal interprétés. Il ne sera donc pas superflu d'insister sur les points les plus importants.

Verseau (20 janvier au 18 février)

Le cycle de la Lune en Scorpion ne vous sera momentanément peut-être pas bénéfique, et les entretiens qui meubleront votre jeudi ne seront sans doute pas des plus chaleureux. Mais ce sera tout demême le temps de prononcer les paroles devant lesquelles vous hésitiez. Et finalement, mettez votre imagination à l'oeuvre afin d'épater votre compagnie.

Poissons (19 février au 20 mars)

L'influence du Soleil en Poissons pourrait vous donner envie de précipiter les changements, ce qui pourrait déconcerter les gens qui s'appuient sur votre stabilité. Car le cycle de la Lune en Scorpion vous amènera à agir sur un coup de tête sans envisager les conséquences. Il serait essentiel de bien réfléchir avant d'opter pour de grandes transformations.

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER VENTE

8687 Terrains, terres et fermes à vendre

TERRASSE DES CAPITALES
pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884
www.vagasinc.ca

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

2½-3½-4½ -5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, juil. 819 378-9325

2½-3½-4½
Trois-Rivières et secteur Cap, immédiatement et juil., stat. pas de chien, 819-374-0917

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½ 320$, 4½ 400$, 5½ 490$
Rénovés, libres.
819 944-8886

3½, 4½, 5½
Arrière Galeries du Cap, propre, paisible, intercom, 819 692-3117, 819 691-7020.

3½- 4½ - 5½
Promotion exceptionnelle, insonorisés, chauffés, éclairés, paisibles, excellents services, concierge, sécuritaire, stationnements, près des services et Uqtr. **819 696-7454**

3½, CENTRE-VILLE, **puits de lumière,** chauffé, eau chaude incl., entrée lav./séc. et lave-vaisselle, 575$, 819-372-1592 .

3½ HAUT duplex, T-R (bas du Cap), clim., entrée lav./séc., stat., remise, cour, près bus et services, chats OK, enquête crédit, 420$ non ch./écl., juil. 450 616-1819/514 668-0773

3½ JUILLET, semi-meublé, 1635 12e Rue, flottant/cér., calme, concierge, pas d'animaux près des rivières, (819) 376-6595 / 266-3297

4½ 1ER mois $1
STAT int., ascenseur, pl béton, comtoir grantire, intercom, très spacieux. **819 609-0425.**

4½ 1er MOIS À 1$
libre immédiatement, immeuble récent, très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., **819 609-0425.**

4½ 3½ 1er mois à 1$
et 2e mois gratuit, libres maintenant, plancher de béton, très grand, entrée lav./séc. et lav/vaiss., intercom, stat., **819 609-0425**

4½, 450$/mois
Libre, fraichement repeint, bois-franc, céramique, eau chaude incluse, 2 balcons, intercom, rangement et stat. **819 609-0425**

4½, 5½, près Les Rivières,
ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom, refait à neuf, 1245 Des Cyprès; 3790 Jacques de Lavadi; 565$ à 625$/mois, 819 448-2255.

4½ CHATEAU LAVIOLETTE
STAT int., ascenseur, chute déchets, clim., intercom, rangement. **819 609-0425.**

4½, GRAND, 2e étage, non ch./écl., rénové frais peint, libre immédiatement, 485$, 88 rue Vachon app. 3, 819 377-2278

4½ GRAND STYLE CONDO, avec walk-in, intercom, déneigé, libre ou le 1er juillet, Trois-Rivières, 540$, 819-383-7408

4½ LIBRE, style condo, 4680 Côte Rosemont échangeur d'air, frais peint, plancher bois, garage, tranquille. (819) 376-6595 / 266-3297

8737 Logements à louer

4½ NEUF, libre, Trois-Rivières Ouest, 575$, chauffé, éclairé, stationnement déneigé, 819 372-4835. info@renaissancecia.com

5½, NEUFS, CLIMATISÉS
Face à la polyvalente Chavigny (secteur Trois-Rivières Ouest), remise, 819 697-2020

5½, NON chauffé non éclairé, près les Rivières, rénové,819-378-1327

5½ PRÈS université, rue Des Cyprès, chauffé, eau chaude fournie, 1 stat. déneigé, pas d'animaux, 675$, 819-373-1829

5½, Trois-Rivières, près centre-ville, 450$, stat., porte-patio, balcon, 819 372-4835. www.renaissancecia.com

ARRIÈRE GALERIES DU CAP
4½, non ch. ni écl., stat., 485$, 819 375-3371.

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

GRAND 5½, 2 portes patio, idéal pour personnes 50 ans et +, rénové au goût du jour, réf., secteur St-Odilon, 580$, 819-692-7933



JARDIN D'EDEN - PRIX RÉDUIT
beau, 4½, style condo, tranquille, stationnement, 625$, libre 1er mars. **819-371-8544**

LOFT, JOLI, centre-ville, chauffé, eau chaude incl., entrée lav./séc. et lave-vaisselle, 640$, 819-372-1592 .

SECTEUR CAP, GRAND 4½
près des services, tranquille, références, idéal 3e âge, 819 376-8047 ou 819 909-0770.

Secteur Ki-8-Eb,1737 Léon Balcer. Juillet. Grand 4½, 2e étage, voisins tranquilles. 675$, 819-374-0193

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935$, capital + intérets + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

5½ SHAWINIGAN-SUD entièrement rénové, 3e étage, escalier intérieur, tranquille, clim., lave-vaisselle, 570$ par mois, 819 536-5908.

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Découvrez les bienfaits d'un massage de détente dès 8 h am
819 698-8084

Massothérapie à domicile,pour femmmes et hommes. **819 698-2159**

8786 Services financiers et impôts

RECEVEZ votre remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Rapports d'impôt provincial et fédéral à partir de 48$ (aide-social 28$), 819-378-8951

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8792 Peinture et décoration

TRAVAUX de peinture, céramique plancher flottant, 25 ans d'expérience. Semi-retraité. 418-365-3500.

8799 Déménagement, transport et entreposage

À BAS PRIX
Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

COUP DE COEUR
24 H - 819 269-3200
❤ Kim et ses amies vous recoivent ❤ et se déplacent.
Endroit propre et discret

❤ 24H EROTIKA 7/7 ❤
Massage complet (huile)
Réserver " sexy Sherry" (819) 266-5329

24h, JOLIE ET INDÉPENDANTE
Reçoit et se déplace
819 266-2391

REÇOIT, DÉPLACE,
Très belle femme ainsi des vedettes de X
Osez! 819 701-6046

8819 Messages personnels

Atelier des ponts recherche un:
DÉBOSSELEUR
• Débrouillard
• Minutieux et ponctuel
• Minimum 3 ans d'expérience
Pour renseignements, contactez Stéphane
819 448-5070

EMPLOIS

8832 Emploi demandé

CHAUFFEUR demandé(e) de classe 1 pour le Québec, Ontario et les Maritimes, basé à Montréal, avec 2 ans d'expérience et présenter un excellent dossier de conduite. 819 383-9493.

8834 Offres d'emploi

MÉCANICIEN D'ÉQUIPEMENT LOURD ET DE REMORQUE, secteur Bécancour parc industriel. Faire de l'entretien d'équipement lourd et de remorque, permanent, temps plein / 40h/sem., salaire à discuter, avantages sociaux, plan de retraite, assurance collective. Faire parvenir votre CV par fax: 819-294-2888 ou courriel: info@nsimardetfreres.com

8834 Offres d'emploi

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires demandé(e), horaire variable. Expérience un atout + RCR. URGENT! **Saint-Luc-de-Vincennes 819 377-8726.**





8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

VILLE DE LOUISEVILLE

APPEL D'OFFRES

RÉFECTION DES RUES SAINT-JACQUES ET SAINT-CHARLES

La Ville de Louiseville demande des soumissions pour la réfection des rues Saint-Jacques et Saint-Charles ainsi que de leurs infrastructures municipales. Le projet comprend :

- Approximativement 885 m.lin. de conduite d'aqueduc 150 et 200 mm de diamètre;
- Approximativement 870 m.lin. de conduite sanitaire 100, 150, 200, 250, 300, 375, 450, 525 et 600 mm de diamètre;
- Approximativement 780 m.lin. de conduite pluviale 300, 450, 525, 600, 750, 900, 1050 et 1200 mm de diamètre;
- Approximativement 840 m.lin. de voirie complète incluant bordure, trottoir et pavage.

Ces travaux font l'objet d'une aide financière dans le cadre du Programme FEPTEU (Fonds pour l'eau potable et le traitement de l'eau usée) du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT).

Les soumissions dans une enveloppe scellée, portant la mention « Réfection des rues Saint-Jacques et Saint-Charles » adressées à l'attention de la greffière de la Ville de Louiseville, **seront reçues jusqu'à 11 h, le 31 mars 2017** à l'hôtel de Ville de Louiseville situé au 105, avenue Saint-Laurent à Louiseville, J5V 1J6. **L'ouverture des soumissions se fera publiquement au même endroit, le même jour à 11h05**.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville. Le devis d'appel d'offres peut être obtenu directement par le système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission égal à un minimum de 10% du montant de la soumission avant taxes, valide pour une période de cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions.

La Ville de Louiseville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Louiseville, le 16 mars 2017

Maude-Andrée Pelletier, greffière

BABILLARD

PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN
Le 16 mars 13 h 30, atelier d'information et de réflexion «Aider sans s'épuiser, s'adapter aux changements» au 301 St-Jacques, local 207, Ste-Thècle. Info: 418 289-1390 / 819 840-0457.

CHEVALIERS DE COLOMB DE ST-MAURICE CONSEIL 2877
Le 17 mars à 19 h 30, tournoi de cartes à la salle municipale de St-Maurice, 2431 St-Jean. Inscriptions à 19 h. Info: 819-697-1536 / 819-379-2067 / 819 373-7078 / 819 375-4155.

ATELIER PROCHES-AIDANTS
Le 17 mars à 13 h 30, atelier «Le lâcher-prise» au 801, rang St-Louis, Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Inscription: 819 247-3050.

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-THÈCLE
Le 16 mars à 19 h 30, réunion mensuelle à la salle des Chevaliers de Colomb, 272 rue Masson. Info: 418 289-1329.

FADOQ SAINTE-MARIE-DE-BLANDFORD
Bingo le 17 mars à 19 h 30.

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DU GRAND TROIS-RIVIÈRES
Le 16 mars à 13 h 30 ou reprise à 19 h, atelier «Généalogie 101» à la salle La Franciade, St-Louis-de-France. Info: 819 376-2691.

nécrologie

AVIS DE DÉCÈS

BARIL-LEMAY , Mme Marguerite
78 ans, Trois-Rivières

BEAULIEU BRÛLÉ , Mme Céline
81 ans, Trois-Rivières

BERGERON ROCHEFORT , Mme Lise
79 ans, Shawinigan

BERNIER , M. Paul-Émile
92 ans

BLAIS , Henri-Paul
56 ans, Trois-Rivières

CARRIER , M. Maurice
89 ans

DESAULNIERS , M. Émile
71 ans, Shawinigan

DESJARDINS LEFEBVRE , Mme Marie-Paule
79 ans, Sherbrooke

DUHAIME GÉLINAS , Mme Monique
85 ans, Saint-Barnabé

FRENETTE , Mme Georgette
82 ans, Trois-Rivières

GARIÉPY LAVOIE , Mme Thérèse
89 ans, Lac-Aux

GIGUÈRE , M. Claude
72 ans, Shawinigan

GILBERT SULLIVAN , Mme Thérèse
82 ans, Trois-Rivières

LAPOINTE PANNETON , Mme Jeannine
84 ans

LÉVEILLÉ , M. Marcel
93 ans, La tuque

MAGNY , M. Jean-Denis
95 ans, Saint-Tite

MASSICOTTE , Mme Marie
58 ans, Boisbriand

PELLERIN , M. Rosaire
85 ans, Trois-Rivières

PERREAULT SCHELLING , Mme Marguerite
89 ans, Trois-Rivières

PICARD , M. Jacques
65 ans, Trois-Rivières

PROVENCHER LORD , Mme Madeleine
92 ans, Shawinigan

RHEAULT , Mme Nicole
72 ans, Trois-Rivières

ROBERT MORNEAU , Mme Lise
74 ans, Trois-Rivières

ROCHELEAU BOISVERT , Mme Carmen
82 ans, Trois-Rivières

ROY , M. Richard
85 ans, Shawinigan

SAUVAGEAU , M. Victorin
94 ans, Sainte-Thècle

SÉVIGNY , M. Adrien
84 ans, Saint-Narcisse

SPÉNARD LAFOND , Mme Yvonne
93 ans

ST-ARNAUD PITRE , Mme Léona
92 ans, Trois-Rivières

ST-PIERRE , M. Camille
90 ans, Trois-Rivières

TESSIER , Mme Nathalie
44 ans, Saint-Séverin

TROTTIER BACON , Mme Lucette
76 ans, Shawinigan

TRUDEL MASSICOTTE , Mme Jeanne-D'arc
95 ans, Saint-Narcisse

VAILLANCOURT , Mme Rollande
69 ans, Trois-Rivières

VANASSE , M. Paul-Aimé
95 ans, Berthierville

Accalmie
Accompagnement et hébergement pour personnes suicidaires
1905 rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4K8
Pour demande d'aide (819) 378-8585
24 heures par jour 7 jours par semaine



TROTTIER MME LUCETTE BACON

À la Vigi Les Chutes de Shawinigan, le 10 mars 2017, est décédée à l'âge de 76 ans et 7 mois Mme Lucette Bacon, épouse de M. Roger Trottier, demeurant à Shawinigan, autrefois de Sainte-Thècle.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
St-Amand et Fils Ltée
281 rue Dupont
Sainte-Thècle
G0X 3G0

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30; samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 11 h en l'église de Sainte-Thècle. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

L'a précédé son frère Réjean.
Mme Bacon laisse dans le deuil son époux : Roger Trottier; ses filles : Linda (André Beaulieu) et Sylvie (René Quessy); ses petits-enfants : Alexandre et Laurie-Ève Beaulieu, Guillaume et Jade-Évelyne Bellemare et leurs conjoint(e)s; ses frères et soeurs : Richard (feu Lise Damphousse), Jeannine (feu Marcel Fraser), Marie-Paule, Marielle (feu Raymond Delisle), Nicole (feu Justin Ayotte), Céline, Ghyslaine, Robert et Lisette (Edgar Gervais); ses beaux-frères et belles-soeurs : Gaétan (feu Adrienne Côté), Carmen (André Thibodeau), Colette (Yvon Wagner), Ghyslaine (Michel Morand), Gilles (Suzanne Dionne), Céline (Jean Gignac) et Michel (Camille Tousignant); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de la Vigi Les Chutes pour leurs bons soins.
Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel :
stamandetfils@globetrotter.net

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BARIL-LEMAY MME MARGUERITE

À la maison Albatros de Trois-Rivières, le 8 mars 2017, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Marguerite Lemay. Elle était l'épouse de M. René Baril, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison Funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite à Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h; samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.

La liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 18 mars 2017 à 12 h en la chapelle de la maison funéraire. Par la suite, les cendres seront déposées au Columbarium Richard & Philibert.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Pierre (Marie-Josée Martel), Carole (Serge Lapointe) et Danielle (Michel Laperrière); ses petits-enfants : Guillaume Baril (Marika Beauchamp), Laurence Baril (Louis-Xavier Garceau), Antony Lapointe, Justin Laperrière et Estelle Laperrière; ses soeurs : Jeanne (Gilles Asselin), Yvette, Denise (Camille Baril) et Gisèle (Vicente Loir); son frère Roger (Nicole Houle); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Baril : Jacqueline (feu Jacques Soucy), Lyse Ayotte (feu Jacques Baril), Gisèle (feu Raoul Pinard), Madeleine (feu Dr Richard Jacob), Denise, Albert (Muriel Croteau), Raynald, Louise (André Normandin) et Alain (Johanne Lésvesque); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée, son frère Paul (France Tremblay) et ses soeurs : Cécile (feu Charles E. Bourassa), Rolande et Huguette (Claude Duval) (Louise Larchevêque).
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Albatros de Trois-Rivières pour les excellents soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de la Maison Albatros.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



BEAULIEU BRÛLÉ MME CÉLINE 1935 - 2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 9 mars 2017, est décédée à l'âge de 81 ans et 11 mois, Mme Céline Beaulieu, épouse de feu Napoléon Brûlé, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 14 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 18 mars à 17 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Robert (Murielle Lussier), Johanne, Alain et Manon (Daniel Gadbois); ses petits-enfants : Lyne Boulianne (Jean-François Sills), Steve Boulianne (Véronique Mayer), Sébastien Fortier (Marie-Ève Lesage), Lydia Brûlé (Steve Dauphinais), Francis Brûlé (Maggie Pagé), Audrey Milot, Marie-Christine Milot (Maxim Lesieur); ses arrière petits-enfants : Carolee, Camille, Émilie, Guillaume, Félix, Gabriel, Kéliane, Logan; ses soeurs, ses frères, ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Thérèse Beaulieu (feu Alphonse Boulianne), Marcelle Beaulieu (Jacques Gagnon), Roger Beaulieu (feu Mariette Charette), Roland Beaulieu (Gaby Marchand), Thérèse Blanchette (feu Jean-Paul Beaulieu), Marie-Claire Yergeau (feu Emery Brûlé, Denis Cossette), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédée ses soeurs et ses beaux-frères : Jeannine Beaulieu (Henri Thibeault), Marie-Claire Beaulieu (Gérard Allard).
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre hospitalier régional, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



BERGERON ROCHEFORT MME LISE 1937-2017

À son domicile de Shawinigan, entourée de l`amour des siens, le 28 février 2017 est décédée à l`âge de 79 ans, madame Lise Rochefort, épouse du Docteur André Bergeron.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

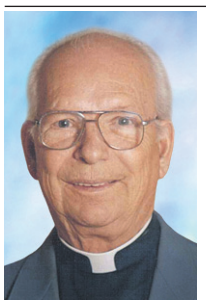
Heures d`accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 15 h en l`église Notre-Dame-de-la-Présentation
825, avenue Ozias-Leduc
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1E1.
L`inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Madame Lise Rochefort laisse dans le deuil, outre son époux Dr André Bergeron; ses enfants : Isabelle et Eric (Sherry Cassar); son petit-fils Alexandre; ses soeurs : Andrée (Louis Carrier) et Danielle (Laval Côté); son frère Jean (Claire Grimard); sa belle-soeur Catherine Bergeron (feu John Edmeads); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à l`équipe des soins à domicile du CLSC de Shawinigan pour les bons soins prodigués.
En sa mémoire, vous pouvez offrir un don à la Société canadienne du cancer (section T-R) ou à la Fondation de la SSS de l`Énergie. Des formulaires seront disponibles au salon.
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel: mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca
Une portée immédiate
(des milliers de lecteurs et d'internautes quotidiennement)



BERNIER M. PAUL-ÉMILE

À la Résidence Saint-Maurice du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 12 mars 2017, est décédé à l'âge de 92 ans, M. Paul-Émile Bernier, il a été vicaire à la cathédrale de Trois-Rivières et aumônier à l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles à partir de 12 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 14 h en l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Shawinigan. L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan.

Il était le frère de : Françoise (feu Armand Fournier), feu Béatrice (feu Émile Rabouin), feu Gérard (Bertille Boucher), feu Julia (feu Hervé Jubinville), feu Clément (feu Jeannine Brouillette), feu Annette (feu Guy Langevin), feu Armand (Jacqueline Chevalier), feu Gilles (Thérèse Laramée), feu Jean-Noël (feu Rolande Chevalier), feu Mariette (Lionel Saint-Martin) et feu Carmen. Il laisse dans le deuil Lise Goulet ménagère; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et ses confrères prêtres.
Toute marque de sympathie peut se traduire par une messe ou par un don à la Fondation Maison Carpe Diem (Alzheimer) lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain, Shawinigan
Téléphone : 819 536-3717
Télécopieur : 819 536-4259
Courriel: salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

MONUMENTS BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063



BLAIS
HENRI-PAUL
1960-2017

À Trois-Rivières, le 8 mars 2017, est décédé à l'âge de 56 ans et 5 mois, Henri-Paul Blais, époux de Andrée Lupien, demeurant à Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
La famille accueillera parents amis à la :
Résidence funéraire St-Louis
11900 Notre-Dame Ouest
Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac)
Heure d'accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 13 h.
Une célébration de la Parole aura lieu à la résidence funéraire le samedi 18 mars à 15 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Pointe-du-Lac.
Le défunt laisse dans le deuil son épouse Andrée Lupien, sa fille Caroline Blais; ses frères et sa soeur : Marcel Blais (Marie-Hélène Lampron), Clément Blais (Mireille Dunberry), Gaétane Blais; ses belles-soeurs et beaux-frères : Louise Lupien (Paul Lord), Pierre Lupien (Nathaly Trottier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.
Vos dons à la fondation Centre Prévention-suicide les Deux-Rives 492, rue Niverville, Trois-Rivières, QC G9A 2A2 seraient grandement appréciés.
Résidences funéraires St-Louis
Renseignements : 819 377-1991
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



ROCHELEAU
MME CARMEN
BOISVERT
1934 - 2017

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Roland-Leclerc de Trois-Rivières, le 3 mars 2017, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Carmen Boisvert, épouse de feu M. Jean-Jacques Rocheleau, fille de feu Joseph Boisvert et de feu Mary Berthiaume, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Un service religieux aura lieu le samedi 18 mars à 11 h à l'église St-Michel-des-Forges de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel-des-Forges.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Alain-Michel Rocheleau (James Roberts), Sylvain Rocheleau et Hélène Rocheleau; ses petits-enfants : Dominic Rocheleau, Ashley Easterbrook (Matt Easterbrook), David Guillen et Martin Guillen; ses soeurs, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : Huguette Boisvert (Georges Côté), Denyse Boisvert, Raynald Boisvert (Lucie Rémillard), Louiselle Boisvert (Jean Sauvageau), Angèle Veillette (feu Rolland Boisvert), André Rocheleau (Jacqueline Bergeron), Rita Bouvette (feu Jacques Bouvette), Michelle Rocheleau; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s dont Diane Chabot.
L'ont précédée, Gisèle Boisvert (Guy Bellemare).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Maison Albatros Trois-Rivières inc.
2325, 1ère Avenue
Trois-Rivières G8Z 2X4
819 375-3323
maisonalbatrostr@cgocable.ca
ACCUEIL, RÉCONFORT ET PAIX
SOINS ET SERVICES D'HÉBERGEMENT EN SOINS PALLIATIFS



CARRIER
M. MAURICE
1927 - 2017

Au CIUSSS Capitale-Nationale Hôpital Général de Québec, le 5 mars 2017, s'est éteint paisiblement à l'âge de 89 ans, M. Maurice Carrier, époux de Mme Isabelle Vachon, demeurant auparavant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heures d'accueil : le vendredi 17 mars de 19 h à 22 h; samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.
Un service religieux aura lieu le samedi 18 mars à 13 h 30 à l'église St-Pie-X de la paroisse Saints-Martyrs-Canadiens.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Isabelle Vachon, ses enfants : Myriam (Radouane Ziad) et Louis, ainsi que sa petite-fille Loïka Austin-Carrier. Il laisse aussi sa soeur et ses belles-soeurs : Lise Carrier (feu Claude Paré), Monique Provencher (feu Robert Carrier), soeur Monique Vachon s.s.c.m.; ses nièces et ses neveux : Johanne, Pierre et Chantal Carrier, Christine et Mark Carrier, Janick, Claude et Patricia Paré, Nicolas, Constance, Benoit et Christine Gravel, Ester, Gabriel, Marie et Paul Labbé; plusieurs cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, notamment de la communauté universitaire où il a oeuvré toute sa vie (UQTR). L'ont précédé, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Monique Carrier, Robert Carrier, Madeleine Carrier (Hart Spidel), Jacques « Loulou » Carrier (Madeleine Guillemette), Colette Carrier (Léo Robidas), Claude Carrier (Joan Sherwood), Cardinal Louis-Albert Vachon, Madeleine Vachon (Iréné Gravel), Françoise Vachon et Rachel Vachon (Émile Labbé).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

La Lanterne d'espoir
Soutien aux familles et amis de la famille atteinte de troubles majeurs de santé mentale
Tél.:819 693-2841
17 rue Fusey, local 208 • Trois-Rivières G8T 2T3
Site web: www.lalanterne.org
Courriel: infolalanterne@videotron.ca



DESAULNIERS
M. ÉMILE

À l'hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 15 mars 2017, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Émile Desaulniers époux de Ginette Bordeleau, fils de feu Anger Desaulniers et de feu Marie-Rose Bellemare, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon Funéraire Oscar St-Ours,
2203 ave Champlain, Shawinigan,
G9N 2L5.
Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 18 mars 2017 à 14 h au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Ginette Bordeleau; son fils Éric (Karine Brouillette); sa petite-fille Pénélope; sa soeur Valérie (Jean-Paul); son frère Rosaire (Micheline); ainsi que plusieurs neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Salon Oscar St-Ours
2203 ave Champlain, Shawinigan
Tel : 819-536-3717
Fax : 819-536-4259
Courriel:
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



DESJARDINS
MME
MARIE-PAULE
LEFEBVRE
1937 - 2017

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 9 mars 2017, est décédée à l'âge de 79 ans, Mme Marie-Paule Lefebvre, épouse de Robert Desjardins, demeurant à Sherbrooke, autrefois de Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire de la Mauricie
2280, 105e Avenue,
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1
Heures d'accueil : samedi 18 mars à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 18 mars 2017 à 13 h 30 à la Coopérative funéraire.
Outre son époux Robert Desjardins, Mme Lefebvre laisse dans le deuil ses enfants : Line (Claude), Nathalie (Benoit), Benoit; ses petits-enfants : Amélie, Valérie, Gabriel et Sébastien. Elle laisse également dans le deuil ses soeurs Françoise, Marielle de même que plusieurs autres parents et amis.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Québec, 1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec Qc G1S 3G3,
http://www.societealzheimerdequebec.com/wp/faire-un-don
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



DUHAIME
GÉLINAS
MME MONIQUE

Au Centre Avellin Dalcourt, le 23 février, est décédé à l'âge de 85, Mme Monique Duhaime, épouse de feu M. Lauréat Gélinas demeurant à Saint-Barnabé.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert
1350 rue Ste-Marguerite
Trois-Rivières
Heure d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
La liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 19 mars 2017 à 12 h en la chapelle de la maison funéraire
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Christian (feu France Grenier) (Suzie Fréchette), Jocelyn (Dany Lacombe) et Johanne (Mario Guimond); ses petits-enfants : Véronique (Sylvain Laforce), Yannick (Audrey Lord), Valérie, Alexane (Vincent Lacombe), Jonathan (Stéphanie Rivard) et Pier (Alexandre Fafard); ses arrière-petits-enfants : Emma, Logan, Charlie et Nathan; ses frères et soeurs : Léo Duhaime (Thérèse Poirier), Gilles Duhaime (Denise Trahan); ses belles-soeurs et amies : Anita Vincent (feu Jean-Eudes Gélinas), Yolande Bellemare (feu Claude Duhaime) et Marcelle Saucier; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



FRENETTE
MME
GEORGETTE
1935 - 2017

Au CIUSSS MCQ – CHAUR de Trois-Rivières, le 6 mars 2017, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Georgette Frenette, fille de feu M. Arsène Frenette et de feu Lucille Mercure demeurant à Trois-Rivières secteur Cap-de-la-Madeleine.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire
J. D. Garneau,
274, rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7.
Heures d'accueil samedi, jour de la cérémonie à partir de 9 h
Un service religieux aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 11 h en la chapelle du Complexe funéraire
L'a précédé son fils Louis Bourdages. Elle laisse dans le deuil ses fils : René Bourages (Sylvie Décary), Robert Bourdages (Lorraine Martel); son ex-conjoint et père de ses enfants : Jean-Claude Bourdages; ses petits-enfants : Eve-Lynn Bourdages (Martin Prairie), Anthony Bourdages (Jessica Bruyère), Charles Roussel-Bourdages, Sarah Bourdages (Justin Bordeleau), Fannie Bourdages (Michael Blondin), Tobie Légaré, Aimélie Légaré (Frédérique Hardy), Alexandre Légaré; ses 6 arrière petits-enfants; ses frères et soeurs : Irène (feu Robert Mercure), feu Marie-Paule (Raynald Thiffault), Marie-Berthe (feu Camille Lavigne), Gabrielle (feu Yvan Carignan), Marguerite (Rolland Veillette), Louise (feu Claude Berthelet), feu Gilles Frenette, ainsi que ses nièces, cousins, cousines, ami(e) et ses compagnons et compagnes de la Résidence Ste-Famille.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à sa grande amie Kathleen Leguë et à toute l'équipe de la Résidence Ste-Famille ainsi qu'à l'équipe des soins palliatifs du CIUSSS MCQ – CHAUR de Trois-Rivières pour les bons soins et leur grande humanité dans les derniers jours.
Renseignements : 819 376-3731.
Télécopieur: 819 376-3715
Courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



GARIÉPY
LAVOIE
MME THÉRÈSE

Au CIUSSS MCQ Hôpital Centre de la Mauricie, le 14 mars 2017 est décédée à l'âge de 89 ans et 10 mois. Madame Thérèse Lavoie épouse de feu monsieur Jean-Louis Gariépy fille de feu François-Xavier Lavoie et de feu Auréa Dolbec demeurant à Lac-aux-Sables. La famille accueillera parents et amis au :
Salon Funéraire
St-Amand et Fils Ltée
130, rue Principale
Lac-aux-Sables
G0X 1M0
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 13h.
Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 en l'église St-Rémi de Lac-aux-Sables à 14 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Mme Lavoie laisse dans le deuil son fils François Gariépy (Pauline Gervais); ses petits-fils : Olivier (Stéphanie) et Simon Gariépy, ses soeurs : Françoise et Pierrette Lavoie; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gariépy; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s particulièrement ses compagnons et compagnes de la Coopérative de Solidarité d'Hébergement de Lac-aux-Sables.
La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au personnel de l'Hôpital du Centre de la Mauricie pour leurs bons soins.
Renseignements : 418 289-2411
Télécopieur : 418 289-3963
Courriel : stamandetfils@globetrotter.net
Entreprise membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1



GIGUÈRE
M. CLAUDE
1944-2017

Au CIUSSS MCQ - Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 3 mars 2017, est décédé à l`âge de 72 ans et 10 mois, monsieur Claude Giguère, fils de feu monsieur Benoit Giguère et de feu madame Marguerite Boisclair. Il demeurait à Shawinigan (secteur Grand-Mère).
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2N6
Heures d`accueil : samedi, jour de la célébration, à partir de 13 h.
Un dernier adieu lui sera rendu le samedi 18 mars 2017 à 15 h 45 à la Coopérative funéraire.
L`a précédé sa soeur Andrée.
Il laisse dans le deuil son fils Alain; son amie Denise Lahaie; ses frères et soeurs : Pierre, Michel (Aline Gélinas), Marc (Nathalie Cloutier), Nicole (Raynald Dumas), France (feu Serge Hamel) et Hélène; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
En sa mémoire, des dons à l`Association pulmonaire du Québec seraient grandement appréciés.
Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur: 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LÉVEILLÉ
M. MARCEL
1923-2017

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 6 mars 2017, est décédé à l'âge de 93 ans et 6 mois, M. Marcel Léveillé, époux de feu Mme Georgette Rivard, fils de feu Napoléon Léveillé et de feu Florida Cloutier, demeurant à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire Caron inc.,
602, rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 13 h 30, en l'église Saint-Zéphirin de La Tuque.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.
L'ont précédé son frère, Léopold; sa soeur Gabrielle (feu Georges Beaupré); ses belles-soeurs et son beau-frère : Gracia Rivard (feu Lucien Bronsard), Roger Rivard (feu Charlotte Hamelin), Jacqueline Rivard (feu Jean-Marie St-Amant) et Jeanne d'Arc Rivard.
M. Léveillé laisse dans le deuil ses filles : Micheline (Roger Lévesque), Louise (Roger Lavoie), Marie, Anne (Alain St-Amant) et Lucie (Yvon Leblanc); son amie très chère, Madeleine Léveillé; ses petits-enfants : Bryan Lévesque (Marie-Ève), Yannick Lévesque (Mélanie), Yohann Lavoie (Kathleen), Stéphane Lavoie (Vanessa), Annie Lavoie (Michael), Mélanie Fortin, Dominic Fortin, Steve St-Amant (Myriam), Joanie St-Amant (David), Chantal St-Amant (Pascal) et Claudia Leblanc; ses arrière-petits-enfants : Émerique, Jérémy, Noémie, Jade, Nathan, Tristan et Toma; sa soeur, Lucette (feu Julien Rivard); son frère, Laurent (Francine Simard); ses belles-soeurs : Fleurette Rivard (feu Arthur Lavallée) et Gilberte Rivard (feu Claude Lavallée); son filleul Claude Bronsard; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2e étage, des soins palliatifs et les infirmières visiteuses du CIUSSS MCQ ainsi que Dr Guy Gingras et Dre Annie Morin pour les bons soins prodigués.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC et/ou l'Association pulmonaire seraient appréciés.
Renseignements :
Téléphone : 819 523-3566
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com
Site web: www.residencecaron.com



MAGNY
M. JEAN-DENIS

À l'hôpital du Centre de la Mauricie du CIUSSS MCQ de Shawinigan le 14 mars 2017 est décédé à l'âge de 95 ans et 11 mois, Monsieur Jean-Denis Magny, époux en 1ère noces de feu Marie-Claire Germain et en 2e noces de feu Pauline Germain Cloutier, demeurant à Saint-Tite.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire
J. M. Lacoursière et fils inc.,
341, rue du Moulin
Saint-Tite G0X 3H0
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 14 h en l'église de Saint-Tite.
L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.
L'a précédé sa fille Diane et son fils Alain. Monsieur Magny laisse dans le deuil ses enfants : Jacques (Claudette Jacob), Raymonde (Jean-Louis Marchand), Liette (Reynald Crête), Jean-Pierre Allard (feu Diane Magny); ses petits-enfants : Daniel Magny (Daniel Baril), Isabelle et Jean-Philippe Magny, Patrice Marchand (Isabelle Ayotte), Stéphane Marchand (Marie-Élaine Parke), Éric Allard, Marie-Josée Allard (Stéphane Quessy), John Allard (Jessica Paquin), Nadia Crête (Jean-Christophe Cuillière) et Pierre-Louis Crête (Zoé Plante Berthiaume); ses arrière petits-enfants : Xavier, Alexandre, Anthoni, Charles et Laurence Marchand, Anthony, Megan, et Benjamin Quessy, Noémie, Mathis, Samuel, William et Jolyane Allard, Laurent, Xavier, Axel et Élisabeth Cuillière; sa belle-soeur et ses beaux-frères : Louisette Germain (feu Gabriel Damphousse), Denis Béland (feu Gertrude Magny), Henri-Jean Goulet (feu Jacqueline Germain).
Nous tenons à souligner chaleureusement la famille Cloutier les enfants, leurs conjoints et petits-enfants.
Monsieur Magny laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la résidence St-Joseph pour les très bons soins reçus au cours des 5 dernières années, au personnel ses soins à domicile du CLSC de Saint-Tite, ainsi qu'au personnel des soins palliatifs de l'hôpital de Centre de la Mauricie.
Renseignement : 418-365-6322
Télécopieur : 418-365-6000
Courriel : salonlac@cgocable.ca



MASSICOTTE
MME MARIE
1958-2017

Au Centre d'hébergement Drapeau-Deschambault de Ste-Thérèse, le 7 mars 2017, paisiblement et entourée des siens, est décédée à l'âge de 58 ans, Mme Marie Massicotte, conjointe de M. Gérard Primeau, fille de feu Mandoza Massicotte et de feu Yvette Bordeleau, demeurant à Boisbriand.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de midi.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 19 mars à 14 h au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Sévérin-de-Proulxville, à une date ultérieure.
Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint Gérard Primeau; sa fille Chantale Guillemette; son frère Claude Massicotte (Céline Bussières); sa nièce Renée Massicotte; sa tante soeur Muguette Bordeleau f.j.; ses beaux-frères et ses belles-soeurs : Roger Primeau (Lorraine Charest), Jean Primeau, Serge Primeau (Marcelle Lajoie), Sylvain Primeau, René Primeau (Lisette Bélanger) et soeur Thérèse Chevalier; ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CHSLD Drapeau-Deschambault, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1T7).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



LAPOINTE
PANNETON
MME JEANNINE
1932-2017

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 9 mars 2017, est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Jeannine Lapointe, épouse de feu M. Jean-Claude Panneton, fille de feu M. Camille Lapointe et de feu Mme Alouizia Heatcoat.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la
Maison Funéraire
Richard & Philibert,
1300, rue Principale
à St-Étienne-des-Grès.
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 11 h en l'église de St-Étienne-des-Grès.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Mère bien aimée de : Diane (Alain Mélançon), Louise (Pierre Nolin), Lucie (Serge Martel), Michelle (André Douville), Lise (Benoît Gauthier).
Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants : Annie et Stéphanie Mélançon, Eric, Nancy, Mélanie Nolin, Sébastien, Isabelle, Dave Douville, Jessica, Jonathan, Patrick Panneton et leur conjoint(e); ses 17 arrière-petits-enfants; son frère Raymond Lapointe (Louise Corriveau); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Paul-Émile Panneton (Irène Provencher), feu Fernand Panneton (Cécile Fleurent), Marielle Panneton (feu Gilles Provencher), Monique Panneton (Roland Champagne).
Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et nombreux ami(e)s.
Merci à l'équipe du soutien à domicile ainsi que de la Maison Albatros.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation de la Maison Albatros.
Renseignement : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel: condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
www.cavac.qc.ca
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.
Les formes d'aide disponibles au CAVAC sont :
- l'intervention post-traumatique;
- l'information sur le processus judiciaire;
- l'information sur les droits et les recours;
- l'assistance technique;
- l'accompagnement dans le système judiciaire;
- l'orientation vers les services spécialisés.
819 373-0337 1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels



PELLERIN
ROSAIRE
1931 - 2017

Au CIUSSS-MCQ de Trois-Rivières, le 10 mars 2017, est décédé à l'âge de 85 ans, M. Rosaire Pellerin, époux de Lucie Black, demeurant à Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
La famille accueillera parents et ami(e) à la :
Résidence funéraire St-Louis
11 900, Notre-Dame Ouest,
Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac).
Heures d'accueil : le vendredi 17 mars 2017 de 19 h à 21 h; le samedi 18 mars 2017, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 10h30, en l'église de la Visitation-de-la Sainte-Vierge de Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac).
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac).
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse Lucie Black, ses enfants : Yves Pellerin (feu Guylaine Lavergne), feu Carmen Pellerin (Jacques Harnois), Daniel Pellerin (Edith Gagnon), Josée Pellerin (Christian Grondin) ; ses petits-enfants : Eve Pellerin (Éric Lacoursière), Amélie Pellerin (Jacques Boudreault), Dominic Harnois (Chantal Germain), William Pellerin (Laurence St-Onge), Annaël et Danalie P.Grondin; ses arrière-petits-enfants : Charlotte, Charles et Rafaël; ses soeurs et frères : Suzanne Pellerin (feu Fernand Bouchard), Lucie Pellerin, feu Denise Pellerin (André Leboeuf), feu Pierrette Pellerin, fille de Jésus, feu Monique Pellerin, feu Louis-Georges Pellerin ; ses belles-soeurs et beaux-frères : Alma Black (feu Antonio Vallé), Rita Black, Stella Black (Guy Tousignant), feu Lucien Black (Colette Boisvert), Marie Black (Jean-Paul Bettez), Louise Black (Guy St-Arnault), feu Claude Black (Pauline Noël), Pauline Black (René Pouliot), Rémi Black (France Désaulniers), feu Léo Black (Pauline Plante), feu René Black, feu Armand Black, feu Irène Black (feu Barthélémy Vincent), feu Louis Black (feu Rosa Gélinas); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Résidences funéraires St-Louis
Renseignements : (819) 377-1991
Télécopieur : (819) 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec

LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
6002837-5749
LES MONUMENTS Trudel INC.
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
2778773
monumentstrudel@cgocable.ca
MANUFACTURIER DE MONUMENTS

Problèmes de dépendances
819 373-9435
Centre de thérapie mixte
La Maison Carignan
www.maisoncarignan.qc.ca



PERREAULT
MME MARGUERITE « MARGOT » SCHELLING
1927 - 2017

Jusqu'au dernier moment, elle nous a souris et aimés. Entourée de sa famille, au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Roland-Leclerc de Trois-Rivières, le 28 février 2017, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Marguerite Schelling, épouse de M. Gaston Perreault, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s directement à l'église.
Heure d'accueil: le samedi 18 mars à partir de 12 h 30.

Un service religieux aura lieu le samedi 18 mars à 13 h 30 en la Cathédrale de Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux Gaston Perreault; ses enfants: Carole (Jean-Pierre Collins), Jean (Lyne Vadeboncoeur), Michel (Dominique Charland), Daniel (Lino Delarosbil); ses petits-enfants: Steve Collins (Valérie Biron), Marie-Pier Collins (Karl Beausoleil); ses arrière-petits-enfants: Juliette, Anthony et Charles; elle laisse aussi dans le deuil, de nombreux ami(e)s, en particulier sa grande amie Mme Yvette St-Pierre Cadorette et ses soeurs Filles d'Isabelle.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité Des Érables du Centre d'hébergement Roland-Leclerc ainsi qu'à Mme Gyslaine Muir, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au Regroupement des aidants naturels de la Mauricie (79, rue Rocheleau, Trois-Rivières, QC G8T 5A4), une bénévole sera présente à l'église afin de recueillir vos dons.
La direction des funérailles a été confiée au

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Renseignements: 819 374-6225
Sans Frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la corporation des thanatologues du Québec.

Les avis de décès publiés dans
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
sont inscrits gratuitement sur
cyberpresse.ca



PICARD
M. JACQUES
1951 - 2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 11 mars 2017, est décédé à l'âge de 65 ans, Jacques Picard, demeurant à Trois-Rivières secteur Cap-de-la-Madeleine.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

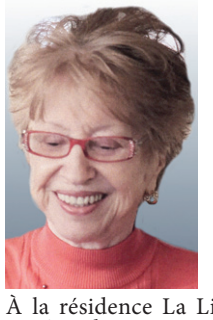
Complexe funéraire J. D. Garneau
274 rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7

Heures d'accueil samedi le 18 mars de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h et dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 10 h 30.

Un service religieux aura lieu le dimanche 19 mars 2017 à 13 h 30 en la chapelle du complexe funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie Madeleine à une date ultérieure.

Jacques est allé rejoindre son fils Michaël, ses parents Georgette Doyon et Paul-Emile Picard et son frère Alain.
Il laisse dans le deuil son fils Francis (Elisabeth Tessier-Déry), son petit-fils adoré Olivier, la mère de ses enfants Danielle Beaudoin, ses frères et soeurs Jean-Guy (Gisèle Massicotte), Marc-André (Claire Turcotte), Roger (feu Hélène Lampron), Nicole (Laurent Baribeau), Pierre (Isabelle Veilleux) et Diane (Marc Lampron) ainsi que plusieurs neveux, nièces, leurs conjoints respectifs, leurs enfants et de nombreux amis.
Francis désire témoigner sa reconnaissance à tous ceux et celles qui lui ont apporté un énorme support au cours de cette épreuve difficile.
Renseignements : 819 376-3731
Télécopieur : 819 376-3715
Courriel :
jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



ST-ARNAUD
MME LÉONA PITRE
1924 - 2017

À la résidence La Liberté de Trois-Rivières, le 7 mars 2017, est décédée à l'âge de 92 ans, Mme Léona Pitre, épouse de feu Charles St-Arnaud, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

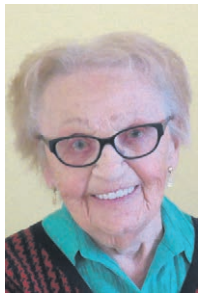
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 17 mars à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine.

La défunte laisse dans le deuil son fils Jean-Guy Bordeleau; son petit-fils Vincent Bordeleau; la mère de Vincent, Francine Ringuette; ainsi que d'autres parents et ami(e)s.
L'a précédée, son fils Michel.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la résidence La Liberté pour leur excellence et leur immense empathie.
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



LORD
MME MADELEINE PROVENCHER
1925-2017

Au CIUSSS-Pavillon Hull, le 7 février 2017, est décédée à l`âge 92 ans, madame Madeleine Provencher, épouse de feu monsieur Jean-Charles Lord, demeurant autrefois à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 105e Avenue
Shawinigan
(secteur Shawinigan-Sud)
G9P 1P1

Heures d`accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 14 h en l`église St-André 1795, 114e Avenue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 2C5. L`inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan.

Elle fut précédée de sa fille Danielle. Elle laisse dans le deuil ses enfants : André (Diane Barrette) et Pierre (Judith Matteau); ses petits-enfants : Véronique Goyette (David Lunn), Yannick Lord (Josée Patenaude), Mélanie Lord (Greham Showa), Louis-Philippe Lord (Josianne Voghel) et David Lord (Karine Nadeau); ses arrière-petits-enfants : Alexi, Mark William, Kate Elizabeth, Mélina, Nicolas et Olivia; son frère Reynald Provencher (Rolande Dionne); ses belles-soeurs : Madeleine Grenier (feu Romuald Provencher) et Alice Lord (feu Joachim de Montigny) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

MONUMENTS MARTEL & FILS & SONS 1903
Burinage sur granit
Lettrage au cimetière
Comptoir de granit et quartz
270, rue Rochefort, Trois-Rivières
(Anciennement Monuments Lavoie)
819 374-3191
martelmonuments.ca

LE FAR
MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel



RHEAULT
MME NICOLE
1944 - 2017

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 1er mars 2017, est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Nicole Rheault, conjointe de M. Fernand Boissonneault, fille de feu Lionel Rheault et de feu Marie-Rose Tourigny, demeurant à Trois-Rivières, secteur de Pointe-du-Lac.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6

Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 18 mars à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine à une date ultérieure

La défunte laisse dans le deuil, outre son conjoint, sa fille Geneviève Perreault et son conjoint René Abbott; ses soeurs et ses frères : Pierrette Rheault, Denise Rheault (Olivier B. Lefebvre), René Rheault (Thérèse Gosselin), Marcelle Rheault, Serge Rheault et Hélène Rheault; les enfants de son conjoint : Claude, Paul, Patricia-Ingrid, Luc et leurs conjoint(e)s, ainsi que les petits-enfants de son conjoint qu'elle a chéris, aimés et gâtés de la plus vieille au plus jeune : Lilyane, Hélène, François, Mathieu, Caroline, Chloé et Loïc; plusieurs tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis dont ses grandes amies du groupe Les Comtoises.
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



ROBERT MORNEAU LISE
1942-2017

Au CIUSSS-MCQ de Trois-Rivières, le 10 mars 2017, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Lise Morneau, épouse de M. André Robert demeurant à Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire St-Louis
11 900, Notre-Dame Ouest
Trois-Rivières
(secteur Pointe-du-Lac)

Heure d'accueil : vendredi, jour de la célébration, à partir de 11 h.

Une célébration de la Parole aura lieu le vendredi 17 mars 2017 à 15 h à la résidence funéraire.

La défunte laisse dans le deuil son époux M. André Robert; ses enfants : Stéphane Robert (Mélanie Héroux), Jacinthe Robert, Martin Robert (Rosa Bustamente), Marie-Andrée Robert (Émile Lamothe); ses petits-enfants : Nathan Robert, Sandra Beaudry-Lemay, Mia Lefebvre, Jess Carignan, Lyvia Robert et Maïna D. Okori; sa soeur Diane Morneau (Hector Genau); ses beaux-frères et belles-soeurs : Michel Robert (Nathalie Malo), Pierre Robert, Réjean Robert (Johanne Breau), Jean-Paul Robert, Huguette Robert (Jean-Marie Morneau), Thérèse Robert (Gaston Gélinas), Gérald Vigneault (feu Huguette Morneau) et Louise Richard (feu Jean-Guy Morneau); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Vos dons à la Fondation des maladies du coeur seraient grandement appréciés.
Résidences funéraires St-Louis
Renseignements : 819 377-1991
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site internet : www.maisonstlouis.ca

Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



ROY
M. RICHARD
1931 - 2017

Au CIUSSS MCQ-Centre d'hébergement Laflèche, le 3 mars 2017, est décédé à l`âge de 85 ans, monsieur Richard Roy, époux de madame Huguette Lafrenière, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire
de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5

Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 15 h 30 à la Coopérative funéraire. L`inhumation aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse Huguette Lafrenière; ses enfants : Sylvain (Lucie Lachapelle) et Johanne (Jean Bellemare); ses petits-enfants : Eric (Cathy Boisvert), Suzy (Daniel Lafrenière), Maxime, Samuel (Sabrina Paquin), Olivier (Cynthia Jacob); ses arrière-petits-enfants : Ryan et Alexy; son beau-frère Jean-Pierre Lafrenière (Lorraine Tremblay); sa belle-soeur Thérèse Désaulniers (feu Maurice Lafrenière); ainsi que tous les membres des famille Roy et Lafrenière, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel de l'unité 2 du Centre d`hébergement Laflèche pour les bons soins prodigués.
Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur: 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Centre prévention suicide les Deux Rives
INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)



SAUVAGEAU

VICTORIN

1923 - 2017

À l'Hôpital de Shawinigan, le 12 mars 2017, à l'âge de 94 ans, est décédé monsieur Victorin Sauvageau, époux de feu dame Armande Gingras, fils de feu monsieur Alfred Sauvageau et de feu dame Marie-Anne Cauchon. Il demeurait à Sainte-Thècle autrefois de Saint-Ubalde.

La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance à la Coopérative funéraire de la Rive-Nord, 138, rue Saint-Jacques, Saint-Ubalde, le vendredi 24 mars 2017 de 19 h à 22 h et le samedi 25 mars 2017 de 9 h à 13 h 45. Une Célébration de la Parole sera célébrée en présence du corps à 14 h en l'église de Saint-Ubalde. L'inhumation se fera ultérieurement.

Monsieur Sauvageau laisse dans le deuil ses enfants : Thérèse (Réjean Auger), Gertrude (feu Fernand Tessier), Lucie (Michel Auger), Lise (Gérald Rivard), Vital (Claudette Roberge), Benoît, Louisette et son ex-époux Pierre Bertrand, Jocelyne (Claude Paré), Claude (Carmen Bellemare), Diane, Christianne, Sylvain, Michel (Lise Soulard) et Nancy; ses 29 petits-enfants, 48 arrière-petits-enfants et ses 2 arrière-arrière-petits-enfants; son frère Lucien; ses belles-soeurs : Rose Delisle (feu Charles-Auguste) et Monique Proulx-Gingras (Clément Alwin). Il va rejoindre ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs décédés. Il laisse également dans le deuil l'ami de Gertrude, feu Carol Beaupré, l'ami de Louisette, Pierre Darveau, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e). La famille tient à remercier tout le personnel des trois Résidences où il a habité ainsi que le personnel de l'Hôpital de Shawinigan pour leur dévouement et les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1040, avenue Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3) et/ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (500-1434, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3G 1R4). Des formulaires seront disponibles au salon.

Pour renseignements :
Téléphone : 418-268-3575
Télécopieur : 418-268-3852
Courriel : info@cooprivenord.com
Site internet : www.cooprivenord.com

Membre de la Fédération des coopératives funéraires du Québec



SÉVIGNY

M. ADRIEN

1932 - 2017

Paisiblement, au Centre d'hébergement et CLSC site Saint-Narcisse du CIUSSS MCQ, le 13 mars 2017 est décédé, à l'âge de 84 ans et 4 mois, M. Adrien Sévigny, époux de Mme Mariette Ayotte, fils de feu Aldem Sévigny et de feu Mme Éva Hamelin, demeurant à Saint-Narcisse, comté Champlain.

La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire André Trudel Béland 181, rue Principale Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h; samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 11 h en l'église de Saint-Narcisse. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

À son départ, M. Sévigny laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme Mariette Ayotte, ses enfants : Linda (Serge Trudel), Jean (Christyne Duval); ses petits-enfants : Simon Trudel (Véronique Béliveau), Cindy Trudel (Hans McMurray-Bertrand), Jean-Philip Sévigny, Simon et Stéphanie Ouellet; son arrière-petit-fils, Noah Trudel; sa soeur, Clémence Sévigny (feu Justin Francoeur); sa belle-soeur, Mariette Grandmaison (feu Gaston Sévigny); ses beaux-frères et belles-soeurs : Réjeanne Ayotte (Marcel Tousignant), Denis Ayotte (Yolande Magny), Irène Ayotte (Jacques Trudel), Denise Ayotte (Gilles Paquin), Monique Ayotte (Fernand Brousseau), Ginette Ayotte (feu Benoît Brouillette), Rita Ayotte (Jean Caron), Daniel Ayotte (Micheline Champagne) et Claude Ayotte (Rachel Dignard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, amis et amies.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'accueil de Sainte-Anne-de-la-Pérade et de Saint-Narcisse pour tous les bons soins prodigués.

Des dons à la Fabrique de Saint-Narcisse, 350, rue de l'Église, Saint-Narcisse (Québec), G0X 2Y0, seraient appréciés.

Renseignements : 418 328-4142
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



SPÉNARD

MME YVONNE

LAFOND

1923 - 2017

Entourée de l`amour des siens, au CIUSSS MCQ - Centre d'hébergement Laflèche, le 11 mars 2017 est décédée à l`âge de 93 ans, madame Yvonne Lafond, épouse de feu M. Eugène Spénard, fille de feu M. Trefflé Lafond et de feu Mme Marie Gagnon.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la Mauricie 2280, 105e Avenue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 1P1

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 11 h en l`église St-Sauveur 615, 123e Rue Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud) G9P 3R3 L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Shawinigan.

L'ont précédée ses enfants : bébé Denis, Pauline, Claude et Marcel, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Roger Spénard, Jeannine Spénard (Raymond Pagé), Suzanne Spénard, Díane Spénard (Claude Manseau), Pierre Spénard, Pierrette Spénard (Michel Leclerc), André Spénard, Aline Spénard (Alain Bordeleau), Denis Spénard, Yves Spénard et Sylvie Spénard (Mario Désaulniers); ses nombreux petits-enfants et arrière petits-enfants; sa soeur Gervaise Lafond (feu Émile Delisle); son frère Gilles Lafond (feu Cécile Milot); ses belles-soeurs : Thérèse Provencher (feu Rodolph Lafond) et Ginette Lemay (feu Roland Lafond); son beau-frère Marcel Gervais (feu Véronique Lafond), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance à la direction et au personnel du 2e étage du CIUSSS MCQ- Centre d'hébergement Laflèche pour les bons soins prodigués.

En sa mémoire, des dons à la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer seraient appréciés (1-888-636-6473 ou www.alzheimerquebec.ca).

Renseignements : 819 537-8828
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca

Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



ST-PIERRE

M. CAMILLE

1926-2017

Au CIUSSS MCQ - Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le 4 mars 2017, à l'âge de 90 ans et 11 mois, a retrouvé la paix du corps et de l'esprit pour l'éternité, notre père M. Camille St-Pierre, époux de feu Lucille Ouellette, fils de feu Alexandre St-Pierre et de feu Marie Edwidge Morissette, domicilié à Trois-Rivières (secteur Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine).

La famille vous accueillera au :

Centre Funéraire Châteaudun 971, boul. Thibeau Trois-Rivières, Qc, G8T 7B1 (secteur Cap-de-la-Madeleine)

Vendredi de 18 h à 21 h et samedi, jour des funérailles, à partir de 11 h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 13 h 30, en l'église de Ste-Bernadette, 575, rue Guilbert Trois-Rivières, Qc, G8T 1R9. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.

L'ont précédé, son fils Roland (feu Jacqueline Projean) et son petit-fils Dany.

M. Camille St-Pierre laisse dans le deuil ses enfants : Ghyslaine (Vincent Bérubé), Ginette (feu André Desmarais), Lisette (Roland Harnois), Michel (Hélène L'Heureux), Claude (Monique Pintal), Line, Sylvie (Claude Corbin) et Mario (Martine Gervais); ses petits-enfants : Nancy, Philippe et Isabelle; Gaétan, Mario, Manon, André Jr et Kim; René et Alain; Jonathan; Éric, Guy et Luc; Josée; Yanik et Caroline; Laurie-Anne et Cloé; Anthony, Ariane, Rosalie et Félix; ses arrière-petits-enfants; ses arrière-arrière-petits-enfants; son frère Jean-Louis dit Jacques (Jacqueline Lachapelle); sa soeur Hélène; sa belle-soeur Lise Desmarais (feu Gaston Ouellette); sa filleule Diane Leclerc ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et de nombreux ami(e)s.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du 2-D du CIUSSS MCQ - Cloutier-du Rivage pour les bons soins prodigués. Un grand remerciement à Monique "sa préférée" pour sa très grande disponibilité. Et ainsi, une gratitude spéciale à Line et Yanik pour avoir donné à notre père une deuxième famille.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société Parkinson ou à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC.

Pour renseignements :
Groupe Garneau Thanatologue
819-375-2414
Site Web : www.groupegarneau.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Maison Mauricie Réso
Dépendances?
Pour vous ou un proche
SERVICE GRATUIT
Jean Bouchard
819 378-2245



GILBERT

MME THÉRÈSE

SULLIVAN

Au Centre d'hébergement Cooke de Trois-Rivières, le 9 mars 2017, est décédée à l'âge de 82 ans Mme Thérèse Sullivan épouse de feu M. Maurice Gilbert, demeurant à Trois-Rivières.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Maison funéraire Richard et Philibert 1350, Ste-Marguerite Trois-Rivières

Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 19 mars 2017 à 15 h en la chapelle de la maison funéraire. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

L'a précédée sa fille Danièlle.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Dorothée, Zénon et Louison; ses petits-enfants : Pascale et Justine Lavoie, Keven Raposo-Gilbert; ses frères et soeurs : Patrick (feu Mathilde Bradet) et Gilberte (Yvon Jonphe); son beau-frère Edouard Godin (feu Fernande Sullivan); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gilbert, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire exprimer sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement Cooke pour les bons soins prodigués.

Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Couriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



TESSIER

MME NATHALIE

1972 - 2017

Accidentellement, à Saint-Séverin, le dimanche 12 mars 2017 est décédée, à l'âge de 44 ans et 7 mois, Mme Nathalie Tessier, fille de M. Normand Tessier et de Mme Réjeanne Mongrain, demeurant à Saint-Séverin-de-Proulxville.

La famille accueillera parents et amis au :

Salon funéraire André Trudel Béland 41, rue Saint-François Saint-Séverin-de-Proulxville (Québec) G0X 2B0

Heure d'accueil : samedi à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 18 mars 2017 à 15 h en l'église de Saint-Séverin-de-Proulxville. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

À son départ, Nathalie laisse dans le deuil, outre ses parents, sa fille, Ariane (William Béchard); le père de sa fille, M. Paul Lafontaine, ainsi que la famille Lafontaine; sa grand-mère, Mme Geneviève Magny (feu M. Saül Mongrain); ses tantes et oncles : Carmen Mongrain (Fernand Gélinas), Liette Mongrain (Gérald Cossette) et Nicole Mongrain, Huguette Tessier (Rock Deschênes), Jean-Claude Tessier (Line Crête) et Réal Tessier; ses filleules : Valérie Lafontaine et Sarah Boivin; ainsi que plusieurs cousines, cousins, amies et amis, dont sa grande amie, Julie Bordeleau (et ses enfants), ainsi que plusieurs collègues de travail.

Renseignements : 418 365-5090
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



TRUDEL

MME

JEANNE-D'ARC

MASSICOTTE

1921 - 2017

Paisiblement, au centre d'hébergement et CLSC site Saint-Narcisse du CIUSSS MCQ, le 14 mars 2017 est décédée, à l'âge de 95 ans et 11 mois, Mme Jeanne-d'Arc Massicotte, épouse de feu M. David Trudel, fille de feu M. Wilson Massicotte et de feu Mme Jeannette Gervais, demeurant à Saint-Narcisse, comté Champlain.

La famille accueillera parents et amis à la :

Résidence funéraire André Trudel Béland 181, rue Principale Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le vendredi 17 mars 2017 à 15 h en l'église de Saint-Narcisse. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial à une date ultérieure.

À son départ, Mme Massicotte laisse dans le deuil sa soeur, Mme Marie-Claire Massicotte (M. Frank Kuska); son frère, M. Jean-Marie Massicotte (Mme Reine Pilon); ses belles-soeurs : Mme Jocelyne Blouin (feu M. Guy-Paul Massicotte), Mme Suzanne Matthon (feu M. André Massicotte), Mme Adrienne Le Bourdais (feu M. Jean Trudel); ainsi que plusieurs nièces, neveux, cousines, cousins, amies et amis.

La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Villa Saint-Narcisse et du Centre d'accueil de Saint-Narcisse pour tous les bons soins prodigués.

Renseignements : 418 328-4142
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet, bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale



VAILLANCOURT
MME ROLLANDE
1947 - 2017

Au CIUSSS-MCQ de Trois-Rivières, le 11 mars 2017, est décédée à l'âge de 69 ans et 3 mois, Mme Rollande Vaillancourt, fille de feu Henri Vaillancourt et feu Simone Ferron, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Yamachiche.
La famille accueillera parents et amis à la :
Résidence funéraire St-Louis,
160 rue De Carufel
Yamachiche.
Heures d'accueil : le samedi 18 mars 2017, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Les funérailles auront lieu en l'église de Yamachiche le samedi 18 mars 2017 à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Yamachiche.
La défunte laisse dans le deuil ses soeurs et frères, neveux et nièces : Suzanne Vaillancourt (feu Denis Goyette) et leur fille Annie Goyette, Thérèse Vaillancourt (Jean Flageole) et leurs enfants Éric Flageole (Tatiana Arias-Mundo), Marc Flageole (Julie Tessier), Bruno Vaillancourt (Gisele Auger) et leur fille Marielle Vaillancourt (Jonathan Beaumier), André Vaillancourt (Francine Auger), Michel Vaillancourt (Hélène Charest) et sa fille Sara Vaillancourt; ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Le plus grand des mercis au personnel du centre Hospitalier Sainte-Marie tant à l'urgence, qu'aux étages et aux soins palliatifs pour leur dévouement et attentions prodigués durant sa courte maladie.
Renseignements : 819 296-3962
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

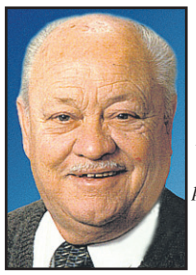


VANASSE
M. PAUL-AIMÉ

Au C.H.C. du Château de Berthier, le 13 mars 2017, est décédé à l'âge de 95 ans, M. Paul-Aimé Vanasse, fils de feu Philippe Vanasse dit Vertefeuille et de feu Léona Gaboury, époux de Jacqueline Labelle, demeurant à Berthierville, autrefois de Louiseville.
Il fut employé de l'hôpital Comtois de Louiseville pendant 35 ans jusqu'à sa retraite en 1987.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison Funéraire
Régionale Richard
140, rue St-Aimé
Louiseville
Heures d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
La liturgie de la Parole aura lieu le samedi 18 mars 2017 à 11 h 30 en la chapelle de la Maison funéraire. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Richard de Montréal, Johanne de Joliette et Denis (Anne Barrette) de Brossard; ses petits-enfants: Jean-Philippe Lamy (Estelle Dubeau), Marie-Christine Lamy, Ève Barrette-Vanasse, Louis Barrette-Vanasse; ses arrière petits-enfants : Damien, Rachelle et Édouard Lamy; ses frères et soeurs: Julien Vanasse (feu Lucette Auger), Germain Vanasse (feu Ursule Béland),Thérèse Vanasse (feu Bernard Bérard), feu Armand (feu Marie-Claire Bussières), feu Lucien (feu Simone Livernoche), feu Rachel (feu Charles-Édouard Trudel), feu Clémence (feu Rémi Caron), feu Angèle (feu Rolland Dauphinais); sa belle-soeur Jeannine Lessard (feu Viateur), ainsi que plus de vingt neveux et nièces, plusieurs cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Renseignements : 819-228-4822
Télécopieur : 819-228-3653
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet: www.richardphilibert.ca

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Il y a un an déjà, cette date marquait l'arrivée du printemps mais aussi celle de ton départ pour ton dernier grand voyage. Ce repos tu l'as bien mérité !

Une année à parler de toi et à se rappeler des bons moments vécus ensemble. Tu as laissé un grand vide dans nos vies. Malgré ton absence, tu nous accompagnes toujours dans nos décisions et à tous les instants, dans nos coeurs.

Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de

M. RAYNALD GARAND
le dimanche 19 mars à 10 h, en l'église St-Gérard-des-Laurentides.

Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous par leur présence, leurs pensées ou prières.

Son épouse Yvonne et ses enfants

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Déjà 1 an s'est écoulé depuis ton départ pour aller rejoindre ton Bernard. Ce repos tu l'as bien mérité. Continue d'être notre ange gardien.



Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 19 mars 2017 à 9 h 30 en l'église de Saint-Maurice à la mémoire de

MME RÉJEANNE MASSICOTTE DROLET
(décédée le 11 mars 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous en pensée ou par leur présence à la célébration.
Ses enfants, conjoint(e)s, ses petits-enfants.

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



Le temps passe, mais la pensée reste. Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour lui. Continue de veiller sur nous.

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi 18 mars 2017 à 16 h à l'église Sainte-Marguerite, à la mémoire de

M. MARCEL GROLEAU
(décédé le 26 février 2016)

Son épouse Colette, ses deux fils et ses cinq petits-enfants

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Un an déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir reste gravé dans nos cœurs. Continue de veiller sur nous. Repose en paix.



Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 19 mars 2017 à 9 h, en l'église de Saint-Élie-de-Caxton à la mémoire de

M. LÉONARD BOURNIVAL
(décédé le 20 mars 2016)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous pour cette célébration.

Son épouse Suzanne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

« La mort n'est rien, je suis seulement passé dans la pièce à côté. Ce que j'étais pour vous, je le suis toujours. » Saint-Augustin.



Merci du fond du cœur à toutes les personnes qui nous ont offert leurs condoléances et nous ont apporté chaleur et réconfort lors du décès de

M. MARCEL PROVOST
(survenu le 16 février 2017)

Vos témoignages de sympathie, fleurs, dons, courriels et votre présence aux funérailles ont été très apprécié.
Son épouse Lorraine et les familles Provost et Bernard.

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS



Ne pleurez pas mon départ, mais célébrez plutôt mon passage.

Merci du fond du cœur à tous les parents et ami(e)s qui nous ont apporté chaleur et réconfort lors du décès de

M. BERNARD TOUSIGNANT
(survenu le 1er décembre 2016)

Soyez assurés que vos témoignages de sympathie et votre présence à nos côtés nous ont touchés. Considérez ces remerciements comme personnels.
Son épouse Hélène, sa fille Sophie (Fernand-Pierre) et ses petits-fils Louis-Thomas et Guillaume.

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS



M. MICHEL DUPLIN
1960 - 2017

On peut s'imaginer à quel point Michel aurait été fier de voir l'amour et le soutien dégagés autour de sa famille lors de son décès survenu le 20 février 2017.

Nous désirons remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à traverser cette épreuve. Nous regrettons de n'avoir pu partager davantage avec tous ceux qui nous ont réconfortés. Nous sommes immensément reconnaissants de votre présence chaleureuse et de toutes vos manifestations de sympathie à notre égard.

Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant personnellement adressés.

Sa conjointe Carole, ainsi que les familles Duplin et Belisle

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Une personne chère ne nous quitte jamais. Elle vit au plus profond de notre cœur et pour la revoir, il suffit de fermer les yeux. Merci.



Vous avez été nombreux à nous témoigner votre sympathie lors du décès de

M. VIATEUR LACERTE
(survenu le 30 janvier 2017)

Merci à tous les parents et ami(e)s pour votre réconfort que ce soit par des cartes, des dons, des courriels, des visites ou assistance aux funérailles.

Mes enfants se joignent à moi pour vous transmettre ces remerciements que vous pouvez considérer comme personnels.
Emma Paquette-Lacerte

935 In Memoriam

IN MÉMORIAM

CESAR ARIEL GARCIA GARCIA

Ofrecimos nuestras condolencias a la familia y amigos de Cesar Ariel Garcia Garcia, un hombre de confianza con el corazon en la mano.



La direction et le personnel de la **FERME PITTET** offrent leurs plus sincères condoléances à tous les proches de Cesar Ariel Garcia Garcia, un homme de rigueur ayant le cœur sur la main. La perte d'un collègue et ami laissera à jamais sa marque.

Nous tenons à souligner l'apport inconditionnel des secouristes et de la communauté.

En son honneur, une célébration de la parole aura lieu à l'Église de Saint-Tite, le samedi 18 mars 2017, à 11h.



Certains des quelque 300 automobilistes prisonniers d'un carambolage sur l'autoroute 13 ont passé près de 10 heures dans leur véhicule en pleine tempête, dans la nuit de mardi à mercredi. Les voitures abandonnées ont été remorquées en cours de journée. — PHOTO LA PRESSE, PATRICK SANFAÇON

CAFOUILLAGE SUR L'AUTOROUTE 13

Blizzard de critiques contre le MTQ

SIMON BOIVIN
sboivin@lesoleil.com

Des problèmes de coordination et de communication sont à l'origine du cafouillage «inacceptable» qui a laissé plus de 300 automobilistes prisonniers d'un carambolage pendant toute la nuit, mardi, selon le gouvernement.

Le premier ministre Philippe Couillard s'est montré irrité, mercredi, par la réponse des autorités au sort des personnes coincées sur l'autoroute 13, à Montréal. Certains ont passé près de 10 heures dans leur véhicule.

«Je comprends que c'est une tempête exceptionnelle, que les mesures sont en cours, j'ai tout entendu ça... s'est impatienté le premier ministre. La réaction doit être proportionnelle au problème.» M. Couillard s'explique mal qu'au minimum, les automobilistes n'aient pas été informés des avancées du travail fait pour les sortir du pétrin.

En cours d'après-midi, le maire de Montréal, Denis Coderre, a rendu public le rapport des événements fourni par ses responsables de la sécurité civile. Il fait mention d'une conférence téléphonique à 23 h 50 au cours de laquelle le ministère des Transports (MTQ) informe que l'autoroute 13 a bien été fermée. Mais le MTQ «ne mentionne pas que des citoyens sont pris sur l'autoroute». Le maire Coderre ne comprend pas cette omission. La voie de circulation est sous juridiction provinciale.

Trois entités ont été impliquées. Le MTQ, la Sûreté du Québec et le Service incendie de Montréal. Ce sont les pompiers qui ont fini par prêter assistance aux automobilistes, vers 4 h 30 le matin. Une sous-ministre au MTQ responsable de la coordination des mesures d'urgence a été en poste toute la nuit, a dit le ministre des Transports, Laurent Lessard. «Honnêtement, sur le résultat pour la 13, on ne peut pas être satisfait, a affirmé le ministre. On va apprendre de ça parce que, de toute évidence, il y a des apprentissages qui ont été manqués.»

Le ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, s'interroge sur l'appréciation de la tempête annoncée. Elle a été traitée comme une tempête hivernale «normale sérieuse». «Était-ce suffisant?» demande-t-il. Les deux ministres, qui assurent que l'effectif nécessaire était disponible, promettent d'éclaircir le cours des événements d'ici 48 heures.

«Le premier ministre a absolument raison de dire que c'est inacceptable ce qui s'est passé, a affirmé M. Coiteux. On pense la même chose.»

D'autre part, au cours de la journée, ceux qui ont abandonné leur véhicule sur l'autoroute 13 ont eu la mauvaise surprise de se faire remettre une facture de 218 $ pour le remorquage. À la première occasion, le ministre Lessard a assuré que les automobilistes n'auraient pas à assumer ces frais. Ils pourront remettre la note au MTQ. Le contraire n'aurait «pas eu de maudit bon sens», a dit le maire de Montréal.

L'OPPOSITION SANS PITIÉ

Les partis d'opposition ont été sans pitié. Le chef péquiste Jean-François Lisée parle de la crise la plus mal gérée par le gouvernement libéral depuis son élection. «Le premier ministre dit que c'est épouvantable, a lancé M. Lisée. Il n'est pas là pour chigner. Il est là pour gouverner.»

De son côté, le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, veut la tête de la personne responsable du cafouillage.

«S'il y a une personne qui n'a pas fait sa job de coordination, elle devrait avoir des conséquences, incluant la possibilité de perdre sa job», a affirmé M. Legault.

Ce qui n'a pas fonctionné

MANQUE D'EFFECTIFS

Dès le début de l'après-midi, la Sûreté du Québec avait déclenché l'Opération Griffe, plan d'urgence qui double automatiquement le nombre de patrouilleurs sur la route. Mais le MTQ, lui, n'aurait pas augmenté ses effectifs, qui seraient demeurés les mêmes que pour une journée normale. «Malgré la tempête qui s'en venait, aucune équipe supplémentaire n'avait été appelée au travail. Je ne sais pas si c'est pour économiser de l'argent, aucune autorité n'avait pensé à prévoir quelque chose de plus gros», explique Christian Daigle, président du Syndicat de la fonction publique du Québec.

LES POMPIERS OUBLIÉS

Inquiets de ce qui se passait sur la 13, les pompiers de Montréal ont décidé de prendre les choses en main, même si l'autoroute n'est pas sous leur responsabilité. Vers 2h30, la Sûreté du Québec (SQ) a avisé le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) que son aide pourrait être requise pour évacuer des automobilistes coincés depuis des heures sur l'autoroute. Le corps policier disait élaborer son plan d'intervention et aurait avisé qu'il rappellerait pour confirmer l'opération, selon ce que nous a dit Christian Legault, chef aux opérations du SIM. Ce sont les policiers sur le terrain qui auraient demandé qu'on appelle les pompiers. Ils s'attendaient à ce que ces derniers interviennent immédiatement. Pour une raison nébuleuse, dans le feu de l'action, le message ne semble pas s'être rendu clairement à la centrale.

Vers 4h30, sans nouvelles de la SQ depuis deux heures, le SIM a décidé d'envoyer un chef aux opérations et une équipe constater d'eux-mêmes l'état de la situation. Comme le veut le protocole, ils ont demandé une escorte à la SQ, escorte qui ne serait jamais arrivée. Constatant le chaos sur place, le chef pompier a immédiatement décidé de dépêcher deux autres camions et un autocar muni d'une toilette. En tout, 14 pompiers ont été déployés. Selon tous les témoins à qui nous avons parlé, ils ont été les premiers intervenants d'urgence à aller voir les automobilistes. Le maire de Montréal a affirmé que ce sont eux qui avaient coordonné l'effort d'évacuation. «On s'est imposés», raconte Christian Legault. «Si on se doute que des gens sont en danger, on intervient», dit-il. **LA PRESSE**

CARAMBOLAGE MONSTRE À MAGOG

La SQ ouvrira une enquête

CLAUDE PLANTE
La Tribune

SHERBROOKE — La Sûreté du Québec (SQ) espère pouvoir faire la lumière sur les causes du carambolage qui s'est produit lors du blizzard de mardi dans le secteur de Magog.

On a ouvert une enquête d'une assez grande envergure, compte tenu du nombre de personnes impliquées, reconnaît Aurélie Guindon, porte-parole de la SQ en Estrie. «C'est notre travail», résume-t-elle, lors d'un entretien avec *La Tribune*.

«Après avoir accompagné les gens qui voulaient récupérer leur véhicule, nous allons éclaircir les circonstances de l'accident. Il est trop tôt pour connaître la cause.»

Rappelons qu'une cinquantaine de véhicules étaient impliqués dans ce carambolage historique survenu au kilomètre 120 sur l'autoroute 10 Ouest. Il pourrait s'agir du plus important événement du genre à survenir en Estrie en termes de nombre de véhicules impliqués.

Les secouristes en ont eu plein les bras, lors des carambolages survenus mardi en fin d'après-midi dans le secteur de Magog. Deux voitures de police ont même été impliquées.

Les premiers appels de secours ont retenti vers 15 h40, signalant qu'une cinquantaine de véhicules étaient impliqués dans l'accident au kilomètre 120 sur l'autoroute 10 Ouest.

Tous les intervenants d'urgence disponibles se sont rendus sur place, raconte M^me^ Guindon.

Les gens impliqués ont été évacués, certains en autobus, transportés à un restaurant de la rue Sherbrooke à Magog, dit-elle.

«Des policiers de la Régie de police de Memphrémagog et de la GRC ont également assisté les policiers de la SQ. Au final, environ une douzaine de blessés, mais aucun blessé dont on craint pour la vie», assure-t-elle.

«L'intervention sur les lieux s'est terminée vers 20 h.»

Mais ce n'était pas tout. Vers 16 h 30, au kilomètre 108 à la hauteur d'Eastman, un mini-carambolage impliquant cinq véhicules, dont un véhicule patrouille de la SQ et un véhicule banalisé, a eu lieu.

> Une cinquantaine de véhicules étaient impliqués dans ce carambolage qui a donné du fil à retordre aux secouristes

«Les policiers intervenaient auprès de conducteurs ayant été impliqués dans une première collision lorsqu'un automobiliste a perdu le contrôle et a embouti des véhicules sur place», ajoute M^me^ Guindon.

«Un homme qui se trouvait à pied sur la chaussée à ce moment a subi des blessures plus importantes [fractures], mais on ne craint pas pour sa vie, souligne-t-elle. Les policiers n'ont pas été blessés gravement.»

L'intervention à cet endroit s'est terminée vers 21 h.

RUBAN ROUGE

Les ambulanciers paramédicaux n'ont pas chômé eux non plus. On a dépêché sur place sept véhicules qui ont effectué 12 transports vers des hôpitaux, affirme Carl Brodeur, porte-parole d'Ambulance de l'Estrie.

«Ç'a quand même bien été, convient-il. Nous sommes formés pour ce genre de situation. C'était comparable à l'intervention [lors de l'explosion] chez Neptune [en novembre 2012].»

«L'opération a duré trois heures. On a effectué des transports pour des patients avec traumatismes multiples. Les hôpitaux étaient en code orange, c'est quand même assez rare.»

Les ambulanciers paramédicaux ont dû sortir leur ruban rouge, renchérit M. Brodeur. Quand on a vérifié l'intérieur d'un véhicule impliqué, on colle un ruban rouge.

«Ça indique qu'il n'y a plus personne dans le véhicule. On ne veut pas oublier personne», explique-t-il.

«Ensuite, on a fait venir un autobus pour mettre les gens à l'abri. On ne pouvait pas les laisser dehors à ce froid-là.»

Presque tous les véhicules à la casse

ALAIN GOUPIL
La Tribune

MAGOG — Pratiquement tous les véhicules impliqués dans le carambolage de mardi sur l'autoroute 10 constituent une perte totale pour leurs propriétaires.

C'est le cas de la quarantaine de voitures qui se trouvent dans la cour de Remorquage Orford, non loin du boulevard Bourque, à Magog, où le copropriétaire Nicholas Dostie a passé la journée à répondre aux propriétaires de véhicules accidentés venus récupérer leurs effets personnels à la suite de l'empilade monstre survenue vers 16 h, mardi.

«À vue d'œil, 85 % des véhicules que j'ai ici sont une perte totale, indique M. Dostie. Ils ont tous été frappés durement, soit derrière ou devant ou sur les côtés. Dans la majorité des cas, les coussins gonflables ont été déployés», décrit-il.

On estime qu'une soixantaine de véhicules ont été impliqués dans le carambolage survenu à la hauteur de Magog, entraînant la fermeture de l'autoroute 10 pendant plus de quatre heures.

L'opération nettoyage a duré trois heures. Elle a été menée conjointement par Remorquage Orford, Remorquage Impakt et Remorquage Eastman. Il s'agit d'un des carambolages les plus imposants à survenir sur l'autoroute des Cantons-de-l'Est

> **«Cela fait 17 ans que je fais ce métier-là et c'est le plus gros carambolage que j'ai vu»**
>
> — Le remorqueur Nicholas Dostie

«Cela fait 17 ans que je fais ce métier-là et c'est le plus gros carambolage que j'ai vu», avouait M. Dostie pour qui ce carambolage signifie encore plusieurs journées de travail en perspective.

AUTOMOBILISTES TROP TÉMÉRAIRES

«Aujourd'hui [mercredi], on n'a pas pu faire de remorquages. J'en ai pour quelques jours à répondre aux clients et à remplir de la paperasse», prévoyait-il.



Nicholas Dostie estime que 85 % des véhicules impliqués dans le carambolage sont une perte totale.
— PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ MARQUIS

Contrairement à beaucoup de gens, M. Dostie n'est pas de ceux qui imputent la responsabilité du carambolage aux seuls effets de la tempête qui s'est abattue sur l'Estrie. Selon lui, les conducteurs ont aussi leur part de responsabilité dans l'amas de ferraille qui jonche l'arrière de son commerce.

«Ce que je constate, chaque fois qu'il y a une tempête, c'est que les automobilistes manquent de vigilance. Ils sont trop téméraires. Soit qu'ils conduisent trop vite ou trop près du véhicule qui les précède. C'est souvent ça», offre-t-il en guise d'explication.

SOLDE Auto WEEK-END
Du 16 au 19 mars
Une collaboration de BANQUE NATIONALE
32 CONCESSIONNAIRES DE LA RÉGION
www.autoweekend.ca
663 VÉHICULES VENDUS EN 2016
26 MARQUES

DÉFI SANTÉ

Les Latuquois invités à participer

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Les Latuquois sont invités à relever le Défi Santé visant à promouvoir les saines habitudes de vie. La Ville, en collaboration avec La Tuque en Forme et en Santé, invite les citoyens à mettre leur santé en priorité en s'inscrivant avant le 30 mars.

En participant au volet Municipalité et familles du Défi Santé, la Ville de La Tuque veut favoriser l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation chez les jeunes et les familles de la Haute-Mauricie.

«La Municipalité favorise depuis plusieurs années le développement d'environnements favorables aux saines habitudes de vie de concert avec les partenaires de La Tuque en Forme et en Santé. Les citoyens qui relèvent le défi ont donc accès à des infrastructures, des équipements et des services de sports et de loisirs de qualité, ainsi qu'à des menus améliorés dans certaines installations municipales», a fait savoir l'organisation municipale.

Dans le cadre du Défi Santé, la Ville offrira l'accès gratuit au Complexe sportif Champagnat aux participants inscrits, sur présentation d'une preuve d'inscription, pour la durée du défi, soit du 30 mars au 10 mai 2017, pendant les heures régulières d'ouverture.

«Ville de La Tuque est fière de soutenir ses citoyens qui posent des gestes concrets pour améliorer leurs habitudes de vie. Nous mettons à leur disposition des infrastructures de qualité et un milieu de vie propice à une vie en santé. Notre municipalité a investi beaucoup d'énergie ces dernières années pour créer des environnements favorables. Tout est en place pour bouger plus et manger mieux», a souligné le maire de La Tuque, Normand Beaudoin.

«Ville de La Tuque est fière de soutenir ses citoyens qui posent des gestes concrets pour améliorer leurs habitudes de vie.»

Le Défi Santé a trois principaux objectifs: manger mieux, bouger plus et garder l'équilibre. Pour atteindre ces trois objectifs, on suggère de manger au moins cinq portions de fruits et légumes par jour, de favoriser son sommeil chaque jour et bouger au moins 30 minutes par jour et 60 minutes pour les jeunes. Il est possible de s'inscrire jusqu'au 30 mars 2017 sur le site Internet *www.defisante.ca*.

Lac Vert: la campagne de financement est lancée

MATHIEU LAMOTHE
matieu.lamothe@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — La campagne de financement 2017 du Camp du Lac Vert de Saint-Mathieu-du-Parc a été récemment lancée.

Pour cette 19e édition, la présidence d'honneur a été confiée à la conseillère municipale et directrice générale du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales de Shawinigan, Nancy Déziel.

La campagne mise sur pied par le camp fondé par la Fédération de Guides catholiques de Trois-Rivières en 1942 sert notamment à financer le programme «Rayons de soleil», qui permet à des jeunes issus de familles à faible revenu de profiter d'un séjour dans un camp de vacances, et ce, à un faible coût.

Grâce aux fonds amassés qui sont consacrés à ce programme, le coût d'inscription d'un enfant provenant de ces familles passe de 220 $ à 75 $.

Tout au long de la saison estivale, environ 150 jeunes âgés entre 6 et 17 ans prendront part à l'un ou l'autre des séjours d'une semaine offerts dans le cadre du programme «Rayons de soleil».

Initialement visité exclusivement par des membres du mouvement scout, le Camp du Lac Vert est ouvert au public depuis 1987 et accueille notamment des jeunes ne faisant pas partie des scouts, des groupes sportifs, des groupes d'aînés ainsi que des familles.

L'endroit est d'ailleurs ouvert autant l'hiver que l'été.



La campagne de financement 2017 du Camp du Lac Vert est lancée. Sur la photo: Lise Harnois, présidente du conseil d'administration; Nancy Déziel, présidente d'honneur de la campagne; Selena Baril, directrice du IGA Baril et partenaire de la campagne de financement et Réjean Thiffeault, bénévole œuvrant au camp. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Résultats du : MARDI 14 MARS 2017

LOTO QUÉBEC

TOUT OU RIEN: 01 02 06 13 14 15 19 20 21 22 23 24

Sprint: 02 10 16 24 44

Lotto Poker: 3♡ 3♠ 7♣ 8♣ A♡

Quotidienne: 2 54 3 969 4 4603

61 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE DEPUIS LE 1er JANVIER 2017

Lotto 6/49 Extra 5013244: 2 1 4 2 1 6 6 2

Banco: 01 02 03 07 09 10 11 20 31 32 35 36 46 50 51 55 56 57 66 68

Turbo x 2

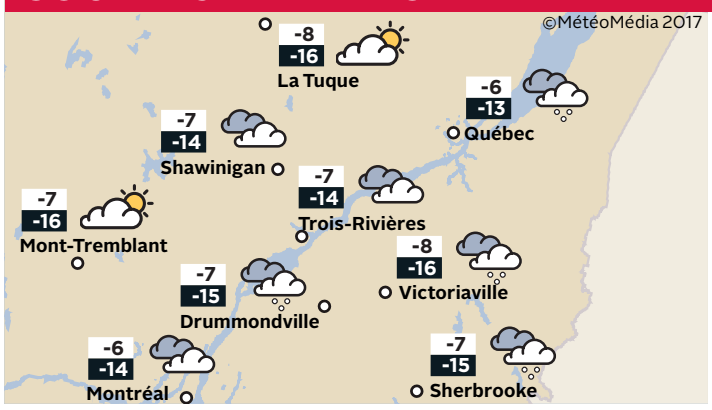
Astro: Jour 26 - Mois MARS - Année 77 - Signe TAUREAU

Triplex: 04 08 20 23 35

lotoquebec.com/loteries

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -5
Min. -13
Ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents du nord-ouest 15 km/h

Samedi
Max. -1
Min. -5
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents de l'est 15 km/h

Dimanche
Max. 1
Min. -8
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents du nord-est 15 km/h

Lundi
Max. 0
Min. -5
Ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents légers

LE SOLEIL

7h00 18h57
Durée du jour : 11h57

LA LUNE

Coucher : 9h08 Lever : 23h13
20 mars 27 mars 3 avr. 11 avr.

ALMANACH

Maximum normal	1,5°
Minimum normal	-8,7°
Record max	17,2°/1944
Record min	-26,1°/1976

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
1h36	1,7 m	0h03	1 m
10h18	1 m	2h39	1,2 m
13h45	1,8 m	12h06	1 m
23h00	1 m	14h42	1,2 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Ave neige	-4	-9
Barrage Gouin	Ave neige	-10	-17
Calgary	Beau	7	-5
Charlottetown	Ave neige	0	-8
Edmonton	Faib neige	2	-7
Fredericton	Éclaircies	0	-11
Gaspé	Faib neige	-2	-7
Gatineau	Variable	-5	-15
Halifax	Variable	1	-6
Îles-de-la-Mad.	Variable	-1	-9
La Malbaie	Ave neige	-5	-11
La Tuque	Éclaircies	-8	-16
Ottawa	Variable	-5	-15
Québec	Ave neige	-6	-13
Regina	Averses	9	-6
Rimouski	Faib neige	-6	-11
Rivière-du-Loup	Ave neige	-6	-11
Saguenay	Ave neige	-7	-14
Sept-Îles	Faib neige	-4	-8
Toronto	Ensoleillé	1	-7
Val-d'Or	Variable	-9	-20
Valleyfield	Éclaircies	-6	-14
Victoria	Averses	8	4
Victoriaville	Ave neige	-8	-16
Yellowknife	Ensoleillé	-17	-24

LE MONDE

Amsterdam	Beau	15	7
Athènes	Averses	15	6
Boston	Variable	1	-9
Bruxelles	Soleil	16	7
Buenos Aires	Beau	22	13
Hong Kong	Variable	21	18
Lisbonne	Éclaircies	18	11
Londres	Variable	14	6
Los Angeles	Soleil	27	15
Madrid	Ensoleillé	20	5
Mexico City	Averses	21	9
Moscou	Plu et nei	5	-3
New York	Beau	1	-7
Paris	Soleil	17	6
Rio	Soleil	33	24
Rome	Ensoleillé	19	5
Tokyo	Variable	12	3
Washington	Beau	5	-5

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	30	24
Bermudes	Éclaircies	17	14
Barbades	Ensoleillé	27	25
Cancun	Averses	24	21
Fort Lauder.	Ensoleillé	22	15
Freeport	Variable	20	15
Key West	Ensoleillé	21	18
La Havane	Averses	22	20
Martinique	Averses	29	23
Myrtle Beach	Soleil	12	1
Montego Bay	Pluie	28	24
Orlando	Soleil	17	7
Phoenix	Soleil	32	18
Puerto Plata	Variable	27	22
Puerto Vallarta	Beau	27	17
San José	Soleil	33	24
Tampa	Soleil	15	6
West Palm B.	Ensoleillé	21	12

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**70**	**39**	**23**	**6**	**2**	**37**	**191**	**176**	**86**	**20-10-3-1**	**19-13-3-1**	**7-3-0-0**	**P-1**
Ottawa	**68**	**39**	**22**	**6**	**1**	**35**	**183**	**175**	**85**	**19-10-6-1**	**20-12-0-0**	**7-2-1-0**	**P-1**
Boston	69	37	26	4	2	35	196	179	80	19-14-0-0	18-12-4-2	7-3-0-0	G-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	69	45	17	2	5	44	222	154	97	28-6-0-1	17-11-2-4	5-5-0-0	G-1
Pittsburgh	69	43	17	6	3	40	239	194	95	27-4-2-1	16-13-4-2	6-3-0-1	P-2
Columbus	68	44	18	5	1	42	219	160	94	25-9-1-0	19-9-4-1	7-2-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	70	44	24	0	2	41	225	183	90	19-15-0-2	25-9-0-0	5-5-0-0	P-1
N.Y. Islanders	69	33	25	7	4	32	206	211	77	20-9-4-2	13-16-3-2	5-4-0-1	G-1
Tampa Bay	69	34	26	6	3	30	191	187	77	19-11-2-1	15-15-4-2	7-2-1-0	G-4
Toronto	68	31	23	6	8	30	206	206	76	17-10-2-4	14-13-4-4	4-3-1-2	P-1
Philadelphie	69	32	29	4	4	26	180	204	72	20-11-1-3	12-18-3-1	4-5-1-0	G-1
Floride	68	30	27	5	6	26	175	195	71	16-16-1-2	14-11-4-4	2-7-0-1	G-1
Caroline	67	28	27	7	5	26	172	196	68	19-10-3-1	9-17-4-4	3-3-3-1	P-1
Buffalo	70	28	30	6	6	27	178	207	68	17-12-3-3	11-18-3-3	2-6-1-1	P-1
Detroit	67	26	30	11	0	19	166	202	63	13-15-5-0	13-15-6-0	4-5-1-0	P-1
New Jersey	68	25	31	10	2	22	153	197	62	13-13-6-0	12-18-4-2	0-8-2-0	P-10

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	69	44	20	4	1	41	208	173	93	23-9-3-1	21-11-1-0	8-2-0-0	G-2
Minnesota	68	43	19	4	2	40	225	167	92	23-9-1-0	20-10-3-2	4-6-0-0	P-2
Nashville	69	34	24	7	4	32	205	196	79	20-8-5-2	14-16-2-2	6-2-1-1	G-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	69	42	20	6	1	40	194	159	91	23-8-3-1	19-12-3-0	7-2-1-0	G-2
Calgary	69	39	26	2	2	35	191	185	82	20-14-0-0	19-12-2-2	10-0-0-0	G-10
Anaheim	69	36	23	8	2	33	181	174	82	22-8-2-1	14-15-6-1	6-4-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	69	36	24	4	5	32	198	182	81	17-12-1-3	19-12-3-2	4-5-0-1	G-1
St. Louis	68	36	27	4	1	35	189	190	77	20-11-3-1	16-16-1-0	5-5-0-0	G-5
Los Angeles	69	33	29	3	4	31	171	174	73	19-13-0-2	14-16-3-2	4-3-2-1	P-2
Winnipeg	70	30	33	6	1	28	208	224	67	16-18-0-1	14-15-6-0	4-4-2-0	P-4
Vancouver	69	28	32	7	2	24	159	201	65	18-12-6-0	10-20-1-2	2-5-3-0	P-4
Dallas	69	27	32	9	1	27	190	228	64	18-12-5-1	9-20-4-0	5-5-0-0	P-3
Arizona	69	26	35	7	1	20	168	219	60	16-15-3-1	10-20-4-0	5-4-1-0	G-3
Colorado	68	19	46	2	1	19	131	222	41	10-22-1-1	9-24-1-0	3-7-0-0	P-2

CALENDRIER

Mardi 14 mars
Winnipeg au New Jersey, remis
Minnesota 2 Washington 4
N.Y. Islanders 3 Caroline 2 (P)
Chicago 4 **Montréal** 2
Toronto 2 Floride 7
Tampa Bay 2 **Ottawa** 1 (P)
Dallas 1 Edmonton 7
Buffalo 1 San Jose 4
Arizona 3 Los Angeles 2 (F)
Mercredi 15 mars
Pittsburgh 0 Philadelphie 4
Boston à Calgary, 21h.
Detroit au Colorado, 21h30.
St. Louis à Anaheim, 22h.
Jeudi 16 mars
Minnesota en Caroline, 19h.
Winnipeg à N.Y. Islanders, 19h.
Nashville à Washington, 19h.
Floride à Columbus, 19h.
Philadelphie au New Jersey, 19h.
Chicago **à Ottawa**, 19h30.
Toronto à Tampa Bay, 19h30.
Boston à Edmonton, 21h.
Detroit en Arizona, 22h.
Dallas à Vancouver, 22h.
Buffalo à Los Angeles, 22h30.
St. Louis à San Jose, 22h30.
Vendredi 17 mars
Floride à N.Y. Rangers, 19h.
New Jersey à Pittsburgh, 19h.
Dallas à Calgary, 21h.
Buffalo à Anaheim, 22h.
Samedi 18 mars
Colorado à Detroit, 13h.
Columbus à N.Y. Islanders, 13h.
Chicago à Toronto, 19h.
Nashville en Caroline, 19h.
N.Y. Rangers au Minnesota, 19h.
Washington à Tampa Bay, 19h.
Montréal à Ottawa, 19h.
St. Louis en Arizona, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 15 mars.

	B	A	Pts
Kane, Chi	31	45	76
McDavid, Edm	24	52	76
Crosby, Pit	35	39	74
Marchand, Bos	35	39	74
Malkin, Pit	33	39	72
Backstrom, Was	21	50	71
Burns, SJ	27	43	70
Kucherov, TB	31	38	69
Scheifele, Win	28	41	69
Seguin, Dal	23	44	67
Granlund, Minn	23	41	64
Pavelski, SJ	28	35	63
Benn, Dal	24	39	63
Panarin, Chi	23	39	62
Karlsson, Ott	13	49	62
Tarasenko, STL	32	29	61
Kessel, Pit	21	40	61
Laine, Win	33	27	60
Pacioretty, Mon	33	27	60
Carter, LA	31	29	60
Pastrnak, Bos	28	32	60
Atkinson, Clb	32	27	59
Tavares, NYI	26	33	59
Hedman, TB	14	45	59
Ovechkin, Was	28	30	58
Draisaitl, Edm	23	35	58
Wheeler, Win	21	36	57
Ehlers, Win	22	34	56

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 15 mars.

	MJ	B	A	PTS
Pacioretty	70	33	27	60
Radulov	65	15	32	47
Galchenyuk	49	15	25	40
Weber	70	16	23	39
Byron	69	19	16	35
Danault	70	10	22	32
Markov	51	4	26	30
Petry	68	8	19	27
Shaw	56	10	14	24
Plekanec	67	7	17	24
Beaulieu	63	2	21	23
Gallagher	52	7	14	21
Lehkonen	61	12	5	17
Mitchell	70	8	9	17
Benn	65	3	13	16
King	69	8	7	15
Nesterov	44	4	10	14
Flynn	49	6	4	10
Emelin	67	2	7	9
Carr	33	2	7	9
Martinsen	58	3	4	7
Ott	47	3	4	7
McCarron	25	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Davidson	30	0	2	2
Montoya	18	0	2	2
Hudon	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	53	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	31	17	5	1	20	3	2,27	,922
Montoya	8	6	3	4	8	2	2,71	,910

LHSAM

DEMI-FINALE (4 DE 7)
Vendredi 17 mars
Waterloo à St-Léonard, 20h30.
(La série est égale 2-2)
La Tuque à Louiseville, 20h30.
(La série est égale 2-2)
Samedi 18 mars
St-Léonard à Waterloo, 19h30.
Louiseville à La Tuque, 20h30.
Dimanche 19 mars
x-Waterloo à St-Léonard, 17h30.
x-La Tuque à Louiseville, 19h30.

COLLÉGIAL

QUARTS DE FINALE (2 DE 3)
Samedi 11 mars
St-Hyacinthe 4 Ch.-St-Lawrence 5 (P)
(Ch.-St-Lawrence mène la série 1-0)
Dimanche 12 mars
Ch.-Lennoxville 4 St-Laurent 2
(Lennoxville gagne la série 2-0)
Ste-Foy 0 Sorel-Tracy 4
(Sorel-Tracy mène la série 1-0)
Vendredi 17 mars
A.-Laurendeau à Alma, 20h.
Ch.-St-Lawrence à St-Hyacinthe, 19h30.
Sorel-Tracy à Ste-Foy, 20h30.

RENDEMENT - CATARACTES

NOTE: en date du 15 mars.

	MJ	B	A	PTS
Yan	63	45	28	73
Girard	58	8	64	72
Gignac	58	22	39	61
Askew	66	27	29	56
D'Aoust	48	26	30	56
Asselin	66	17	38	55
Welsh	65	10	31	41
Fitzgerald	47	15	25	40
Bucek	51	12	21	33
Bernier	59	15	14	29
Guilbault	41	9	16	25
Olivier	57	8	15	23
Blier	62	9	8	17
Demers	62	4	13	17
Deschamps	62	8	8	16
Senez	51	7	8	15
Sylvestre	56	1	12	13
Benoit	62	2	10	12
Cardinal	46	3	3	6
Lavoie	19	1	3	4
Dadadzhanov	25	0	4	4
Plamondon	9	0	2	2
Bouthillier	19	0	1	1
Denisov	51	0	0	0
Denis	8	0	0	0
Pouliot	5	0	0	0
Fortin	2	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	DF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Bouthillier	11	2	3	55	0		3,22	,887
Denisov	30	18	2	121	4		2,46	,909

SOMMAIRE

R.-Noranda 2 Shawinigan 3

Première période
1. Shawinigan, Gignac 22 (Welsh, Girard) 10:58 (an)
2. R.-Noranda, Cormier 12 (Fortin, Wiederer) 11:26
Pénalité(s) — Olivier Shawinigan 5:42, Myers R.-Noranda 10:19.
Deuxième période
3. Shawinigan, Yan 44 (Asselin, Askew) 9:22
Pénalité(s) — Denis R.-Noranda 1:12, Askew Shawinigan 11:01, Benoit Shawinigan 12:07.
Troisième période
4. Shawinigan, Yan 45 (Asselin) 17:35
5. R.-Noranda, Myers 10 (Abbandonato, Beaudin) 19:37
Pénalité(s) — d'Aoust Shawinigan 5:03, Fontaine R.-Noranda 12:42, Askew Shawinigan 19:37.

Tirs au but

R.-Noranda	8	11	9	— 28
Shawinigan	8	9	10	— 27

Gardiens — R.-Noranda: Samuel Harvey (P, 26-9-1); Shawinigan: Mikhail Denisov (G, 30-18-1).
Avantages numériques — R.-Noranda: 0-4; Shawinigan: 1-4.
Assistance — 4,206.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Shawinigan	66	41	20	4	1	250	180	87
Chicoutimi	66	37	24	3	2	202	200	79
Victoriaville	66	33	25	6	2	222	226	74
Québec	66	29	30	4	3	183	235	65
B.-Comeau	66	25	31	6	4	198	226	60
Rimouski	66	26	35	5	0	227	251	57

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	66	43	16	2	5	267	173	93
B.-Boisbriand	66	41	19	4	2	218	167	88
Gatineau	66	32	30	4	0	227	249	68
Drum.	66	27	33	1	5	211	257	60
Val-d'Or	66	27	34	3	2	206	261	59
Sherbrooke	66	26	36	1	3	211	259	56

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Jean	66	47	13	5	1	282	173	100
Charl.	66	45	17	4	0	295	206	94
A.-Bathurst	66	37	23	4	2	271	238	80
Cap-Breton	66	37	25	2	2	262	227	78
Halifax	66	27	34	2	3	226	254	59
Moncton	66	14	49	2	1	167	343	31

Mercredi 15 mars
Saint-Jean 5 Moncton 0
A.-Bathurst 4 Cap-Breton 6
Charlottetown 5 Halifax 6 (P)
R.-Noranda 2 Shawinigan 3
Chicoutimi 5 Québec 3
B.-Boisbriand 3 Drummondville 6
Val-d'Or 3 Sherbrooke 2
Vendredi 17 mars
A.-Bathurst à Moncton, 18h.
Cap-Breton à Halifax, 18h.
Saint-Jean à Charlottetown, 18h.
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.
Sherbrooke à Shawinigan, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Québec à Rimouski, 19h30.
Drummondville à Gatineau, 19h30.
R.-Noranda à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 18 mars
A.-Bathurst à Charlottetown, 14h.
Rimouski à Drummondville, 15h.
Sherbrooke à Québec, 15h.
Cap-Breton à Moncton, 15h.
Saint-Jean à Halifax, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
R.-Noranda à Victoriaville, 16h.
Chicoutimi à B.-Comeau, 16h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 16h.
FIN DU CALENDRIER RÉGULIER

MARQUEURS

NOTE:en date du 15 mars.

	MJ	B	A	Pts
Abramov, Gatineau	64	46	55	101
Boland, Rimouski	66	46	55	101
Beauchemin, Charl.	67	44	52	96
Highmore, St-Jean	64	34	55	89
Goulet, Victoriaville	66	39	49	88
Chlapik, Charl.	55	33	55	88
Fiore, C.-B.	59	50	37	87
Boivin, A.-Bathurst	66	41	45	86
Hischier, Halifax	55	38	47	85
Fortier, Halifax	66	31	54	85
Waked, R.-N.	65	39	41	80
Joseph, St-Jean	54	36	44	80
Roy, Chicoutimi	51	36	43	79
Smallman, St-Jean	60	30	49	79
Beaudin, R.-N.	63	29	50	79
Barré-Boulet, B.-B.	63	28	50	78
Ratelle, Chicoutimi	60	41	35	76
Montcalm, Rimouski	60	16	60	76
Yan, Shaw.	63	45	28	73

MIDGET AAA

DEMI-FINALES
(QUATRE DE SEPT)

S. St.-François (1) c. Lévis (9)
(La série est égale 1-1)
Vendredi 10 mars
Lévis 3 S. Saint-François 2 (prol.)
Dimanche 12 mars
Lévis 3 S. Saint-François 6
Vendredi 17 mars
S. Saint-François à Lévis, 19h30.
Dimanche 19 mars
S. Saint-François à Lévis, 14h.
Mercredi 22 mars
Lévis au S. Saint-François, 19h.
Vendredi 24 mars
x-S. Saint-François à Lévis, 19h30.
Dimanche 26 mars
x-Lévis au S. Saint-François, 13h.

C.Lemoyne (3) c. Trois-Rivières (8)
(T.-Rivières mène la série 2-0)
Vendredi 10 mars
T.-Rivières 4 C.C.-LeMoy. 0
Dimanche 12 mars
T.-Rivières 3 C.C.-LeMoy. 2 (prol.)
Vendredi 17 mars
C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 19h.
Dimanche 19 mars
C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 13h30.
Mercredi 22 mars
x-T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 19h30.
Vendredi 24 mars
x-C.C.-LeMoy. à T.-Rivières, 19h.
Dimanche 26 mars
x-T.-Rivières au C.C.-LeMoy., 14h.
x-si nécessaire

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Peterb.	66	41	20	2	3	233	217	87
Oshawa	66	39	22	3	2	222	208	83
Hamilton	65	32	25	4	4	232	215	72
Kingston	65	30	26	5	4	163	190	69
Ottawa	66	25	33	7	1	215	266	58

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Miss.	64	31	20	6	7	224	211	75
Niagara	65	23	32	6	4	202	260	56
Sudbury	64	24	33	7	0	194	254	55
North Bay	65	23	36	4	2	182	251	52
Barrie	66	17	42	6	1	187	281	41

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Erie	66	48	15	2	1	311	178	99
O. Sound	65	46	15	2	2	276	169	96
London	65	44	14	3	4	275	183	95
Kitchener	66	36	26	2	2	240	241	76
Guelph	65	20	38	5	2	191	282	47

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
S.S. Marie	66	46	16	3	1	278	203	96
Windsor	66	40	18	5	3	227	176	88
Flint	66	32	26	3	5	224	232	72
Sarnia	67	31	29	6	1	255	273	69
Saginaw	66	27	30	7	2	200	241	63

Mardi 14 mars
Flint 4 O. Sound 6
London 3 Erie 2
Kitchener 6 Guelph 5 (P)
Mercredi 15 mars
Peterb. 2 Ottawa 0
Barrie 2 Oshawa 4
S.S. Marie 1 Saginaw 2
Windsor 2 Sarnia 4
Jeudi 16 mars
Mississauga à Niagara, 19h.
Sudbury à North Bay, 19h.
O. Sound à Windsor, 19h05.
Hamilton à Peterb., 19h05.
Vendredi 17 mars
Barrie à Mississauga, 19h.
North Bay à Sudbury, 19h.
Hamilton à Kingston, 19h.
Saginaw à S.S. Marie, 19h07.
Sarnia à Guelph, 19h30.
Flint à London, 19h30.
Erie à Kitchener, 19h30.
Samedi 18 mars
Oshawa à Ottawa, 14h.
London Flint, 19h.
Sudbury à Niagara, 19h.
Guelph à Erie, 19h.
Windsor à Saginaw, 19h05.
Kingston à Barrie, 19h30.
Kitchener à O. Sound, 19h30.

LNAH

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE
(QUATRE DE SEPT)

Laval (6) vs. Jonquière (1)
(La série est égale 1-1)
Vendredi 10 mars
Laval 2 Jonquière 0
Dimanche 12 mars
Jonquière 5 Laval 3
Vendredi 17 mars
Laval à Jonquière, 20h.
Dimanche 19 mars
Jonquière à Laval, 15h30.
Jeudi 23 mars
Laval à Jonquière, 20h.
Vendredi 24 mars
x-Jonquière à Laval, 20h.
Dimanche 26 mars
x-Laval à Jonquière, 15h.

Sorel-Tracy (2) vs. Rivière-du-Loup (5)
(R.-du-Loup mène la série 2-0)
Vendredi 10 mars
R.-du-Loup 5 Sorel-Tracy 0
Samedi 11 mars
Sorel-Tracy 2 R.-du-Loup 4
Vendredi 17 mars
R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 18 mars
Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 19h30.
Jeudi 23 mars
x-R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 24 mars
x-Sorel-Tracy à R.-du-Loup, 20h.
Dimanche 26 mars
x-R.-du-Loup à Sorel-Tracy, 15h.

St-Georges (3) vs. Thetford (4)
(Thet. Mines mène la série 2-0)
Vendredi 10 mars
Thet. Mines 3 St-G. 1
Samedi 11 mars
St-G. 1 Thet. Mines 4
Vendredi 17 mars
Thet. Mines à St-G., 20h.
Samedi 18 mars
St-G. à Thet. Mines, 19h30.
Mercredi 22 mars
x-Thet. Mines à St-G., 20h.
Vendredi 24 mars
x-St-G. à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 25 mars
x-Thet. Mines à St-G., 20h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Scranton	61	41	17	3	0	205	146	85
Lehigh Valley	61	39	18	4	0	222	178	82
Bridgeport	61	37	21	2	1	186	171	77
Providence	61	34	18	5	4	184	158	77
Hershey	62	33	18	8	3	214	180	77
Springfield	61	25	26	8	2	156	171	60
Hartford	61	21	35	3	2	156	222	47

SECTION NORD

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Syracuse	62	31	20	6	5	189	191	73
Albany	61	34	25	1	1	172	166	70
Toronto	62	32	25	4	1	196	173	69
St. John's	62	29	25	7	1	176	185	66
Utica	61	28	24	7	2	159	170	65
Binghamton	62	24	34	2	2	155	211	52
Rochester	60	24	34	0	2	161	195	50

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicago	62	37	17	5	3	212	163	82
G. Rapids	60	38	17	1	4	208	147	81
Milwaukee	61	35	20	3	3	180	176	76
Iowa	60	29	23	6	2	150	158	66
Cleveland	60	27	26	3	4	146	170	61
Charlotte	59	28	27	4	0	158	170	60
Manitoba	63	23	32	4	4	162	202	54
Rockford	63	21	30	9	3	149	204	54

SECTION PACIFIQUE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	55	37	12	2	4	191	137	80
San Diego	54	34	15	3	2	175	141	73
Ontario	56	30	17	9	0	168	158	69
Texas	61	27	29	1	4	179	207	59
Bakersfield	55	26	23	5	1	161	155	58
Stockton	54	26	23	4	1	161	150	57
Tucson	54	24	24	6	0	145	180	54
San Antonio	61	24	32	4	1	149	190	53

Lundi 13 mars
San Antonio 2 Texas 1 (F)
Mardi 14 mars
Toronto 6 Manitoba 3
Cleveland 0 San Antonio 4
Milwaukee 4 Rockford 3 (P)
San Jose 4 Bakersfield 3
Mercredi 15 mars
Syracuse 5 Lehigh Valley 4 (P)
Binghamton à Rochester, 19h05.
Texas 0 Chicago 1 (F)
Stockton à San Diego, 22h.
Vendredi 17 mars
Bakersfield à Tucson, 14h05.
Rochester à St. John's, 18h.
Springfield à Albany, 19h.
Texas à Cleveland, 19h.
Hartford à Hershey, 19h.
Binghamton à Toronto, 19h.
Syracuse à Utica, 19h.
Chicago à G. Rapids, 19h.
W./B. Scranton à Lehigh Valley, 19h05.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Ontario à Charlotte, 19h15.
Rockford à Manitoba, 20h.
Iowa à Milwaukee, 20h.
San Diego à San Antonio, 20h30.
Stockton à San Jose, 22h.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York	2	2	0	0	3	1	6
Chicago	2	1	0	1	3	1	4
Atlanta	2	1	1	0	7	3	3
New York City	2	1	1	0	4	1	3
Orlando	1	1	0	0	1	0	3
FC Toronto	2	0	0	2	2	2	2
Philadelphie	2	0	0	2	2	2	2
Montréal	2	0	1	1	2	3	1
Columbus	2	0	1	1	2	4	1
D.C. United	2	0	1	1	0	4	1
N.-Angleterre	1	0	1	0	0	1	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Portland	2	2	0	0	6	1	6
Houston	2	2	0	0	5	2	6
San Jose	2	2	0	0	4	2	6
FC Dallas	2	1	0	1	2	1	4
Colorado	2	1	1	0	1	1	3
Kansas City	2	0	0	2	0	0	2
FC Seattle	2	0	1	1	3	4	1
FC Vancouver	2	0	1	1	2	3	1
Salt Lake	2	0	1	1	0	2	1
Los Angeles	2	0	2	0	1	3	0
Minnesota	2	0	2	0	2	11	0

Samedi 18 mars
Montréal New York City, 14h.
FC Toronto au FC Vancouver, 16h.
Chicago Atlanta, 16h.
Columbus à D.C. United, 19h.
Philadelphie Orlando, 19h30.
N.-Angleterre au FC Dallas, 20h.
San Jose à Kansas City, 20h30.
Minnesota au Colorado, 21h.
Los Angeles à Salt Lake, 21h30.
Houston à Portland, 22h30.
Dimanche 19 mars
New York au FC Seattle, 19h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	43	25	,632	—
Toronto	39	28	,582	3½
New York	27	41	,397	16
Philadelphie	24	43	,358	18½
Brooklyn	12	54	,182	30

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Washington	41	26	,612	—
Atlanta	37	30	,552	4
Miami	33	35	,485	8½
Charlotte

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SKI SLOPESTYLE

Une saison à conclure avec éclat

Alex Bellemare occupe le 6e rang au classement de la Coupe du monde



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La route vers les Jeux olympiques de Pyeongchang, en 2018, se poursuit du côté de l'Espagne pour le spécialiste du ski slopestyle, Alex Bellemare. Installé au sixième rang du classement de la Coupe du monde, le Bonifacien de 24 ans compte profiter des Championnats du monde, à Sierra Nevada, pour clore sa saison avec éclat.



Présentement classé sixième sur le circuit de la Coupe du monde, Alex Bellemare s'attaque au Championnat du monde de slopestyle dès vendredi en Espagne. — PHOTO: LE SOLEIL

En plein processus de sélection pour la formation canadienne qui représentera l'unifolié en Corée du Sud l'an prochain à la grand-messe du sport hivernal amateur, Bellemare admet avoir connu une bonne saison pré-olympique. Trois résultats à l'intérieur du top-10 sur le circuit mondial apparaissent bien suffisants, jusqu'à présent, pour conserver son nom dans les discussions.

Lors de sa dernière sortie, à Silvaplana en Suisse, Bellemare aurait aimé obtenir un meilleur résultat que sa cinquième position, compte tenu de son rendement sur la piste, mais l'ensemble des compétitions le satisfait.

Résultats en Coupe du monde 2017

	RÉSULTAT	ENDROIT
14 janvier	3e	Font Romeu, France
12 février	10e	Stoneham, Canada
3 mars	5e	Silvaplana, Suisse

«Je suis content de ma saison. J'ai bien skié en Coupe du monde, donc dans les événements importants aux yeux des dirigeants de la Fédération», indique-t-il, en soulignant que ses performances n'ont pas été à la hauteur lors des X Games à Aspen, aux États-Unis, et Oslo, en Norvège, où il a raté la finale chaque fois.

Avec un podium et trois résultats parmi les 10 premiers, Bellemare peut certainement rivaliser avec ses principaux rivaux canadiens, à moins d'un an des Jeux olympiques. Du lot, Teal Harle a assurément attiré les regards en vertu de sa victoire en Coupe du monde en Suisse. Puis, Alex Beaulieu-Marchand a connu son meilleur moment de l'année à Québec en grimpant sur la troisième marche du podium.

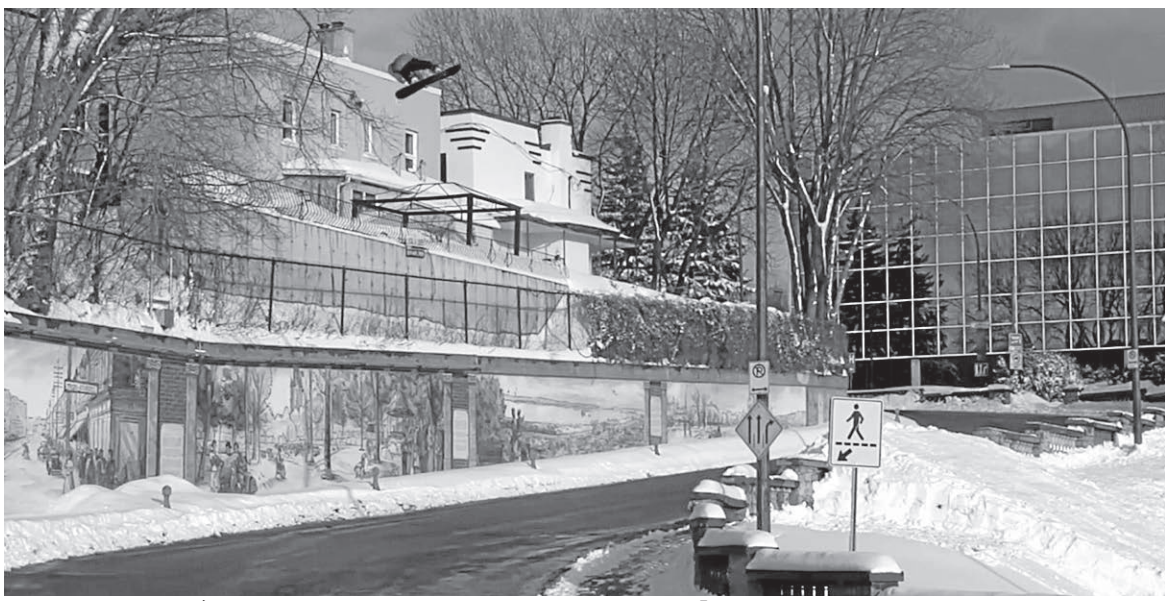
Harle et Beaulieu-Marchand sont respectivement 5e et 18e au classement de la Coupe du monde tandis que Noah Morrisson se retrouve au 11e rang. «Il est encore un peu tôt pour appeler ça une lutte, je crois. Mais je pense que je me situe bien par rapport aux autres Canadiens.»

En bout de ligne, le nombre de skieurs en slopestyle qui participeront aux Jeux olympiques n'est pas encore coulé dans le béton. En raison des succès canadiens sur la scène mondiale dans cette discipline, il est possible que le Canada invite davantage de représentants à Pyeongchang qu'il y en avait à Sotchi, en 2014.

DES AJUSTEMENTS À APPORTER

En Espagne, où les qualifications seront présentées vendredi, Bellemare devra ajuster sa stratégie puisqu'il s'élancera sur une piste différente de la normale. La finale est prévue dimanche. «Il y a quatre sauts sur le parcours, contrairement à trois normalement. Ça me force à réapprendre un saut que je n'ai pas fait depuis longtemps. Comme c'est la dernière compétition de l'année, je veux tout donner pour terminer en force, mais en même temps je ne veux pas risquer une blessure. Alors il faut prendre ces deux aspects dans la balance.»

Pour tous les skieurs impliqués dans le processus de sélection olympique, il sera primordial de laisser une bonne impression aux décideurs de l'équipe canadienne puisque la prochaine compétition n'est prévue qu'au mois d'août, en Nouvelle-Zélande.



› ENVOLÉE AU-DESSUS DE LA CÔTE PLOUFFE

Les X Games ont dévoilé mercredi les concurrents de son concours *Real Snow*, qui récompense la meilleure vidéo de planche à neige urbaine. Parmi les finalistes se retrouve le Trifluvien Frank Bourgeois, qui avait remporté l'argent l'année dernière lors du même événement. Le fait saillant de sa vidéo du concours de 2017 est sans contredit une spectaculaire manoeuvre exécutée au-dessus de la côte Plouffe de Trois-Rivières, alors que des voitures circulent au même endroit. Le concours, dont le vote est ouvert au public, prendra fin le 26 mars. L'identité du vainqueur sera révélée le lendemain. Il est possible de voir la vidéo et de voter au *http://xgames.espn.com/xgames/real/18847204/real-snow-2017*. —PHOTO: CAPTURE D'ÉCRAN

LE SPORT RÉGIONAL EN BREF

ATHLÉTISME

Antoine Thibeault est l'athlète de la semaine

TROIS-RIVIÈRES (ND) — Le coureur de demi-fond de Shawinigan Antoine Thibeault a confirmé sa domination la semaine dernière lors des Championnats universitaires d'athlétime en salle à Edmonton en remportant le 3000 m, son épreuve de prédilection, ainsi qu'en décrochant l'argent au 1500 m. De toute évidence, ses performances ont impressionné les décideurs du Réseau du sport étudiant québécois qui l'ont nommé athlète par excellence de la dernière semaine. Le porte-couleurs du Rouge et Or de Laval a devancé Billal Qsiyer de l'équipe de soccer des Patriotes de l'UQTR. Chez les dames, Joannie Caron, de la formation de volleyball trifluvienne, a aussi été considérée.

BASEBALL

Rheault n'aura fait que passer chez les Aigles

TROIS-RIVIÈRES (VG) — Avant même d'avoir effectué un seul tir dans l'uniforme des Aigles de Trois-Rivières, le lanceur format géant Dylan Rheault passe au prochain niveau.
Acquis des Goldeyes de Winnipeg à la mi-février, l'artilleur droitier de 6 pi 9 po a vu son contrat de la Ligue Can-Am être racheté par les Giants de San Francisco. L'Américain de 24 ans en sera à sa deuxième organisation du baseball majeur, après avoir passé trois campagnes dans l'organisation des Orioles de Baltimore, de 2013 à 2015.

entre vous et moi



lenouvelliste.ca

CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

EN VITESSE

Tournée des clubs de curling

TRUDEL, LAVIOLETTE, BOUCHER ET LES AUTRES

D'entrée de jeu, félicitons **ODETTE TRUDEL** du TRC (celle dont nous vantions les mérites dans cette tribune dernièrement) pour sa brillante performance au Championnat provincial de curling des maîtres qui avait lieu à Sept-Îles. En effet, son équipe vient de remporter les grands honneurs de ce tournoi. Odette, qui joue troisième pour l'équipe de **DANIELLE LEVER** (capitaine) ainsi que **DIANE LESSARD** et **DONNA GORMAN**, représentera donc le Québec à Guelph, du 3 au 9 avril prochain, lors du Championnat canadien des maîtres.



Odette Trudel, une championne de la planète curling québécoise.

• • • • •

Chez les hommes, **NORMAND LAVIOLETTE** et ses coéquipiers **ALAIN VIAU, SERGE BOURASSA** et **PIERRE PLEAU** ont bien fait pour une première participation (fiche de 4-3).

• • • • •

ALAIN BOUCHER a misé juste et sera sûrement fier d'avoir invité **BRAD GUSHUE** et **JEAN-MICHEL MÉNARD** à Shawinigan pour promouvoir le prochain Championnat canadien junior qui aura lieu dans cette ville l'an prochain. En effet, l'équipe Gushue a remporté le Brier dimanche dernier.

• • • • •

Qui plus est, Ménard a été choisi par ses pairs lors du Brier comme l'athlète qui incarne le mieux l'esprit sportif, le respect des règles, le comportement exemplaire et les habiletés de curling en remportant le trophée Ross Harstone.



Alain Boucher, entouré des grands gagnants du Brier, soit Mark Nichols, Brett Gallant, Brad Gushue et Jeff Walker.

• • • • •

Notons que l'équipe Ménard a bénéficié de la commandite de la nouvelle brosse Spider Performance de **MARTIN FERLAND** ainsi que des vêtements signés PCW (Performance Curling Wear) de **PHILIPPE LEMAY** et **KATIA BRASCOUP**. Il s'agit d'une bonne visibilité pour ces deux entreprises de chez nous lors du Brier diffusé partout au pays.

• • • • •

Le TRC a couronné ses champions dans le calendrier régulier de la Ligue senior qui comptait cette année 22 équipes. Il s'agit de celle du capitaine **JEAN-FRANÇOIS DONTIGNY** et ses coéquipiers **RÉJEAN BOURASSA, JACQUES GERVAIS, ANDRÉ LABARRE** et **ANDRÉ BOURQUE** (substitut).

• • • • •

Toujours au TRC, la Ligue des retraités clôturera ses activités par la présentation de deux tournois, soit le Bonspiel des vacances, du 27 au 31 mars, ainsi que la compétition Deux contre deux, les 4, 5 et 6 avril. Chiffre impressionnant chez les retraités: 235 membres foulent les glaces du club de curling Trois-Rivières des proprios **MARC** et **SYLVIE GÉLINAS**. Ovation devant l'homme-orchestre **JEAN BASTIEN**! Celui-ci est bien secondé par **ROBERT ALARIE** et **MANON CÔTÉ**. Accordons également une bonne note aux responsables des ligues, soit **MICHEL HÉBERT, ANDRÉ DESBIENS, ANDRÉ BARIL** et **ROBERT DIONNE**. Quant à eux, **CLAUDE LANDRY** et **JEAN-LUC DOUCET** ainsi que leurs aides de camp ont beaucoup de mérite pour la qualité des glaces.

• • • • •

À l'aube de ses 70 ans, le curleur **YVES ST-LOUIS** continue de bien performer au club de curling Grand-Mère. Celui qui a représenté le Québec à de multiples reprises au Championnat canadien des Postes et l'a remporté en 2002 à Camrose (Alberta) en compagnie de **DENIS MASSICOTTE, MICHEL LARIVIERE** et **PIERRE FRENETTE**, revient d'un voyage mémorable en Chine. Ajoutons que son équipe a terminé en première position dans la Ligue senior de compétition à Grand-Mère. Il jouait en compagnie de **SERGE BOURASSA, JACQUES LEMAY** et **SERGE TROTÉCHAUD**.

• • • • •

Au terme de la saison au Complexe Laviolette, **ANDRÉ JOLIN, ALAIN GIRARDEAU, JACQUES BOIVIN** et **RÉAL FRIGON** ont été consacrés grands champions de la Ligue de compétition.

• • • • •

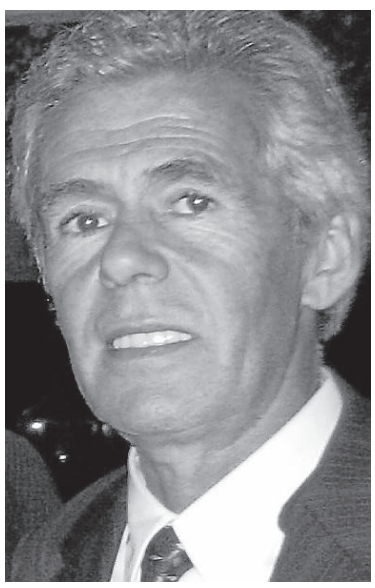
Chapeau à **YVON CADORETTE** qui continue d'entraîner de jeunes joueurs pour la relève élite, dont l'équipe juvénile de **SAMAËL LAPLANTE, LUDOVIC FLORENT, ÉMILE PLANTE, FÉLIX BOURASSA** et **SAMUEL ST-OURS**, qui participait la semaine dernière au Championnat provincial U18 Brosse Performance.

• • • • •

Du 17 au 19 mars, le club de curling Grand-Mère sera l'hôte d'un tournoi invitation mettant aux prises 16 équipes. À surveiller chez nos équipes locales: **ALAIN RICHARD, ANDRÉ DROUIN, JEAN-FRANÇOIS MORAND, FRANÇOIS POIRIER, MARCEL MARCHAND** et **JACQUES BOISVERT**.

PLACE À L'ACGQ!

L'Association des directeurs généraux de clubs de golf du Québec (ADGCGQ) et l'Association des terrains de golf du Québec (ATGQ) fusionnent, faisant maintenant place à l'Association des clubs de golf du Québec (ACGQ) qui comprend 125 membres de différents clubs. La nouvelle corporation a pour mission de promouvoir le golf, en plus de donner des outils aux membres pour développer et faire la mise en marché du golf sur la planète québécoise. Ainsi, un Salon des partenaires aura lieu le 29 mars au club de la Vallée du Richelieu avec le Trifluvien **MICHEL LAFRENIÈRE**, directeur exécutif de l'ACGQ, comme chef d'orchestre de la rencontre.



La région est bien représentée au sein de l'ACGQ par le très compétent Michel Lafrenière.

• • • • •

Et les administrateurs de l'ACGQ sont: **LOUIS PHILIPPE DESJARDINS**, Mount Bruno (président), **PATRICE FORCIER**, Vallée du Richelieu (premier vice-président); **ÈVE GAUDET**, club Montcalm (deuxième vice-présidente), **LOUISE CÔTÉ**, Knowlton (secrétaire), **MARIO BOUCHARD**, Royal-Québec (trésorier) ainsi que les directeurs **MARTIN DUCHARME** (Château Bromont), **PASCALE ROBILLARD** (Domaine de Rouville), **SYLVAIN COURCELLE** (Montebello), **CLAUDE LANGLOIS** (Le Montmorency), **MARC GÉLINAS**, Rosemère (président sortant) et **MICHEL LAFRENIÈRE** (directeur exécutif).

AU SALON DE QUILLES DE FRANCHEVILLE

Quelques bons coups au Salon de quilles de Francheville, sous la gouverne du tandem **THÉRÈSE CROTEAU** et **NORMAND BERGERON**.

• • • • •

Aux grosses quilles, cinq joueurs ont réussi des parties parfaites à ce jour. Il s'agit de **MARIO ABEL, ÉRIC CHAMPAGNE, GUY LAFRANCE, RÉGINALD LÉVESQUE** et **MICHEL SINGCASTER**... Quant à **KEVIN ST-ARNEAULT** et **RÉGINALD LÉVESQUE**, ils ont respectivement inscrit au tableau des triples de 834 et 794...

Aux petites quilles, dans la Ligue Cordonnerie Plante Sports, **MICHEL AUBIN** a été l'auteur d'une partie de 300... **MICHEL PRUNEAU** conserve une moyenne de 215... Chez les dames, **DANIELLE DUPUIS** fait des vagues avec une moyenne de 213... Notons un match sans faille (300) pour **CHRISTIANE VEILLETTE**.

• • • • •

Chez les Joyeux Troubadours, **NOËL SIMONEAU** maintient la cadence avec sa moyenne de 215. Il a également réussi un match parfait, tout comme **DIANE ROSS**... **DANIELLE DUPUIS** récidive avec une moyenne de 202.

Nouveau rôle, même style

Gallagher tassé de l'avantage numérique

GUILLAUME LEFRANÇOIS
La Presse



Même s'il a perdu sa place en avantage numérique, Brendan Gallagher ne changera pas de style et continuera de se planter devant le but adverse le plus souvent possible. – PHOTO: LA PRESSE

MONTRÉAL —Mardi, le Canadien concluait son entraînement matinal en s'exerçant en avantage numérique. La première unité s'est exécutée, puis la deuxième. Pendant tout ce temps, Brendan Gallagher demeurait debout à la ligne bleue et regardait ses coéquipiers s'exécuter dans ce qui était jadis son rôle.

La saison dernière, Gallagher a été l'attaquant le plus utilisé de son équipe en avantage numérique (2:56) par match. Depuis sa deuxième saison, en 2013-2014, il faisait systématiquement partie de la première unité.

Voilà maintenant deux matchs de suite où il demeure cloué au banc pendant que son équipe attaque à cinq contre quatre. Difficile à accepter? «Non, tranche Gallagher», rencontré après la défaite de 4-2 contre Chicago, mardi soir. «Quand je suis arrivé dans la LNH, on m'a donné cette occasion. Brian Gionta occupait ce rôle et on lui avait retiré ces responsabilités [à ma faveur].

«Je l'ai vu à l'œuvre, j'ai vu comment il a composé avec ça et comment il acceptait son rôle. Il demeurait un bon meneur. J'ai donc appris que peu importe dans quelle situation on te place, tu dois faire ton travail. Je suis capable de jouer en avantage numérique, mais si on me demande autre chose, je vais le faire.»

Même s'il n'a jamais été reconnu pour la qualité de ses tirs, Gallagher trouvait toujours le moyen de marquer à un rythme régulier. Il a conclu la campagne 2014-2015 avec 24 buts en 82 matchs, avant d'en enfiler 19 en 53 matchs l'an passé.

Cette année, le compteur est coincé à sept buts en 52 matchs. À ce rythme, il aura de la difficulté à atteindre la dizaine. D'où son retrait de l'avantage numérique.

DEUX FRACTURES

Selon l'ailier droit de 24 ans, ses deux fractures à la main gauche subies deux saisons de suite y sont pour beaucoup. «Je n'ai peut-être pas autant produit que par le passé. Mais je ne vais pas changer. Je fais encore ce que je faisais avant. J'ai subi deux blessures, je dois m'y habituer et trouver d'autres façons de battre les gardiens. Je pourrais mieux faire certaines choses, je peux travailler sur la précision de mes tirs. Mais c'est ma nouvelle réalité.

«J'ai subi deux opérations majeures, donc ma main a changé. Je dois m'y réhabituer. Mon tir n'est pas moins puissant qu'avant. C'est surtout la précision et le contrôle qui sont différents. Je me tiens dans les mêmes zones qu'avant. Le nombre de tirs et de chances de marquer est le même.»

Chose certaine, Gallagher n'a nullement l'intention de changer sa façon de jouer. D'ailleurs, on le voit encore fréquemment dans la bonne vieille peinture bleue, là où les coups viennent autant du bâton du défenseur que du bloqueur du gardien. «Depuis le début de la saison, je me répète que j'ai marqué des buts à tous les niveaux, toute ma carrière, en me fiant à mes instincts. Je ne dois pas changer ça et je dois continuer à jouer d'instinct.»

Malgré ses difficultés, Gallagher demeure un joueur utile. Il continue à livrer un effort exemplaire, accepte son rôle et ses qualités de meneur demeurent appréciées. Par contre, il vient aussi avec un contrat de 3,75 millions $ par saison, qui expire seulement en 2021.

Au rythme auquel il produit cette saison, la facture commence à être salée pour une équipe toujours à la limite du plafond salarial. Quand il évaluera son équipe cet été, Marc Bergevin devra certainement se demander s'il pourra retrouver un jour le Gallagher d'antan.



› MARTIN LEFEBVRE PARMI L'ÉLITE CANADIENNE

La carrière au hockey universitaire de Martin Lefebvre s'est terminée sur une belle note mercredi soir alors qu'il a été nommé au sein de la première équipe d'étoiles au Canada. Le titre de défenseur de l'année au pays lui a toutefois échappé au profit de Jordan Murray des Varsity Reds de l'Université du Nouveau-Brunswick. Il était aussi en nomination pour le joueur par excellence au pays, honneur qui est allé à l'ancien des Tigres de Victoriaville Philippe Maillet. La semaine dernière, le capitaine des Patriotes avait aussi été nommé joueur par excellence de la division Est de l'Ontario. En 22 matchs cette saison, sa quatrième à Trois-Rivières, il a récolté 25 points. Au terme de la saison, il a paraphé un contrat avec les Admirals de Milwaukee de la Ligue américaine et évolue actuellement dans l'ECHL.
— PHOTO: OLIVIER CROTEAU







Trois ou quatre semaines d'absence pour Anisimov

Blessé à la jambe gauche, le centre Artem Anisimov, des Blackhawks de Chicago, sera absent lors des trois ou quatre prochaines semaines.

Le Russe de 28 ans s'est blessé au premier vingt mardi soir au Centre Bell, dans une victoire de 4-2 des siens face au Tricolore.

Il a dû recevoir de l'aide pour quitter la glace après qu'Alexander Radulov ait chuté sur sa jambe gauche dans le coin de la patinoire, derrière le but des Hawks.

Anisimov a établi un sommet personnel avec 45 points cette saison, incluant 22 filets.

Les Hawks ont remporté neuf de leurs 11 derniers matches à l'approche de celui de jeudi soir, à Ottawa.

Ils sont les meneurs dans l'Ouest, un point devant le Minnesota et deux points devant San Jose.

ASSOCIATED PRESS

Les Américaines boycotteraient le mondial

L'équipe américaine de hockey féminin menace de boycotter le Championnat du monde en raison d'une dispute salariale.

L'équipe a annoncé mercredi qu'elle ne participera pas au tournoi de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF) qui sera lancé le 31 mars, à Plymouth, au Michigan. Un porte-parole de USA Hockey n'a pas immédiatement répondu aux messages de l'Associated Press.

Les joueuses disent avoir informé la fédération nationale qu'elles ne se présenteraient pas au camp d'entraînement à compter du 21 mars si des progrès significatifs n'étaient pas faits dans les négociations. Les Américaines sont les championnes en titre.

Les patineuses souhaitent parapher un contrat avec USA Hockey qui «comprend une compensation adéquate».

Les joueuses n'ont jusqu'ici signé des contrats que lors des années olympiques. Elles souhaitent maintenant obtenir une entente qui couvre les trois autres années du cyle. Selon un communiqué émis par un cabinet d'avocats représentant les joueuses, USA Hockey a versé 1000 $ US par mois aux hockeyeuses lors des six mois de leur résidence olympique et «pratiquement rien» le reste du temps.

La capitaine, Meghan Duggan, a déclaré que les joueuses demandent à USA Hockey «d'appuyer sans réserve le programme féminin de hockey et de cesser de le reléguer au second plan».

ASSOCIATED PRESS

Les séries avant le temps

Le Canadien et les Sénateurs s'affronteront trois fois d'ici la fin de la saison



Les trois duels entre les Sénateurs d'Ottawa et le Canadien de Montréal, qui auront lieu en l'espace de huit jours à partir de samedi, pourraient décider de laquelle des deux formations obtiendra le titre de la division Atlantique. — PHOTO: LA PRESSE

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'employé de la Ligue nationale de hockey qui a pris l'initiative d'insérer trois duels entre le Canadien de Montréal et les Sénateurs d'Ottawa dans un intervalle de huit jours en seconde moitié du mois de mars a eu du flair.

Un mois avant le temps, une atmosphère typique des séries éliminatoires devrait envahir le Centre Canadian Tire et le Centre Bell, qui seront le théâtre d'une série aller-retour le 18 mars, dans la capitale canadienne, et le lendemain à Montréal.

Cette trilogie se conclura le samedi 25 mars au Centre Bell.

Au mieux, l'une des deux formations entamera le premier de ces deux matchs avec une avance d'un point. Et si les Sénateurs devaient subir un revers en prolongation ou en tirs de barrage jeudi contre les Blackhawks de Chicago – pendant que le Canadien sera inactif –, les deux équipes seront à égalité au sommet de la section Atlantique avec 86 points chacune.

Les Sénateurs, qui ont gagné sept de leurs neuf derniers matchs contre le Canadien, dont trois d'affilée, auront toutefois un match en banque.

Un balayage de ces trois rencontres par l'une ou l'autre des deux équipes ne lui garantira pas une emprise définitive sur le premier rang du classement. Mais les Sénateurs auraient peut-être plus besoin de trois victoires que le Canadien, car la formation de la capitale fédérale fera ensuite face à un calendrier beaucoup plus corsé.

Après leur passage au Centre Bell dimanche, et avant d'y revenir le samedi suivant, les Sénateurs disputeront leur premier de deux matchs à Boston d'ici la fin de la saison, puis seront les hôtes des Penguins de Pittsburgh. Et après la visite de Sidney Crosby et compagnie, les Sénateurs entameront une séquence de cinq rencontres à l'étranger, incluant des escales à Philadelphie et au Minnesota.

> Après le troisième duel contre les Sénateurs, le Canadien n'affrontera aucune formation qui, pour l'instant, serait qualifiée pour les séries éliminatoires.

En comparaison, le calendrier du Tricolore semble plus conciliant. La visite des Sénateurs lancera une série de six rencontres au Centre Bell, incluant des visites des Red Wings de Detroit, des Hurricanes de la Caroline, des Stars de Dallas et des Panthers de la Floride, quatre formations qui semblent destinées à amorcer rapidement leurs vacances estivales.

D'ailleurs, après le troisième duel contre les Sénateurs, le Canadien n'affrontera aucune formation qui, pour l'instant, serait qualifiée pour les séries éliminatoires.

Mais cette donnée est appelée à changer. Le Lightning de Tampa Bay, que le Tricolore affrontera deux fois d'ici le 9 avril, connaît peut-être ses meilleurs moments de la saison avec un dossier de 7-2-1 à ses dix dernières rencontres.

La troupe de Jon Cooper, qui continue de se débrouiller sans Steven Stamkos, totalise 77 points, seulement trois de moins que les Bruins, qui occupent le troisième rang de la section Atlantique. Les deux formations ont joué 69 matchs.

Le Lightning a aussi rejoint les Islanders de New York dans la lutte pour l'une des deux places réservées aux clubs repêchés. Pour l'instant, la formation new-yorkaise détient l'avantage à cause d'un plus grand nombre de victoires en temps réglementaire et en prolongation (32 vs 30).

L'art de se relever en pleine tempête

Les Cataractes l'emportent 3-2 contre les champions en titre



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Les Cataractes ont célébré une importante victoire pour leur confiance mercredi soir. — PHOTO:SYLVAIN MAYER

SHAWINIGAN — Si les Cataractes offrent un long et excitant printemps à leurs partisans, il faudra se souvenir de ce 66e match de la saison régulière. Traversant une séquence de six revers à leurs sept dernières sorties, les hommes de Claude Bouchard ont utilisé les champions en titre comme remède à cette grippe d'homme, récoltant une victoire de 3-2 signée devant plus de 4200 personnes réunies au Centre Gervais Auto.

La marge de manœuvre des Shawiniganais était inexistante mercredi. Les Huskies formaient l'équipe de l'heure dans la LHJMQ, débarquant en Mauricie avec une séquence de 10 victoires d'affilée dont plusieurs ont viré en véritable pique-nique. Pour les freiner, les Cataractes ont joué du hockey inspiré, performant sur les unités spéciales et gagnant beaucoup de guerres un contre un. Ils ont aussi eu besoin d'un Mikhail Denisov au sommet de son art. Bref, ils ont retrouvé leur ADN, qui avait produit tellement de beaux fruits au cours des six premiers mois de la saison.

Dennis Yan a dirigé l'attaque des Cataractes avec un doublé, ce qui porte sa récolte à 45 buts. L'autre filet des Cataractes est venu de la palette de Brandon Gignac, durant un avantage numérique en première période. Pour une rare fois depuis quelques semaines, les Cataractes ont été les premiers à s'inscrire à la marque grâce au superbe but de Gignac, qui a bénéficié de la couverture étroite sur Samuel Girard pour obtenir beaucoup d'espace afin de préparer ce tir des poignets parfait.

Menant 2-1 après 40 minutes, les Cataractes ont su résister à la tentative de retour des Huskies, qui ont mis beaucoup de pression. En milieu de période, les Huskies croyaient avoir créé l'égalité, mais les officiels ont refusé le but en invoquant que Peter Abbandonato aurait commis de l'obstruction sur Denisov. Quelques instants plus tard, Dennis Yan portait la marque à 3-1, un but qui s'est avéré décisif puisque Philippe Myers a redonné espoir aux Huskies dans la dernière minute de jeu alors que son club attaquait à six patineurs.

PRÉPARATION DÉFICIENTE

«Je ne peux pas croire que ce but-là nous a été refusé. Abbandonato n'a pas empêché Denisov de glisser. Il y a des bonnes chances que l'officiel ait tenté de se rattraper pour une pénalité qu'il n'avait pas imposée juste avant», bougonnait le pilote des Huskies Gilles Bouchard.

«Les Cataractes ont bien joué. Avec émotion. Je ne leur enlève rien, sauf que nous n'avons pas joué comme des Huskies ce soir. Nous sommes bons quand nous bougeons la rondelle. Il y a eu trop d'efforts individuels ce soir. Tout part de la préparation mentale, c'est 70% du match. Il y a eu des pépins à ce niveau. La ligne est mince entre gagner et perdre dans cette ligue, si 4-5 gars ne se préparent pas adéquatement, tu es dans le pétrin.»

CONFIANCE

Ce fut le contraire dans le camp des vainqueurs selon Dennis Yan. «Je l'ai senti à la séance d'entraînement matinale, tout le monde était prêt pour ce match. C'était notre match le plus important de la semaine en vue des séries, nous avons été à la hauteur. On a joué avec confiance, sans aucune panique. C'est une grosse victoire pour nous», soulignait l'espoir du Lightning de Tampa Bay, qui ne veut pas trop penser au plateau magique des 50 buts.

«Les entraîneurs vont peut-être choisir de reposer des gars en fin de semaine. De toute façon, ce n'est pas un objectif pour moi. Mon seul objectif, c'est de me préparer pour les séries.»

L'autre vedette individuelle de la soirée, Mikhail Denisov insistait sur le caractère collectif du gain. «Nous avons tous contribué et quand ça arrive, nous sommes une équipe très dangereuse. C'était un match très important pour nous, avec cette séquence de six défaites en sept matchs. On peut être fier de nous», célébrait le gardien russe de 18 ans, battu deux fois sur 28 tirs.

UNE QUESTION D'ATTITUDE

Pour sa part, Claude Bouchard racontait que le travail pour récolter cette victoire s'était amorcé bien avant la première mise en jeu.

«On le savait que nous traversions une séquence difficile. Mais ça n'aurait rien donné de se tirer en bas du pont Laviolette. Fallait garder une bonne attitude et continuer de travailler fort comme nous l'avions fait à nos deux derniers matchs. On a gagné ce match avec notre identité, soit en travaillant fort et en jouant bien défensivement. C'est très positif», notait Bouchard, privé de Samuel Bucek, malade. Samuel Blier et Tommy Cardinal, eux aussi malades, ont été en mesure de contribuer.

«Je n'ai jamais douté de l'engagement des joueurs à vouloir s'en sortir. On a vu deux gars jeter les gants en partant à Blainville. Deux autres joueurs ont joué malades ce soir. Ce sont des signes qui ne mentent pas. Ça ressemblait à un match des séries et nous ne l'avons pas joué sur les talons. Pour le moral, ça va faire beaucoup de bien.»

CARNET DE NOTES

Même dans la défaite, les Huskies ont été sacrés champions de la division Ouest, puisque l'Armada s'est inclinée à Drummondville. Par ailleurs, la course pour le premier rang au classement général est terminée. En l'emportant face aux Wildcats mercredi, les Sea Dogs ont sécurisé cette première place qu'ils détiennent depuis un mois. Cette victoire leur donne aussi par la bande le titre de la division des Maritimes et l'avantage de la glace pour toute la durée des séries éliminatoires.

Pour la LHJMQ, il s'agit ainsi d'une équipe championne différente pour la cinquième année de suite.

sports

CHIFFRE DU JOUR

64

C'est la saison du basketball universitaire de la NCAA qui s'amorce dès jeudi alors que 64 équipes espèrent devenir championne du March Madness. Les Wildcats de Villanova tenteront de défendre leur titre, eux qui ont été établis comme les favoris avec Kansas, North Carolina et Gonzaga.



VALIDEZ VOTRE COMBINAISON EN MAGASIN !



COFFRE-FORT TANGUAY 500 000$ en prix

VOUS POURRIEZ GAGNER INSTANTANÉMENT

UN DES 100 CRÉDITS-VOYAGES DE 3 000$
POUR LA DESTINATION DE VOTRE CHOIX

UNE DES 2 000 CARTES-CADEAUX DE 100$
CHEZ AMEUBLEMENTS TANGUAY

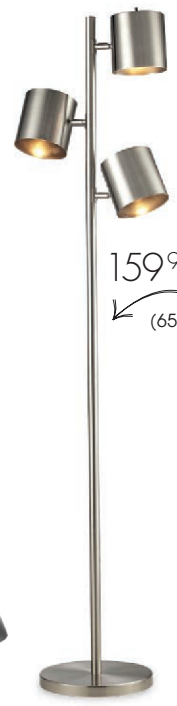
OBTENEZ UN RABAIS DE
300$
sur tous les meubles Elran et Relaxon
à l'achat de 4 sièges et plus



Présentez votre coupon en magasin

elran 50 ans





159,99 (659292)

1399,99 | 27,99 50 mois — Causeuse inclinable (650171)

INCLINABLE

Jusqu'à
50 VERSEMENTS
sur tous les meubles et les accessoires

Portofino Mobilier de salle à manger 5 pièces (910622)



44,99 (650572)

ÉPARGNEZ 130$

799,99 | 33,33 24 mois
Courant: 929,99



Zedbed

Nous payons les **2 TAXES** ou payez en **50 VERSEMENTS**
sur tous les matelas et les lits articulés

ÉPARGNEZ 500$

Garantie 10 ans

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

999,99 ou 19,99 50 mois
Double (666897) — Courant: 1 499,99

Sommier à titre indicatif

Simple (666895) - **799,99** - Grand lit (666898) - **1 099,99** - Très grand lit (666911) - **1 399,99**

Matelas Cliff 2
- Surface en mousse mémoire Gel
- Ventilation permettant d'expulser l'air du corps hors du matelas
- Base de soutien ferme

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

Livraison gratuite*

ABONNEZ-VOUS À NOTRE INFOLETTRE

tanguay.ca
100% transactionnel

2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111

Accord D Desjardins

Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Cette offre est en vigueur jusqu'au 9 avril 2017. *Livraison gratuite à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais. Détails en magasin